

la

965 QN-5070-4-4
BIBLIOTHEQUE DE LEGISL.,
% HENRI MERCURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUEBEC P.Q.



terre

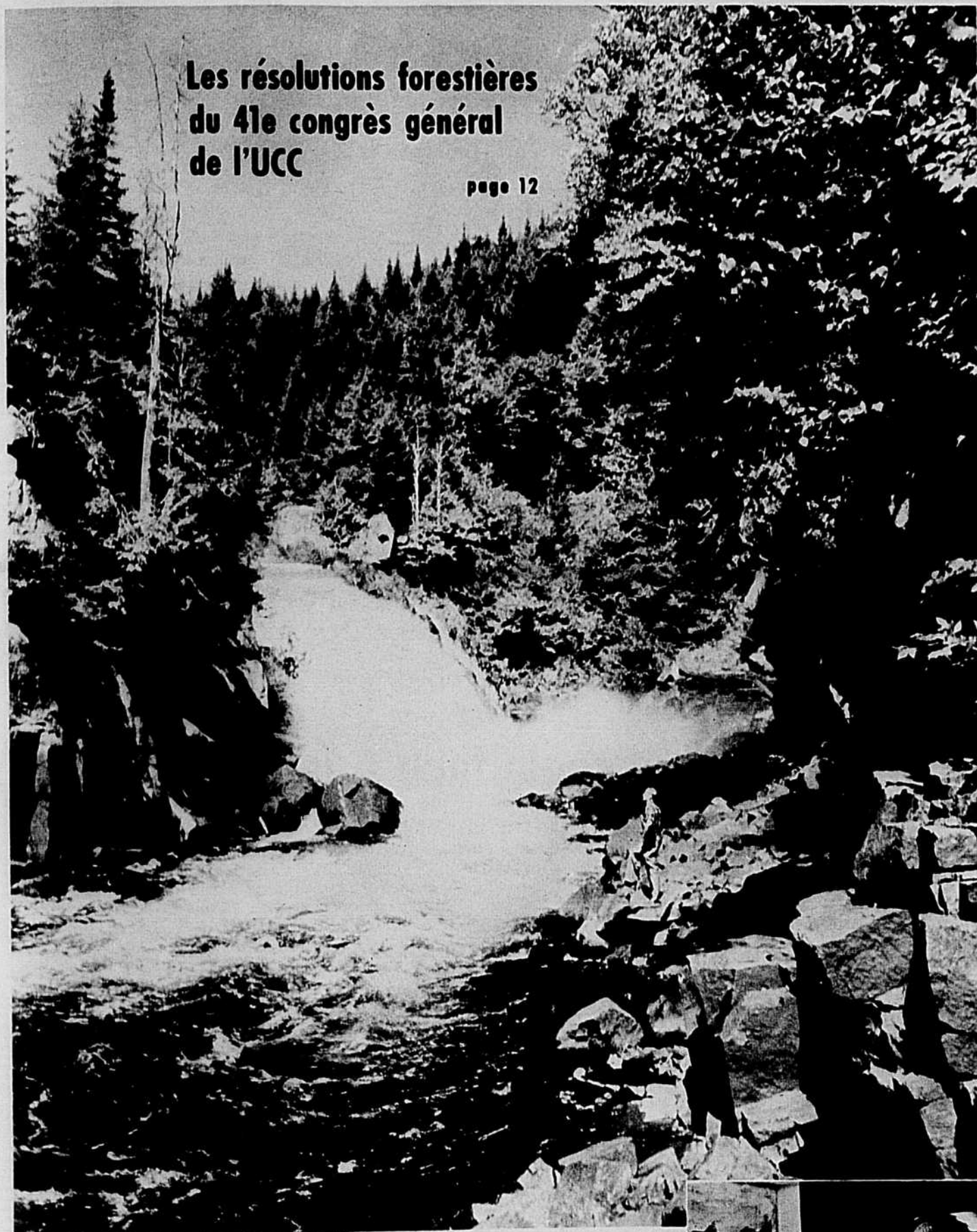
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS

FRANCAIS D'AMERIQUE

Port payé à Québec

Vol. XXXVII - No 35 - Montréal, 17 novembre 1965



**Les résolutions forestières
du 41e congrès général
de l'UCC**

page 12

L'aide
gouvernementale
à la suite
de la sécheresse

**Ottawa
et
Québec
paieront
sur les
premiers
achats**

page 5

**Fin des grèves
chez PRICE et
ST-RAYMOND PAPER**

pages 3-7 et 11



May Kelly - Tétrault, céramiste (page 17)



Vous ne serez plus seuls face à la retraite

Vos contributions au Régime de rentes du Québec vous donneront droit à la protection représentée par une rente de retraite.

APRÈS LE 1^{er} JANVIER 1976

Si vous atteignez 65 ans après le premier janvier 1976 et si vous avez contribué au Régime, vous aurez droit à une rente proportionnée au revenu moyen de votre travail ne dépassant pas \$5,000 par année.

Voici quelques exemples de montants auxquels vous pourrez avoir droit selon vos gains après 10 années de contributions.

Revenu moyen par mois	\$100	\$200	\$300	\$400
Rente de retraite par mois	\$ 25	\$ 50	\$ 75	\$100

ENTRE 1967 ET 1976

Si vous atteignez l'âge de la retraite fixé par le Régime entre 1967 et 1976, vous aurez droit à une partie des montants de rente indiqués ci-dessus, selon votre revenu moyen et selon le nombre d'années pendant lesquelles vous aurez payé des contributions.

PENSION DE VIEILLESSE

La pension de vieillesse de \$75 par mois s'ajoutera à votre rente de retraite.

AUTRES PRESTATIONS

La rente de retraite n'est qu'une des sept prestations prévues par le Régime de rentes du Québec.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous désirez obtenir plus de détails, surveillez les annonces qui suivront ou adressez-vous à la Régie des Rentes du Québec.

Le président,
Robert De Coster, c.a.



RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.

Des gars qui, maintenant, pourront "vivre" de la forêt

Si les cultivateurs ont posé un geste sans précédent de solidarité syndicale lors de la "marche sur le parlement" en juin 1964, on doit aujourd'hui lever notre chapeau devant les travailleurs forestiers qui viennent de sortir victorieux de deux grèves d'une soixantaine de jours chacune chez les compagnies Price et St-Raymond, au Saguenay-Lac St-Jean.

Ces travailleurs ont crié "Victoire!", et avec raison. Ils ont en effet rapporté des gains sur toute la ligne, tant au point de vue salaires que du point de vue bénéfices marginaux et conditions de travail. On prendra connaissance de ces gains dans d'autres pages du journal; contentons-nous ici de quelques commentaires généraux.

Longuement considérés comme les parias des classes laborieuses, les travailleurs forestiers décidaient il y a quelques années de "se sortir du trou" eux-mêmes. Lors de leur congrès, l'hiver dernier, ils ont nettement démontré qu'ils sortiraient de la forêt si on ne leur donnait pas la chance d'en vivre convenablement, c'est-à-dire d'en tirer des revenus équitables, au même niveau et au même titre que les travailleurs spécialisés des autres secteurs industriels.

Il y a quelques mois, des renouvellements de contrats chez les compagnies Price et St-Raymond Paper leur fournissaient l'occasion d'éprouver leur force et le désir bien légitime d'améliorer leur sort. Après l'échec des négociations et de la conciliation, il ne restait donc qu'une solution, l'épreuve finale: la grève!

De l'avis de plusieurs, les travailleurs forestiers couraient à l'aventure, à leur perte. Certains ne leur concédaient aucune chance face à ces grosses compagnies qui, paraît-il, possé-

daient des stocks suffisants pour opérer durant une couple d'années sans l'apport des travailleurs forestiers.

Or, les prévisions des pessimistes ne se sont pas concrétisées. La grève a été longue, il est vrai, mais moins longue que prévue. Et les travailleurs sont sortis vainqueurs, la tête bien haute. La raison en est bien simple. On a en effet assisté, pour une autre fois, à un esprit de solidarité tout-à-fait remarquable de la part des grévistes et de tous ceux qui sont directement ou indirectement reliés au commerce du bois dans cette région. Les grévistes de Price et St-Raymond ont reçu un appui quasi parfait des offices de producteurs de bois, des syndicats forestiers, des coopératives, etc, qui ont refusé de livrer leurs produits aux compagnies impliquées. Tout le milieu rural et forestier de la région du Saguenay-Lac St-Jean s'est ligué, non pas contre la Price et St-Raymond Paper, mais en faveur des travailleurs forestiers.

Les compagnies n'avaient pas le choix. Elles ont bien vu que l'ère de l'esclavage est bel et bien terminée. Et en fait, ce n'est pas seulement dans les augmentations de salaires que se trouve la victoire des travailleurs forestiers, mais dans la reconnaissance d'un véritable statut social du travailleur de la forêt. Mieux organisés qu'autrefois, et surtout plus conscients de leur force, nos ouvriers de la forêt ont réussi à démontrer qu'ils étaient des hommes et qu'ils méritaient de vivre comme des hommes. C'est tout un tournant dans l'histoire de l'industrie forestière québécoise!

Les représentants des compagnies ont même été les premiers à faire remarquer que les grèves

- parmi les plus importantes dans la région du Saguenay-Lac St-Jean - s'étaient déroulées dans le bon ordre, avec discipline. On n'eût à signaler aucun incident malheureux. Là encore, les travailleurs ont prouvé qu'ils possédaient toute la maturité voulue pour se faire traiter comme des hommes et non comme des esclaves et qu'ils savent être à la hauteur de leurs revendications.

Ce n'est pas facile de mener une grève à bon fin, particulièrement quand le pain commence à faire défaut et que les besoins de la famille se font sentir dans presque tous les domaines. Les grévistes ont été à la hauteur de la tâche. Leur victoire est nettement méritée. Oh! ce n'est pas encore parfait, mais il y a eu un gros progrès.

Espérons que les avantages ainsi acquis par les travailleurs forestiers du Saguenay-Lac St-Jean seront d'ici peu les mêmes pour tous leurs confrères de la province et qu'il n'y aura désormais plus lieu de se réjouir quand on apprend, par exemple, qu'un groupe de travailleurs forestiers a signé un contrat de travail dans lequel on lui promet une pauvre petite semaine de vacances après deux ou trois ans de travail régulier! Ça c'est vu récemment. Mais, comme les lits à deux étages, les camps mal chauffés, la nourriture insuffisante, ça ne doit plus se répéter. Il n'est pas un ouvrier spécialisé, dans nos villes, qui endurerait un tel traitement.

Que l'exemple des travailleurs de la compagnie Price et de la St-Raymond Paper serve à tous les autres. Nos gars ne doivent pas "sortir" de la forêt; ils doivent "en vivre!"

Jacques LALIBERTÉ

Le BAEQ

Un témoin invite les cultivateurs à y participer fort activement

Le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) qui a pour mission d'élaborer un plan régional de développement économique, avec la participation de la population, dans le cadre de la loi ARDA, a sorti, durant l'été 1965, l'Esquisse du Plan dont les cahiers, au nombre de onze, sont en vente au bureau de Mont-Joli.

Étant intéressé, comme tout le monde, au développement de la région, j'ai étudié les cahiers de l'Esquisse du Plan. Parmi ceux de la forêt, des mines, du transport etc., celui de l'agriculture m'a paru le plus intéressant et le plus troublant. C'est celui qui apportera les plus grands changements, que dis-je?, les plus grands "chambardelements". Je m'explique.

D'abord, je constate que les cultivateurs du territoire pilote, dolents ou désabusés, ne s'intéressent que peu au Plan d'Aménagement. La faute en revient au BAEQ qui, au début, avait mal orienté sa propagande. Qui ne se souvient du trop fameux "père Anthime" qui sur les ondes de la radio locale apostrophait les cultivateurs? Certes, ce n'était pas une façon d'aider la cause de l'aménagement en riant de tout le monde. On a changé de tactique depuis, mais le mal était fait, et, il reste que l'opinion de ces messieurs n'a pas tellement changé comme on le verra plus loin.

Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici tout ce qui est "bon" et tout ce qui est "mauvais" pour le cultivateur dans

l'Esquisse du Plan de l'agriculture, aussi, je me contenterai de dire ce qui est "mauvais" afin de le mettre en garde et de le pousser à participer à un plan dont il est le premier intéressé.

Après avoir fait un historique de l'agriculture depuis 1760, l'auteur s'en prend aux fermes de subsistance comme étant celles qui ont retardé le progrès. Il constate qu'il y a un manque de coordination et de concentration dans la fabrication et la mise en marché des produits agricoles. Il note, qu'en 1951 et 1961, il y a eu une augmentation de la population de 35,977 âmes dans la région pilote, et une diminution de la population agricole de 56,530, il définit d'une façon brillante ce phénomène en disant: "Cette diminution de l'importance de la population agricole par rapport à la population totale est causée effectivement par une diminution en terme absolu de la population agricole". C'est clair, n'est-ce pas?

On fait beaucoup de commérage dans le cahier de l'Esquisse du Plan sur l'agriculture; ainsi, on dit: "A cause de l'adaptation difficile de la production au marché, il n'est pas rentable de produire des céréales, du foin, du lait, du beurre, du fromage, du boeuf, du mouton, du porc, de la volaille, des oeufs, etc. Alors, qu'est-ce qui est rentable?"

Ces messieurs du BAEQ ne manquent pas d'épithètes pour qualifier le cultivateur: "Il manque d'esprit d'entreprise; il a un esprit de salarié; il a peur du risque et de l'inconnu; il procède

trop rapidement et sans discernement; il a l'esprit de clocher; il ne pense qu'à survivre; il néglige de se développer amenant ainsi l'appauvrissement et la désorganisation; il refuse d'accepter la discipline". On ajoute: "Les cultivateurs en ayant la possibilité d'AGIR à leur guise et selon leur INSPIRATION PERSONNELLE enlèvent toute possibilité à l'agriculture de s'adapter et de prospérer, et la planification devient impossible". Donc, on a l'intention d'enlever aux cultivateurs la possibilité d'AGIR à leur guise.

Pour illustrer le manque de planification chez les cultivateurs, on donne cet exemple: "Quand le prix du porc devient élevé, les cultivateurs en font et lorsqu'il est prêt pour le marché le prix a baissé". (Ca c'est la faute du cultivateur?) On ajoute: "Il faut s'organiser en fonction du marché et non pas en fonction de son bon vouloir ou de celui de sa famille". C'est à-dire que pour eux, il est préférable de régir les hommes que les organismes attachés aux trusts et aux cartels.

Au Bureau d'Aménagement, on a sûrement quelques idées pas démocratiques dans la tête lorsqu'on dit: "Il faut bâtir collectivement son propre destin avec l'aide de l'Etat en s'inspirant des disciplines collectives". On continue: "Il doit exister une division STRICTE du travail, chacun prenant ses responsabilités dans la sphère qui lui est DESIGNÉE." Ce ne sont pas les seules phrases qui rappellent Lénine, en voici une au-

tre: "Il faut utiliser les superficies cultivées sur une base communautaire avec répartition des récoltes au pro-rata des superficies mises en commun", car dit-on en substance: "le cultivateur devra s'habituer à la SERVITUDE SOCIALE".

On parle de zonage agricole et l'on dit: "L'Etat devrait reconnaître une zone agricole et déclarer non-agricole toutes terres à l'extérieur de la zone. A partir de ce moment, le droit absolu du cultivateur est limité par un droit d'option de l'Etat. C'est-à-dire: L'Etat a le droit d'acheter ces fermes avant n'importe qui pour une période de 5 ans et après ce délai, elles seront EXPROPRIÉES". On parle aussi de former une société qui s'appellerait SAGER qui aurait les pouvoirs d'exproprier des cultivateurs pour donner ou revendre leurs terres à d'autres.

On n'apporte rien de nouveau dans le domaine de la hausse de la productivité et on finit par dire que si on hausse la productivité on DEVRA diminuer le nombre de cultivateurs afin d'assurer la rentabilité du secteur. Le nombre de cultivateurs de la région pilote devrait passer de 13,000, qu'il est présentement à 5,300 soit une diminution de 7,700. Que fera-t-on de ces derniers? Ceux qui ont plus de 55 ans seraient mis à la retraite, les autres seront formés à avoir une autre occupation. Quelle sorte d'occupation? Personne ne le sait.

Pour les cultivateurs qui resteront, on propose plusieurs hypothèses. Quelques unes sont

aussi vieilles que la crise de 1930: l'idée de groupe; quelques autres sont inacceptables comme l'intégration complète qui consiste à faire travailler le cultivateur à salaire pour l'Etat, une entreprise privée ou une coopérative; parmi celles qui restent, il y en a sûrement une qui peut améliorer le sort de tout le monde. C'est pourquoi les cultivateurs doivent s'en occuper.

Dans le texte de présentation de l'Esquisse du Plan, à la page 16, on peut lire ceci: "L'Esquisse du Plan est une toile de fond qui permet de proposer d'une part des objectifs de développement et d'autre part des moyens pour atteindre ces objectifs. La population par la structure de participation (comités locaux, comités de zones, etc.) devra choisir parmi les moyens présentés ceux qui lui sembleront les plus efficaces et les plus réalistes pour atteindre ces objectifs et rejeter les autres moyens". Donc, cela veut dire que la population doit y participer si elle veut rejeter "ces autres moyens". C'est donc dire que si la population s'en occupe, l'Esquisse du Plan de l'agriculture contient la clé qui fera démarrer une nouvelle économie dans la région, qui pourra apporter plus de bien-être à tous. Et, si elle ne s'en occupe pas, elle pourrait se trouver un beau jour enfermée dans une sorte de camp de concentration et ça aussi c'est dans l'Esquisse du Plan.

Le BAEQ a fait du bon travail depuis sa fondation, la preuve (suite à la page 22)

EXPLOITATION RATIONNELLE DE LA FORÊT



●
40^e COURS
À
DOMICILE

LES SOLS DE NOS FORÊTS

par Bernard BERNIER, i. f., Ph. D.,
professeur à l'Université Laval

Les sols forestiers sont-ils différents des sols agricoles? Voilà une question qui nous est posée fréquemment. Toute réponse ne peut être ici que nuancée, selon l'angle sous lequel cette question est envisagée. Dans notre province, la quasi totalité des sols étaient à l'origine couverts de forêts. Le défrichement n'a pas changé fondamentalement les propriétés de ces sols. Dans presque tous les cas cependant, l'intervention de l'homme a d'abord conduit à la disparition ou à la transformation de la couche d'humus qui recouvre le sol et dont l'importance est considérable en sylviculture. Les différences se sont accentuées par suite de mesures d'aménagement telles que le drainage, l'épierrement, les amendements calcaires, l'emploi de fertilisants organiques et minéraux, etc. Autant de traitements qui ont contribué à modifier plus ou moins profondément les propriétés des sols forestiers et à atténuer leurs caractères distinctifs.

Pour bien saisir l'importance de ces caractères, il faut se rappeler que même si les sols naturels tirent leurs propriétés fondamentales des roches-mères (entendons ici les dépôts meubles dont ils sont issus), leur genèse n'en dépend pas moins de l'action combinée du climat (température et précipitation), de l'activité biologique (au sein de laquelle la végétation joue un rôle prépondérant) et du relief; le tout étant fonction de la durée de l'intervention de ces facteurs.

Il ne faut pas conclure que ces facteurs de formation du sol, y compris la roche-mère elle-même, interviennent toujours avec la même intensité, ni que leur importance relative est constante. Les intensités et les rapports sont au contraire très variables, d'où la grande diversité de types de sols naturels.

Etant donné l'influence prépondérante du climat et de sa variable associée, la végétation, on observe, du nord au sud de la province, des zones successives où prédomine un type de sol particulier, malgré les variations de la roche-mère au sein de cette zone.

Dans la plus grande partie du plateau laurentien, au sud de la zone de toundra, ainsi que dans la partie est des Appalaches, où prévaut un climat froid (température annuelle moyenne de moins de 40 degrés Fahrenheit) et humide, les sols prédominants sont des Podzols (du russe poda, sol et zola, cendre). On les reconnaît facilement à leur horizon blanc cendré superficiel, contrastant avec le rouille des horizons inférieurs.

La genèse des podzols, grandement facilitée par une roche-mère acide et perméable, est contrôlée par un humus brut dont une partie des substances solubilisées par les eaux de pluie sont agressives à

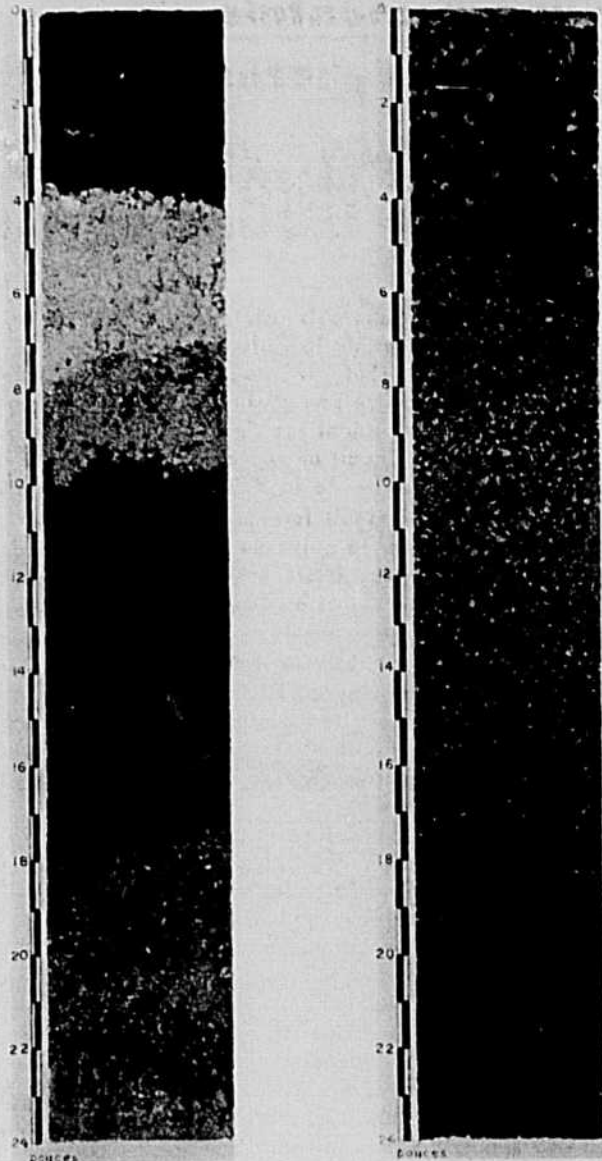
l'égard des minéraux qu'ils altèrent à la partie superficielle du sol.

Il existe plusieurs grands groupes de podzols. La plupart sont colonisés par une végétation résineuse (sapinières et pessières, etc.), mais certains le sont aussi par une végétation mélangée ou feuillue (e.g. Erablière à bouleau jaune). C'est dans le massif Laurentien à roches granitiques qu'on retrouve les podzols les mieux développés.

Plus au sud, les podzols cèdent leur place aux Sols brunisoliques. Ceux-ci se répartissent en trois grands groupes au Québec: (1) Les Bruns forestiers couvrent une large partie de la région physiographique des Grands Lacs et des Basses Terres du St-Laurent; on les rencontre aussi dans des régions de la Baie des Chaleurs et de la péninsule gaspésienne. Ils se développent sur une roche-mère riche en calcaire et sont colonisés par une végétation de feuillus exigeants, notamment par les Erablières à caryer, à érable noir, à noyer, etc. Ces sols sont en général profonds, de couleur brune uniforme et ont une réaction (pH) voisine de la neutralité. La litière est rapidement incorporée par les lombricides (vers de terre) à la partie superficielle du sol minéral, donnant naissance à un horizon de surface noir, grumeleux, appelé Mull. Ces sols sont très fertiles et comptent maintenant parmi nos meilleurs sols agricoles. (2) Les Bruns forestiers acides ont à peu près les mêmes caractères externes que les précédents, sauf qu'ils sont plus acides, se développent sur roche-mère non calcaire. Ils sont colonisés surtout par l'Erablière laurentienne (la plus exploitée pour le sucre). Leur distribution couvre la partie ouest des Appalaches et le sud du bouclier canadien. (3) Les Bruns acides boisés occupent une zone intermédiaire entre les podzols et les sols bruns forestiers et représentent un stade de développement intermédiaire entre ces deux types de sol. Ce groupe de sol est le plus répandu des sols brunisoliques. Il est aussi colonisé principalement par l'Erablière laurentienne. Sa couleur brun rouille témoigne d'une faible podzolisation, souvent rendue évidente par la présence d'un horizon faiblement blanchi sous la couche d'humus.

La zone des sols brunisoliques comprend aussi des podzols, chaque fois qu'une roche-mère acide et filtrante permet l'édification d'un humus brut.

Sur l'ensemble du territoire, tant dans l'aire des sols podzolisés que dans celui des sols brunisoliques, une grande partie des sols échappent aux processus décrits plus haut, la plupart du temps à cause d'un relief particulier. Ainsi en est-il des sols des basses terres argileuses et



Profils représentatifs de deux types génétiques de sols répandus au Québec (a) Podzol humique supportant la sapinière dans le massif laurentien. Noter l'horizon blanchi sous la couche d'humus brut et l'horizon foncé d'accumulation des matières humiques et du fer entre 10 et 15 pouces de la surface. (b) Sol brun forestier supportant l'Erablière à crayer, caractérisé par l'uniformité du profil et la couche d'humus grumeleux (Mull) en surface.

des terrains en dépression où l'on rencontre des Gleysols et des sols organiques.

Les Gleysols caractérisent des stations à nappe d'eau permanente; on les rencontre fréquemment dans les plaines alluviales. La végétation qu'ils supportent est variable et comprend l'aulnaie, l'ormale, la saulnaie, parfois la prairie humide à graminées et à juncs. Ces sols ont une teinte uniforme allant du gris verdâtre au bleu, moucheté de petites concrétions rouilles dans la zone d'oscillation de la nappe. La texture de ces sols est très variable, allant des sables grossiers aux argiles. Ces derniers, lorsqu'ils sont drainés, comptent parmi les meilleurs sols agricoles.

Quant aux sols organiques, il se forme dans des conditions d'humidité excessive et occupent des dépressions d'étendue fort variable. Ils sont du type eutrophe (terreau bien décomposé) lorsque l'eau est suffisamment oxygénée et le substratum minéral assez riche en calcium: ils sont alors colonisés par divers groupements hygrophiles, notamment la cédrière; lorsque le substratum est acide, ils sont formés surtout de mousses du type sphaigne: c'est le cas de tourbières colonisées par les groupements très ouverts d'épinette noire et de mélèze.

La fertilité de chacun des groupes de sols forestiers décrits ci-haut est fort variable selon la profondeur efficace du sol, sa texture, son régime d'humidité, sa composition minéralogique, sa teneur en matière organique, etc. Autant de caractères qui affectent la composition du peuplement, sa vigueur et son taux de croissance.

On le voit, la fertilité ne dépend pas que des réserves minérales du sol; elle est beaucoup plus complexe. Même si les facteurs qui la régissent sont essentiellement les mêmes pour les sols agri-

coles et pour les sols forestiers, elle ne peut être envisagée de la même façon dans les deux cas.

Fort heureusement pour l'agriculture aussi bien que pour la sylviculture, les récoltes forestières et agricoles dépendent de conditions du sol souvent fort différentes, en sorte que leur production est possible sur un territoire comme le nôtre sans conflit pour le sol. Les meilleurs sols agricoles ne sont pas nécessairement ceux qui sont les plus rentables pour l'industrie forestière. Par contre les sols sableux fortement podzolisés et très acides, qui ont peu de valeur agricole, peuvent supporter des peuplements résineux d'une grande valeur commerciale. Je pense ici notamment aux riches forêts de sapin et d'épinette noire qui colonisent les moraines sableuses et aux imposantes forêts de pin blanc qui supportent une partie des sols sablonneux du sud du Québec.

Il importe néanmoins de se rappeler que la fertilité des sols forestiers ne résiste pas à tous les abus. Tous connaissent en effet les résultats désastreux des incendies forestiers, particulièrement sur les terrains rocailleux où l'humus constitue le principal facteur de fertilité. Ainsi en est-il d'une exploitation forestière mal exécutée. Il convient, à cet égard, de mentionner que la coupe à blanc-étoc, pratiquée chez nous depuis des générations, a une incidence variable selon les sols. Son effet est généralement favorable sur les sols à humus brut, en ce sens que la décomposition de la couche d'humus, où une partie des éléments nutritifs sont stockés sous une forme non assimilable, se trouve activée et l'acidité diminuée. D'autre part l'ouverture brutale du peuplement feuillu colonisant un sol à Mull se traduit presque inévitablement par une détérioration des propriétés physiques du sol. Il s'en suit une érosion accélérée et une compacité accrue du sol, par suite de la destruction des agrégats, (structure en grumeaux).

Le forestier doit donc tenir compte de la fragilité relative de la fertilité des sols forestiers, s'il veut conserver au sol les propriétés favorables que la nature a souvent mis des siècles à bâtir, s'il veut aussi que se perpétue une forêt vivante de qualité pour les générations futures.

Ottawa et Québec paieront sur les premiers achats

Lors d'une rencontre avec l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, le 13 octobre 1965, le comité exécutif de l'UCC avait fait connaître son attitude sur les principaux problèmes concernant les dommages aux récoltes ainsi que l'indiquait un rapport publié dans le numéro du 20 octobre de la TCN. Entre autres demandes, l'UCC insistait fortement pour que l'aide gouvernementale à la suite de la sécheresse s'applique aux premiers achats effectués par les cultivateurs et non au fur et à mesure de l'achat d'une tonne de grain, par exemple, ainsi qu'on l'avait d'abord décidé. M. Courcy s'est alors montré d'accord avec la position de l'UCC.

Par la suite, il y eut diverses démarches et interventions de la part de l'UCC surtout auprès du gouvernement d'Ottawa qui semblait plutôt réticent à accepter cette façon d'appliquer la politique déjà décidée. Parmi celles-ci, il faut mentionner l'échange de plusieurs télégrammes et les discussions au cours de conversations téléphoniques. Même si les difficultés étaient nombreuses et les retards inquiétants, il y a lieu de se réjouir car l'honorable Maurice Sauvé, lors d'une conversation téléphonique récente, faisait savoir que le gouvernement d'Ottawa, de concert avec celui de Québec, s'était rendu à la demande de l'UCC. C'est un point très important de gagné. Tout en

appréciant cette compréhension des honorables Maurice Sauvé et Alcide Courcy sur la façon de distribuer l'aide gouvernementale accordée en compensation pour les pertes subies à la suite de la sécheresse, il faut espérer qu'une attitude semblable sera adoptée sans tarder en ce qui a trait aux diverses autres demandes de l'UCC relatives aux dommages subis par divers méfaits de la nature à la plupart des productions, au cours de la saison 1965. Nous reproduisons dans notre prochaine édition le communiqué officiel portant sur le point principal dont il est question plus haut.

P.-H. L.

A Trois-Rivières

Campagne de recrutement de l'UCC

Pour la cinquième année consécutive, la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières organise une grande campagne de recrutement. La campagne qui a débuté le 13 se terminera le 21 novembre; nous sommes donc en pleine campagne de recrutement. Elle mobilisera quelques 200 recruteurs qui iront visiter les cultivateurs et solliciteront leur adhésion à l'Union. Nous avons choisi comme thème: "Le cultivateur à la poursuite de la parité des revenus". Ce thème illustre assez clairement le problème fondamental de l'agriculteur, car son revenu moyen est inférieur d'environ 40% à celui des autres classes de travailleurs et incontestablement son objectif primordial est d'atteindre au moins l'égalité dans les revenus.

Mais, cet objectif de premier plan appelle une participation active et soutenue de la part des cultivateurs. Cette participation, il doit d'abord la réaliser dans son association professionnelle car c'est la seule qui représente véritablement les intérêts de la classe agricole. Nous sommes donc persuadés qu'aucun cultivateur ne peut se permettre de ne pas devenir membre de l'U.C.C. (Communiqué)

Recherchez ABERDEEN ANGUS



Un bon placement:

LA RACE D'AVENIR PAR EXCELLENCE

Le bétail de boucherie en plus rapide progrès au Canada parce que seule la race Aberdeen Angus possède un ensemble parfait de qualités qui rapportent profit... production maximum en viande de choix, minimum de pertes... étonnante résistance aux maladies et aux durs hivers... pas de cornes... plus de veaux chaque année... et bien d'autres avantages trop longs à énumérer ici. Pour renseignements complets écrivez à:

CANADIAN ABERDEEN ANGUS ASSOC.
Boîte postale 663 Guelph, Ont.

la Banque de Montréal

offre des

PRIX D'INITIATIVE AGRICOLE

à l'occasion du

Centenaire du Canada*

50 bourses de \$2,000 chacune - Aucune limite d'âge
Aucune condition quant au niveau d'instruction

Nous recherchons 50 agriculteurs canadiens — hommes ou femmes — prêts à contribuer au développement rural du Canada. Grâce aux Bourses d'Initiative Agricole offertes par la Banque de Montréal à l'occasion du Centenaire de la Confédération*, les lauréats pourront entreprendre des voyages ou des études de portée pratique, selon leurs propres idées et aspirations. N'importe qui peut être lauréat: pourquoi pas vous... ou un membre de votre famille?

Qui peut être éligible ?

Tout citoyen canadien qui consacre son activité à l'agriculture est admissible au concours, qu'il soit propriétaire ou locataire d'une ferme, ou un parent du propriétaire ou du locataire, ou un ouvrier agricole. Il n'y a aucune limite d'âge ni aucune condition quant au niveau d'instruction. Si un candidat n'est pas citoyen canadien, il devra avoir fait sa demande de naturalisation aux termes du paragraphe 3 de l'article 11 de la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Choix des candidats:

Les lauréats seront choisis selon leurs mérites, en tenant compte:

- des services qu'ils ont rendus à leur collectivité;
- de la valeur et des possibilités de réalisation de leur projet;
- de la recommandation de l'organisation rurale qui les appuie.

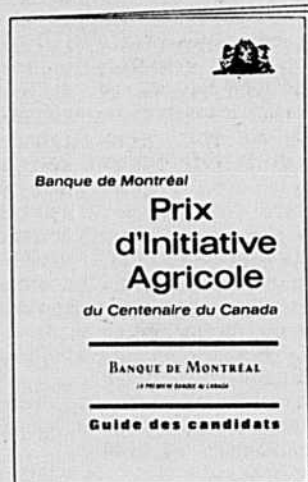
La moitié des 50 bourses seront attribuées à des agriculteurs de l'est du Canada, l'autre moitié, à des agriculteurs de l'ouest. Le choix des candidats sera confié à deux comités de sélection, chacun formé de 5 personnes faisant autorité dans le domaine agricole.

Le choix des lauréats est laissé à l'entière appréciation des comités de sélection, et la Banque ne prend absolument aucune part aux décisions.

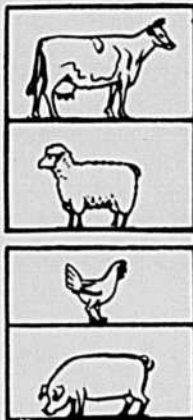
Ce guide donne tous les renseignements nécessaires pour l'obtention des bourses et contient des formules de demande. Demandez un exemplaire, dès aujourd'hui, à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada



* LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION DU CANADA COÏNCIDE AVEC LE 150^e ANNIVERSAIRE DE LA BANQUE, EN 1967.



REVUE DU MARCHÉ DES ANIMAUX

Cet automne, les prix du bétail abattu devraient se maintenir bien au-dessus des \$23.00 - \$24. payés l'an dernier, - (prix du bouvillon de choix à Toronto) - avec une bonne possibilité que le niveau des prix courants se maintienne, ou même s'améliore.

Marshall. De fait, les exportations de bétail abattu, depuis la fin d'août, se chiffrent en moyenne à 3,000 bêtes par semaine, comparées au 1,000 - 1,500 bêtes hebdomadaires du début de l'été. Les prix américains continuent donc de garder

pas matérialisée, non plus que le fléchissement du marché canadien de la viande que nous avions anticipé.

"Du côté américain il est fondé de croire que les prix se maintiendront au même niveau durant les prochains mois. Ici, au Canada, même si ça ne semble pas encore très apparent, nous prévoyons que le marché s'allignera de plus en plus sur les besoins domestiques. Les deux influences devraient tendre à garder les prix bien au-dessus des niveaux de l'an dernier.

"Quant aux perspectives d'abattage, le plus grand facteur demeure la forte augmentation dans l'exportation des animaux d'emboche aux Etats-Unis. A la date du 9 octobre 1965, 167,000 bêtes de bétail avaient traversé la frontière vers le Sud. C'est cinq fois plus que l'an dernier et près de trois fois plus qu'il y a deux ans. De fait, cette catégorie d'exportation excède déjà de 75,000 têtes le total de l'an dernier et de 10,000 celui de 1963. L'augmentation de ce mouvement outre-frontière devrait largement compenser l'accroissement de la production de l'Ouest canadien. Si on y ajoute l'élévation du taux d'abattage du veau depuis la fin de 1964, fait remarquer le Prof. Marshall, nous devons ramener à un niveau moins élevé nos prévisions pour le bétail disponible pour l'emboche".

LES ANIMAUX D'EMBOUCHE AUX U. S. A.

Trente-deux des principaux états d'élevage des USA totalisent près de 7.4 millions de têtes. Selon le département de l'Agriculture, c'est une augmentation comparative de 7%. L'an dernier, à pareille date, on notait une diminution de 2% sur les bêtes au pâturage à l'automne de 1963. Depuis le 1er juillet 1965 la quantité a baissé de 2%.

L'augmentation des taures et des veaux accaparent près de trois-quarts de cette augmentation automnale, en regard de l'année précédente. Toutes les catégories de poids participent à cette montée, exceptées celles en-dessous de 500 livres ou au-dessus de 1,100 lbs.

Les éleveurs de 32 états envisagent de mettre en marché 4.2 millions de bêtes pour les trois derniers mois de 1965. Si leurs intentions se concrétisent, la production marquerait une hausse de 5% sur l'an dernier. Pour la fin de l'année, on prévoit que 36% de la mise en marché se fera en octobre, 32% en novembre et 32% en décembre.

Groupe de poids	Nombre de têtes	Variation
moins de 500 lb.	500,000	- 3%
500 - 700 lb.	1,528,000	+ 5%
700 - 900 lb.	2,801,000	+12%
900 - 1100 lb.	2,199,000	+ 7%
1100 lb. & over	331,000	-13%
Total	7,359,000	+ 7%
Bouvillons	5,121,000	+ 2%
Taures	2,212,000	+18%
Vaches et autres	26,000	-19%

Telle est la prédiction du Professeur R. G. Marshall, du Collège d'Agriculture de l'Ontario, à Guelph.

"Les prix de nos bovins d'engraissement demeurent intimement liés à celui du marché d'exportation, note le Professeur

la vedette, mais heureusement pour les éleveurs canadiens, ces prix se sont maintenus entre \$26.00 et \$27.00 (bouvillon de choix à Chicago). Combien de temps cette situation prévaudra-t-elle? Nul ne le sait. Mais jusqu'ici, la tendance à la baisse à laquelle on s'attendait ne s'est

La coopération, instrument de promotion de l'agriculteur

La participation de l'agriculteur à la gestion de la coopérative le met en tant que chef d'entreprise au niveau des problèmes de celle-ci, c'est-à-dire des problèmes qui se posent d'une part à un établissement d'une dimension plus importante que celle de son exploitation et parfois très importante, et, d'autre part et corrélativement, dans le cadre d'une zone agricole qui est à l'échelle de 100 à 2' ou 3,000 fois son exploitation selon le nombre de sociétaires.

D'autre part, sa participation n'y est pas purement morale et ne procède ni de la curiosité intellectuelle ni du militantisme prédicatoire et idéologique. Elle est fondée sur un ENGAGEMENT MATERIEL, sur une RESPONSABILITE PRATIQUE. Il ne s'agit pas ici de demander à quelqu'un de faire quelque chose, mais de faire soi-même quelque chose : prendre une décision, c'est-à-dire choisir entre deux ou plusieurs actes en fonction d'une réalité matérielle. Et les CONSEQUENCES FAVORABLES OU DEFAVORABLES du choix ne seront pas diffusées au sein d'une masse anonyme d'individus présents (ou futurs) mais s'exerceront sur les ressources personnelles du groupe bien défini des sociétaires.

Cela se traduit par une reconversion personnelle considérable du rôle de l'agriculteur. En effet, celui-ci, en tant que coopérateur, devient chef d'entreprise; cependant que sur son exploitation, il accomplit encore un travail directement producteur. Toutefois, à ce stade aussi et compte tenu de l'évolution même de l'agriculture et de ses techniques de production, son travail tend à se dématérialiser pour devenir essentiellement une tâche de gestion technico-économique, cela quel que soit le type d'agriculture à laquelle il se voue.

Etienne RIVES

(Extrait de "Pour une politique générale du mouvement coopératif agricole".)



Ouverture d'un bureau du Conseil Canadien de la Coopération dans la capitale fédérale

Ottawa (CUC). Martin J. Légère, président du Conseil Canadien de la Coopération, annonçait dernièrement l'ouverture d'un bureau à Ottawa pour servir les Coopératives de langue française au Canada, en même temps que la nomination de M. Hector Yelle au poste de directeur-gérant.

La coopération a besoin de cette sorte d'hommes

Même si on reproche à l'heure actuelle à l'adulte d'avoir tendance à se désengager, à se réfugier dans le cercle étroit de sa vie quotidienne et de se désintéresser des grands problèmes, je crois qu'il s'agit plutôt d'apparences extérieures que d'un phénomène en profondeur. Nous pouvons constater facilement que les adultes sont inquiets de l'avenir, qu'ils se posent comme jamais tout un ensemble de questions sur leur situation présente et sur les phénomènes qui l'affectent. Ils sont plus assoiffés de renseignements que jamais. Dans la mesure où il est possible de leur donner des renseignements exacts, et de leur présenter des objectifs précis et désirables, il est certain qu'ils pourront être disponibles pour une action sérieuse, réaliste et responsable. Je crois par ailleurs qu'ils ressentent plus que

Natif de Lefalvre, Ontario, gradué de l'université d'Ottawa, M. Yelle possède, à l'âge de 51 ans, une vaste expérience des affaires de l'éducation et du mouvement coopératif. Durant 10 ans il fut assesseur en chef pour la ville de Kapuskasing. Après cinq ans de service comme comptable et secrétaire de la Coopération d'Electricité d'Abitibi-Est, il fut chargé durant les cinq dernières années, de relations publiques pour l'association des éducateurs canadiens-français de l'Ontario.

La nomination d'un représentant permanent du C.C.C. à Ottawa devrait renforcer les échanges futurs entre ce groupement et l'Union des Coopératives du Canada. Les deux organismes sont membres de l'Alliance Coopérative Internationale et réunissent dans leur cadre la plus grande partie des coopératives canadiennes.

jamais le besoin de pouvoir compter sur des dirigeants en qui ils peuvent mettre leur confiance.

La coopération pour exister, pour progresser et pour rendre service, a besoin elle-même de cette sorte d'hommes, plus riches intellectuellement et moralement, et qui ont développé leur intuition et leur désir de service du bien commun. Leur rôle est aujourd'hui plus évident que jamais, et peut, si nous voulons, devenir très important dans l'avenir.

Léo BÉRUBÉ

(Extrait d'un travail présenté au congrès du C.C.Q., nov. 1964.)

FIN DE LA GRÈVE CHEZ PRICE BROTHERS LIMITÉE

Victoire éclatante de l'UCC

96.7% des grévistes votent pour le retour au travail. — En trois ans, augmentation minimum de \$0.50 l'heure et de \$0.80 la corde. — Réduction de la semaine de travail de 54 à 45 heures avec pleine compensation. — Union obligatoire à l'engagement (atelier syndical parfois).

C'est par un vote quasi unanime que les 700 grévistes présents à une assemblée spéciale tenue à Jonquière, dimanche le 7 novembre, se sont prononcés en faveur de l'entente préalable prise par leurs négociateurs avec la Compagnie Price Limitée, le 2 novembre et tel qu'annoncé dans notre édition de la semaine dernière. En effet, 96.7% des travailleurs forestiers présents ont voté pour le retour au travail considérant les gains obtenus comme une victoire éclatante. La grève des 1,800 travailleurs forestiers de la Compagnie Price Limitée était dans sa cinquante-cinquième journée.

Cette grève, la troisième en importance, dans le secteur forestier, pour l'Est du Canada, n'a été marquée par aucun incident reprehensible. Elle a démontré de façon définitive la solidarité syndicale inébranlable de tous les travailleurs forestiers et producteurs de bois à pâte de la région, faisant partie des cadres de l'U.C.C. Il est à noter que les cultivateurs du Saguenay - Lac St-Jean avaient également donné leur appui total aux grévistes.

Comme M. Léopold Lévesque, directeur du Service Forestier de la Confédération de l'U.C.C., le mentionnait aux grévistes, les gains obtenus à la suite de cette grève, constituent l'étape la plus importante franchie, jusqu'ici, par les travailleurs forestiers vers la reconnaissance officielle de leur statut social en tant que travailleurs.

En plus de M. Lévesque, les autres négociateurs de l'U.C.C. étaient M. Jean-Louis Duchaine, directeur du Service Forestier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, MM. Raymond Tremblay et Jean-Baptiste Savard, Régis Larouche et Roland Emond, tous délégués des travailleurs. M. W. J. Johnston, vice-président aux opérations forestières de la Compagnie Price Limitée, MM. J. H. Doyle et P.-H. Lachance, respectivement gérant et gérant adjoint de la division forestière nord de la même Compagnie, ainsi que MM. Bergeron et Bessette représentaient l'employeur.

DE \$1.25 À \$1.75 L'HEURE

En trois ans le salaire horaire du journalier passera de \$1.25

à \$1.78, tandis que celui du conducteur de tracteur, classe A, passera de \$1.86 à \$2.40. Pour les autres classifications les augmentations sont dans les mêmes proportions, de même que pour les employés à la journée et à la semaine.

De plus, la semaine de travail qui était de 54 heures sera de 50 heures à partir du 8 novembre et de 45 heures à partir du 16 avril 1966, soit une réduction de 9 heures par semaine, et ceci avec pleine compensation.

AUGMENTATION DE \$0.80 LA CORDE

Pour les opérations mécaniques et pour les opérations conventionnelles dans la coupe du bois, le taux de la corde a été augmenté de \$0.80 à raison de \$0.35 cette année, \$0.20 à partir du 16 avril 1966 et \$0.25 pour 1967. Des augmentations proportionnelles ont été prévues pour le charroyage à forfait.

Différents taux ont été également prévus pour le bois renversé, le bois lancé et les débarras des rivières et des lacs, ce qui constitue une amélioration dans la classification de la coupe du bois.

CLASSIFICATION DU BOIS

Au sujet de la classification du bois, une étude conjointe sera faite par la Compagnie et l'U.C.C. le système sera mis en application dès le 16 avril, si, bien entendu, un tel système est applicable et après entente entre les deux parties.

Pour le bois de sclage, qui était l'un des principaux points en litige dans le conflit, la Compagnie a consenti à garantir durant la durée de l'expérience, un salaire quotidien de \$20.00 aux employés avec scie mécanique et de \$17.00 aux autres employés affectés à ces opérations.

De plus, la Compagnie s'est engagée à ne pas entreprendre la coupe des billots avant le printemps 1966. Les taux négociés sont pour une durée de 4 mois de coupe, ou encore une quantité maximum de 15,000,000 de pieds de bois.

Mentionnons entre autre une augmentation de \$1.00 le "cunit" ou 100 pieds cubes solides et une augmentation de \$2.50 à \$3.50 le mille pieds de bois, selon un système de classification établi entre les deux parties.

UNION OBLIGATOIRE À L'ENGAGEMENT

Un des gains les plus importants réalisés par les travailleurs forestiers, et aussi un des principaux points en litige, est l'atelier syndical parfait en vertu duquel, tout employé couvert par la convention est obligé d'adhérer à l'union, à l'engagement.

L'entente prévoit que les augmentations seront rétroactives à compter du 16 avril 1965. Les travailleurs à forfait recevront comme ajustement la différence entre l'ancien taux et le taux négocié, tandis que les salariés recevront \$0.90 par jour travaillé. Pour les opérations de bois de sclage, la rétroactivité sera de \$3.00 par jour du 30 août au 13 septembre.

3 SEMAINES DE VACANCES APRÈS 8 ANS

Pour la première fois, les forestiers de la Compagnie Price bénéficieront d'un système de vacances comparable à celui des travailleurs de l'usine. En effet, le nouveau système permettra au travailleur forestier de choisir entre retirer son allocation de vacances ou tout simplement prendre des vacances pendant la période qui lui convient.

Le nouveau système prévoit 4% du salaire ou 2 semaines de vacances après 3 saisons; 6% ou 3 semaines de vacances après

8 saisons et 8% ou 4 semaines après 20 saisons.

En outre, les forestiers, pour la première fois, bénéficieront de 6 jours chômés et payés, soit 5 en 1966 et 6 en 1967. Les employés avec heures non vérifiables auront dès cette année 3 congés payés par mois et 4 à compter du 16 avril 1966.

AUTRES CONDITIONS AVANTAGEUSES

Des compensations spéciales ont été prévues pour l'usage de l'automobile en forêt et le bris des débusqueurs, de même qu'une prime a été accordée pour le travail de nuit.

D'autres clauses ont trait aux rappels, aux permutations temporaires, au temps supplémentaire, au personnel de la cuisine. Au sujet de l'hygiène, de la facilité dans les camps et de la nourriture, d'importantes transformations seront apportées au cours de la convention, qui auront

pour effet d'améliorer la vie dans les camps.

COMITÉ OUVRIER PATRONAL

Dans le but de faciliter les relations patronales ouvrières, un comité ouvrier patronal sera formé sur chaque district de la Compagnie. Ces comités auront pour fin particulière l'étude des problèmes communs aux deux parties.

VERS UN STATUT SOCIAL

La grève des 1,800 travailleurs forestiers de la Compagnie Price Limitée, qui a duré 55 jours, s'est soldée, en résumé, par une victoire éclatante pour l'U.C.C. et par les gains obtenus marque l'étape la plus importante franchie jusqu'ici vers la reconnaissance officielle d'un véritable statut social pour le travailleur forestier.

(Communiqué)

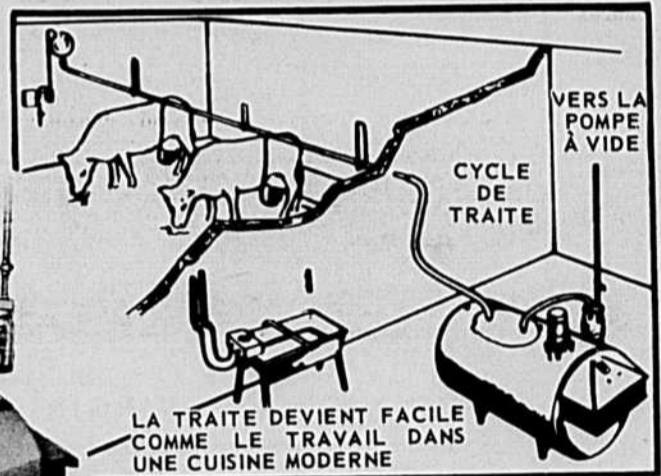
VOICI UN SYSTÈME - SIMPLE À PIPE-LINE. DE LA VACHE AU RÉSERVOIR - de coût modique pour la ferme générale à petit troupeau !

- Seul le refroidisseur en vrac à vide rend ce système possible
- Adapté à votre trayeuse actuelle
- Nul besoin de pompe ou de coûteux dispositifs de dégagement, de nettoyage difficile



Plans de financement et de location.

NOUVEAU PIPE-LINE À VIDE SIMPLE-SIFON Zero® DE LA VACHE AU RÉSERVOIR



LE VIDE SIPHONNE DIRECTEMENT LE LAIT DES VACHES DANS LE REFRIGÉRISEUR EN VRAC À VIDE Zero®

Pour vous renseigner à fond sur le système, les prix modiques et les programmes de financement et de location, postez sans délai le coupon ci-dessous !

ZERO CORPORATION

776-W Duncan Ave. Washington, Mo., U.S.A.

COUPON à poster pour vous renseigner !

ZERO CORP.
a/s La Terre de Chez-Nous, dépt. 776-W
515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q.

Veuillez me documenter à fond sur le nouveau SYSTÈME DE TRAITE À PIPE-LINE SIMPLE-SIFON ZERO ACTIONNÉ PAR LE VIDE, DE LA VACHE AU RÉSERVOIR, sur les prix modiques et les programmes de financement et de location.

NOM
Nombre de vaches Téléphone
Adresse
Localité Prov.

12-F

Le dessin de droite, au haut, montre combien la traite et le nettoyage peuvent être faciles avec le nouveau PIPE-LINE SIMPLE-SIFON ZERO. C'est un système de traite complet et simple à pipe-line, actionné par le vide, de la vache au réservoir - il met à concours votre trayeuse actuelle à seaux et le REFRIGÉRISEUR EN VRAC À VIDE ZERO. Le PIPE-LINE SIMPLE-SIFON est fort peu coûteux. Ce modèle de réservoir ZERO, offert avec une capacité de 100, 150, 200, 250 ou 300 gallons, coûte moins cher qu'un refroidisseur de bidons et les bidons nécessaires.

SEUL LE REFRIGÉRISEUR EN VRAC À VIDE REND CE SYSTÈME POSSIBLE! Le vide, assuré au réservoir ZERO par la pompe à vide de votre trayeuse, siphonne le lait directement de la vache, par le pipe-line et la courte canalisation du lait, jusqu'au réservoir ZERO, prêt à le recevoir. **PAS BESOIN DE POMPE À LAIT NI DE COÛTEUX DISPOSITIF DE DÉGAGEMENT DIFFICILE À NETTOYER!**

L'ENSEMBLE DE NETTOYAGE INTÉGRÉ, SIMPLE ET ACTIONNÉ PAR LE VIDE, lave, rince et assainit la conduite du lait et la machinerie de traite automatiquement.



"Avant de l'acheter, tâchez de vérifier si sa laine est 100% pure..."

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

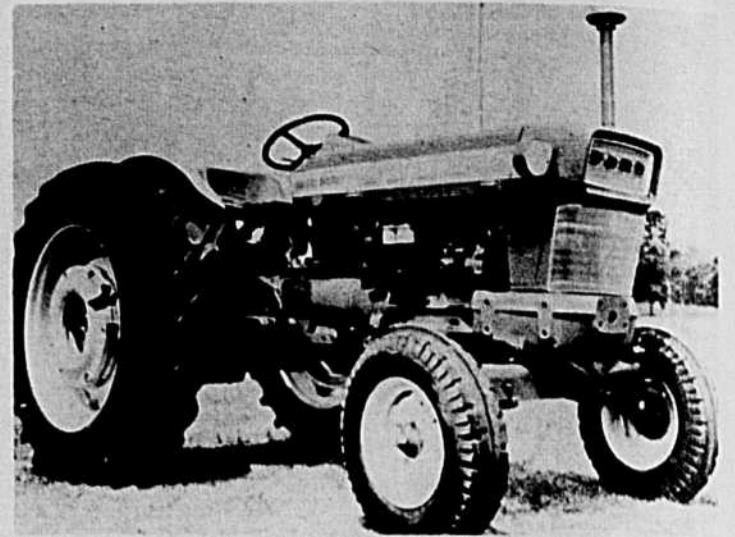
Québec - Tout observateur politique au parlement provincial de Québec ne peut passer outre les dernières élections fédérales sans apporter certains commentaires. D'autant plus que le gouvernement Lesage convoquera les québécois aux urnes possiblement à l'automne de 1966. Une analyse du vote donné dans la belle province indique que les libéraux semblent avoir perdu du terrain aux mains des conservateurs, à l'encontre même des prédictions. Mais les partis libéraux et unionistes devront tenir compte aussi des votes accordés en forte proportion aux tiers partis. Ainsi, on doit se demander où se dirigeront les 234,591 voix allouées au Nouveau Parti Démocratique bien que la tendance favoriserait les libéraux surtout à la suite de la tactique diplomatique de René Lévesque, pilier incontestable de l'équipe Lesage, qui ne cachait nullement, quelques jours avant le scrutin national, son attirance vers le NPD et surtout son chef provincial, M. Robert Cléche.

Jean Lesage et Daniel Johnson convergent vers les créditistes. Le demi-échec de la phalange caouettiste déclenchera vraisemblablement la création définitive d'un parti politique provincial, d'autant plus que M. Réal Caouette, en dépit d'une opposition farouche des libéraux et des unionistes en plusieurs comtés, a tout de même réussi à attirer 345,308 voix au scrutin national. Peu probable que ces créditistes accordent leur appui aux libéraux ou aux unionistes aux élections provinciales prochaines. Or, il est aussi établi que l'UN recrute surtout ses députés dans les comtés ruraux, tout comme les créditistes du reste. La lutte promet donc d'être fort contestée. En somme, à tout considérer, ce sont les cultivateurs du Québec qui auront à désigner les porte-paroles des comtés ruraux et il ne serait pas surprenant qu'à l'Assemblée Législative, trois partis provinciaux viennent à participer aux débats de la chambre basse.

suit. Au ministère des Terres et Forêts, l'on n'aura peut-être jamais connu autant de fébrilité qu'actuellement, alors que les fonctionnaires et planificateurs doivent poursuivre leurs études et la compilation de rapports et de statistiques, en prévision des séances publiques qui seront tenues, sous les auspices du ministre, M. Lucien Cléche, à l'Université Laval, pour auditionner tous les intéressés aux politiques futures du gouvernement sur le secteur de l'industrie et de l'exploitation forestière. Il appert que le nombre des mémoires déposées de beaucoup les prévisions. Toutes les compagnies de papier entendent déposer leurs arguments, de même que l'U.C.C. (évidemment) et certains corps intermédiaires.

MAIS LES CRÉDITISTES
Toutefois, le véritable problème à solutionner pour MM.

AUX TERRES ET FORÊTS
Tandis que ces spéculations sont discutées au parlement, l'activité ministérielle se pour-



Il est reconnu que le dessin des nouveaux modèles de voitures revêt une importance capitale. On reconnaît moins souvent le rôle important que joue le dessinateur dans la conception des outils agricoles considérés comme plus prosaïques. La nouvelle ligne de tracteurs qui vient d'être présentée par la Société Ford-Canada a été conçue selon un programme comparable à celui qui a précédé la production des automobiles Ford 1966. Ici, le nouveau tracteur Ford 1966, d'allure robuste mais élégante.

PROPOS D'UN AGRONOME

Les Choses et les Gens
par Jean-Charles MAGNAN

Sur une récente brochure de M. Maurice Carel

Tout cultivateur, désirant améliorer son sort, doit se procurer à l'U.C.C. la nouvelle brochure de M. Carel, publiée il y a quelques mois et intitulée : "La Gestion agricole et son organisation". Elle comprend 176 pages et 20 chapitres. Comme l'a écrit ici même, le 29 septembre dernier, un vétéran de la profession agronomique, M. Anthime Charbonneau, de Joliette, "le rôle de l'agronome doit être positif et optimiste". C'est à cette fin que M. Carel a proposé dans ses cours les moyens d'arriver au succès en agriculture.

Il y a environ cinq ou six ans, un jeune agronome français me rendait visite à mon bureau à Québec, au Ministère de l'Agriculture. Frais diplômé de l'Institut agronomique de Paris, il venait de débarquer à Québec. Il me fit une excellente impression. Son désir était de s'établir au Québec, sa seconde et dernière patrie, assurait-il. De taille moyenne, physiquement robuste, il avait l'allure dégagée, le langage posé, la parole sage, le regard éveillé. Bref, c'était un visiteur qu'il fallait écouter. Il m'observait de ses yeux vifs, me fixait intensément, laissant paraître une petite pointe d'ironie dans la prunelle. Sans en avoir l'air, il voyait tout et jugeait chaque chose. Attentif, il m'écoutait. Et la moindre nuance de ma pensée et la plus petite allusion à l'avenir difficile d'un étranger au pays ne pouvaient échapper à son regard aigu. Sa réserve, sa conversation, ses projets et ses espoirs, tout en lui me plaisait. Je l'orientai donc vers le Service de l'économie rurale dirigée par l'agronome Laurier Des côteaux. Ce dernier le prit à l'essai à son service. Durant ce stage de quelques mois il étudia, travailla, fouilla les dossiers, s'informant de tout. Il fit si bien que le Ministère se l'adjoignit à titre de conseiller technique.

On retrouve aujourd'hui M. Carel à la Faculté d'agriculture de Laval où il exerce la fonction de professeur d'économie rurale. Entre-temps sa valeur est reconnue. C'est ainsi que l'U.C.C. le chargea de publier une série d'écrits, ou un genre de cours, sur la gestion des fermes. Et, fort heureusement, les Editions de l'U.C.C. viennent de publier en brochure les articles de M. Carel, cela au bénéfice des cultivateurs.

En lisant les écrits de M. Carel, et après l'avoir souvent entendu s'exprimer en face d'auditoires agricoles, j'ai eu la conviction qu'aucun des agronomes français de passage au pays, ou ayant vécu parmi nous, n'a saisi autant que lui le rouage et l'économie de nos fermes québécoises. C'est qu'il a parcouru la Province, a observé et analysé notre domaine agricole, l'a jugé et compris à bon escient. Il y a mis du temps, de la prudence et des recherches. Fort de l'expérience et des faits acquis, il a pu nous offrir des solutions lucides et réalisables. C'est qu'il connaît son métier et l'exerce à propos.

À l'heure où l'attention se porte sur une nouvelle économie en agriculture, due à l'évolution technique et commerciale, M. Carel, dans son volume, dresse un clair tableau des composantes ou des mécanismes qui jouent dans le rouage de l'administration de nos fermes. En termes très simples, l'auteur propose une méthode ou une procédure d'analyse qui repose sur l'observation. Il recommande la gestion détaillée de tout ce qui se passe dans l'entreprise, de tout ce qui se produit, se vend et s'achète. Cela, en regard de la question comptable des pertes et des profits. M. Carel insiste aussi à bon droit sur des sujets essentiels tels que : moyens et coûts de production, fiche d'exploitation, facture du budget, loi des rendements agricoles, les ressources et les recherches données de base, les hommes et la gestion, etc. La brochure offre le résumé de tout ce qu'un cultivateur avisé devrait savoir pour réussir. Nombre d'agronomes y trouveraient aussi avantage à rafraîchir leurs connaissances en la matière.

En conclusion, l'ouvrage de M. Carel, nous apparaît riche de fond, d'expérience et de vérité. Sobre, clair, élégant dans sa présentation, il constitue un guide utile mis à la disposition du monde agricole. Livre bienfaisant venu à son heure. Il constitue un véritable tour de ferme, un fouillage averti et serré de ce qu'il faut faire et éviter au sein de nos exploitations agricoles. Ce volume marque une étape. Il sera digne, je crois, de figurer plus tard dans notre histoire de l'agriculture.

Ce n'est pas par simple complaisance que j'apporte ici mon modeste témoignage à l'oeuvre de M. Carel. Les économistes Charles Gagné et Benoît Lavigne en jugeront encore mieux que moi. Néanmoins, j'incline à penser que M. Carel sait ce dont il parle et il le dit bien. Son oeuvre renferme une documentation de haute valeur quasi unique à bien des égards. Elle mérite une large diffusion. Le tout est à son honneur et à celui de la Faculté d'agriculture de Laval.

UNE CERTAINE INQUIÉTUDE

Incidemment, le comité "ad hoc" appelé à entendre les plaidoyers des compagnies comme des organismes sur les futures politiques ministérielles en regard de l'exploitation des richesses forestières, sera présidé par le ministre, Me Lucien Cléche, lequel sera secondé à la table des délibérations, de ses sous-ministres, MM. Fernand Boutin, Roland Deschamps, Jean-Pierre Giroux et Jean-Marie Bourbeau, ainsi que de ses hauts fonctionnaires. Les théories émises par M. Cléche, depuis quelque six mois, ont provoqué une certaine inquiétude auprès des compagnies de papier qui devront cette fois, exposer en public leurs politiques. La création de SOQUEF (Société québécoise d'exploitation forestière) n'a pas surgi devant l'opinion publique par pure fantaisie. Les observateurs politiques y voient une tactique de sondage de la part du gouvernement et un geste diplomatique à l'endroit des revendications de l'U.C.C.

INTÉGRATION À COMPLÉTER

D'autre part, au ministère des Richesses naturelles, on complète graduellement l'intégration des coopératives d'électricité dans l'Hydro-Québec. Jusqu'à présent l'Hydro a versé plus de \$11 millions pour acquérir 45 coopératives en province dont les parts sociales étaient détenues par 58,000 sociétaires-membres. L'Hydro doit également solder sous peu \$300,000 que se partageront 1,800 autres membres de coopératives et tenter de solutionner le cas de la coopérative de St-Jean-Baptiste-de-Rouville. Dès que tous ces problèmes seront écartés, l'Office de l'électrification rurale disparaîtra automatiquement puisque l'Hydro-Québec assumera la mission de fournir l'énergie électrique à tout le Québec, sans discrimination de lieux et en fonction de la décentralisation industrielle. On prévoit enfin régler, d'ici quelques semaines, la dissolution des coopératives de Pérignon, au Lac St-Jean, et de St-Laurent, Kipawa et Mont-Laurier, puisque les bilans de ces entreprises coopératives sont en possession de l'Hydro-Québec maintenant.

RAPPORT ATTENDU

L'U.C.C. exigera du ministère de l'Agriculture qu'il dépose, le plus rapidement possible, le rapport sur l'étude commandée et complétée concernant la distribution du lait dans les écoles élémentaires au Québec. Malgré les pressions exercées jusqu'à présent par les producteurs et les industriels laitiers, le ministre, M. Alcide Courcy, se refuse toujours d'apporter des commentaires sur ce projet (suite à la page 22)

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES EXPORT



LE MEILLEUR TABAC DE VIRGINIE

Bols, un vrai de vrai comme "gros gin"!

De couleur dorée, le "gros gin" Bols est distillé 4 fois et fort en esprit! V'là toutes les qualités d'un bon "gros gin" que l'on boit après la chasse. Bols, bon, pas cher.



Format Pratique: 10 oz
aussi en formats de 25 et 40 oz
10 oz (no 165-F de la Régie): \$2.10
25 oz (no 165-G de la Régie): \$4.90
40 oz (no 165-H de la Régie): \$7.40



Pour rencontrer d'une façon plus adéquate encore les besoins de l'agriculture mécanisée du Québec, la corporation Oliver et la Coopérative Fédérée de Québec mettent sur le marché en 1965 de nouveaux tracteurs et de nouveaux outillages. Le tracteur 1250 est de ce nombre. Avec une puissance certifiée de 38 H.P. à la prise de force, une transmission à 6 vitesses avant, 2 vitesses arrière dont une 3ième très pratique à 4.3 m.p.h., un moteur à gazoline ou Diesel, le 1250 possède en plus toute une gamme d'avantages pratiques dont l'attelage à 3 points, un système hydraulique pour le contrôle de position de l'instrument porte ou remorque, une prise de force indépendante et le blocage de différentiel. Le siege du 1250 offre un confort inégalé. Le tracteur Oliver correspond à un besoin et la Fédérée est heureuse de pouvoir le satisfaire.

LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

(CHRONIQUE RÉDIGÉE SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

Un centenaire mémorable pour l'agriculture

Il y a très exactement cent ans cette année qu'est né la génétique moderne. Cette science qui a apporté d'innombrables bienfaits à l'agriculture et de qui on attend encore beaucoup pour vaincre la faim dans le monde mérite à plus d'un titre qu'on signale son anniversaire de naissance.

C'est le moment tout désigné pour rendre hommage, un hommage bien mérité, au fondateur de la génétique moderne, Johann Gregor Mendel.

C'est précisément au mois de février 1865 que ce prêtre, disciple de saint Augustin, lut les résultats de ses expériences faites sur l'hybridation des plantes cultivées avec soin dans les jardins de la communauté.

Le père Mendel rencontra un auditoire plutôt indifférent lorsqu'il présenta sa communication écrite dans sa langue maternelle sous le titre : "Versuche über Pflanzenhybriden" (Expériences sur l'hybridation des plantes). Les membres de la docte Société pour l'étude des Sciences naturelles de Brunn firent piètre accueil à la nouvelle communication qui semblait pour le moins difficile à comprendre et tout à fait hors du plus pur traditionalisme.

Le manuscrit de Mendel fut publié l'année suivante sans toutefois que l'accueil fut meilleur.

Ses feuilles jaunissent sous la poussière, mais Mendel continue et intensifie ses minutieux travaux.

Toujours très éloigné de la gloire terrestre, mais tout aussi enraciné que ses petits pois, Mendel connaîtra des heures particulièrement pénibles. Il verra même ses convictions momentanément ébranlées en expérimentant sur l'épervière (cette plante ne suit pas les lois générales de l'hybridation). Rappelé à l'âge de 62 ans sans qu'on puisse reconnaître ses mérites de penseur, il aura été tout de même l'un des grands bienfaiteurs des peuples.

Grâce à la génétique et à sa fille cadette, la cytogénétique (la génétique au niveau de la cellule), on a créé de nouvelles lignées de plantes résistantes aux maladies, on a expliqué une foule de processus morbides et de malformations et, chez les animaux, on a pour le moins doublé les rendements en oeufs, en lait et en chair.

La génétique est encore jeune, que sera donc son deuxième centenaire?

Souhaitons que tous les peuples de la terre, l'estomac bien rempli, paient à la mémoire de Mendel un tribut de fleurs nouvelles.

Dr Olivier Garon, M.V.,
M.Sc., Ph.D.

La Banque de Montréal crée un prix d'initiative agricole

Un concours comportant \$100,000 de prix et visant à mettre en valeur 50 chefs de file des milieux agricoles, choisis dans toutes les parties de notre pays, voilà la nouvelle que lance aujourd'hui même M. G. Arnold Hart, président du conseil et président de la Banque de Montréal.

Sous son appellation de Prix d'Initiative Agricole du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal, ce programme, a dit M. Hart, s'adresse à tous ceux, hommes et femmes, pour qui l'agriculture est une carrière à temps entier.

Il offre 50 prix de \$2,000 chacun - la moitié dans l'Est, et la moitié dans l'Ouest du Canada - "afin, a dit M. Hart, de stimuler et de répandre les qualités de chef parmi la population des régions rurales et lui permettre ainsi de faire face aux difficultés que font surgir les progrès technologiques et scientifiques dans le domaine agricole et, aussi, les transformations profondes de l'économie".

L'INITIATIVE DES AGRICULTEURS

Les prix seront attribués aux candidats selon la valeur et les possibilités de réalisation des projets de leur propre choix, projets visant à accroître leur apport personnel au milieu communautaire, et aussi d'après leur participation passée à la vie collective.

"Leurs projets une fois réalisés, les 50 gagnants, a dit M.

Hart, seront appelés à entreprendre des programmes bien définis dans leurs communautés respectives, afin de faire partager à leurs concitoyens leurs nouvelles connaissances et leur expérience, pour le plus grand bénéfice de l'aménagement rural".

Il fait remarquer ensuite que la Banque de Montréal ne participe aucunement au choix des lauréats. Des comités de sélection autonomes ont été constitués pour la région de l'Est, sous la présidence du Dr J. Gordon Taggart, ancien sous-ministre fédéral de l'Agriculture; et pour la région de l'Ouest, sous la présidence du Dr L. E. Kirk, ancien doyen de la faculté d'agriculture et ancien président du conseil des gouverneurs, à l'Université de Saskatchewan. Les autres membres de ces comités viennent des facultés, collèges et écoles d'agriculture des diverses parties du Canada.

VOYAGES ET ÉTUDES

En plus de recevoir le prix de \$2,000, les lauréats assisteront - tous frais de déplacement payés - à des séminaires d'une durée de deux jours, dans des centres de l'Est ou de l'Ouest du Canada, au printemps de 1966 et, de nouveau, au printemps de 1967.

"Le but du projet, a fait remarquer M. Hart, n'est pas de récompenser les meilleurs agriculteurs comme tels, en décernant des prix à ceux qui se sont distingués dans l'exploitation de leur ferme. L'objectif qu'on se

propose est de former de meilleurs citoyens, qui pourront jouer un rôle de chef de file dans l'aménagement de communautés rurales mieux conçues".

On peut se procurer aux diverses succursales de la banque, le guide des candidats, qui contient des détails complets sur les Prix d'Initiative Agricole du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal.

Dans Sherbrooke

Premier gain pour les producteurs de bois

Le Syndicat des Producteurs de Bois de l'Estrie vient de signer sa première convention avec la Compagnie Kruger Pulp & Paper pour un contrat de 50,000 cordes, réparti sur une période de deux ans. Les prix marquent une augmentation de \$1.30 la première année et de \$1.10 pour la deuxième. De plus la Compagnie accepte de transiger directement avec le Syndicat pour une quantité de 5,000 cordes la première année et de 10,000 cordes la deuxième.

Les négociations se poursuivent présentement avec la Compagnie Domtar dont les moulins sont situés à Windsor Mills et à East Angus. Plusieurs autres acheteurs transigent dans les Cantons de l'Est pour des quantités moins considérables.

Le syndicat des Producteurs de Bois de l'Estrie a été sanctionné en juillet dernier. Près de 8,000 producteurs ont été appelés à voter lors du scrutin.

(Communiqué)

NOUVEAU!

NEOMIX PAMINE*

Solution Pour Diarrhées

TRAITEMENT A DOUBLE ACTION POUR PORCS ET VEAUX

Contient de la Néomycine et de la Pamine

COMBAT LA CAUSE - les bactéries des diarrhées
COMBAT LES EFFETS - la diarrhée et la mort

NOUVEAU -- PAMINE*

Un Nouveau Médicament Exclusif Pour Les Diarrhées Des Bestiaux

- Pamine en calmant les estomacs nerveux enraye les crampes et réduit ainsi les fortes sécrétions liquides de l'estomac dans l'intestin.
- Pamine réduit les pertes liquides, empêche l'évacuation de la néomycine et la retient dans l'intestin pour lui permettre de tuer plus longtemps les germes de maladie.



Néomix (néomycine) est plus efficace grâce à la Pamine; action destructrice prolongée sur une grande variété de bactéries. Néomix n'est pratiquement pas absorbé par le système circulatoire; 97% demeure dans l'intestin pour combattre les bactéries qui causent les diarrhées.

Néomix-Pamine coûte par porcelet aussi peu que .07c par dose. Procurez-vous le contenant de 50 cc de \$3.25 et obtenez gratuitement la pompe médicamentrice. Peut aussi être obtenu en contenants économiques de 16 et 160 ozs.

Renseignez-vous auprès de votre fournisseur de produits agricoles.



HOWARD CHEMICAL COMPAGNIE LTEE.
2195 Rue, Masson Montreal 34, P.Q. • Orangeville, Ontario • Calgary, Alta.

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"



DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.
CHEF DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

Comment sortir L'AGRICULTURE DU QUÉBEC du marasme?

Les commentaires d'un Commandeur du Mérite Agricole: M. Paul-Abel ARES

C'est devenu un lieu commun que de dire que l'agriculture du Québec est en mauvaise posture, que tout va mal dans nos productions agricoles, que la classe agricole crève de faim. Il semble qu'en certains milieux, l'idée d'une agriculture déficitaire soit maintenant entrée dans les moeurs ou encore que l'on accepte ce fait comme une situation normale. Et ceci, en dépit de campagnes de justes revendications de plus en plus fréquentes et violentes de la part des agriculteurs.

Au pays du Québec, on est tellement pris, surtout aux niveaux supérieurs de l'administration provinciale, par l'euphorie de la planification économique-sociale, que la question agricole est depuis plusieurs lunes déjà reléguée dans l'ombre la plus opaque. On y pense parfois, à l'occasion de marches de producteurs sur le Parlement ou d'autres démonstrations populaires plus ou moins spectaculaires, mais une fois l'orage passé, quand est disparu chez les hommes publics l'effet de la crainte, c'est le calme plat. Les politiciens au pouvoir ont d'autres chats à fouetter que de s'occuper des vulgaires problèmes de l'élément rural. S'édurcir, caisse de dépôts, échanges culturels, fusions municipales, "dégrossissement" des non instruits par l'instruction "gratuite", main mise sur des entreprises familiales soi-disant en perte de vitesse, expansion tentaculaire de la SGF et autres sociétés prestigieuses, etc., etc. Comme l'agriculture fait piètre figure à côté des grandes inévitables de nos fastueux gouvernants. Il faut par tous les moyens faire taire ces galeux, ces miteux, ces quêteux, ces empêcheurs de danser en rond que sont les agriculteurs. Un snobisme petit bourgeois a pénétré les cerveaux "évolués" et pour qu'il ne soit pas dit qu'ils sont les tenants de la doctrine rétrograde de l'agriculturisme, ils se font les protagonistes d'une économie provinciale ou l'agriculture occupera l'espace que les technocrates voudront bien lui donner, c'est-à-dire la plus minime possible. Peu importe pour ces beaux esprits qu'un tel système conduise aux pires désastres économiques et sociaux. Vogue la galère du pays de Neuve France où au moins l'élite peut jouir de la vie.

HÉROÏSME DE LA CLASSE AGRICOLE

En dépit de ce climat déprimant, malgré les brimades sans nombre, nonobstant l'indifférence des citadins aux prises avec la montée vertigineuse du coût de la vie, et surtout à l'encontre des idées et des programmes saugrenus de politiciens retors, la classe agricole réussit à survivre. Ce miracle de résistance ne peut toutefois se perpétuer indéfiniment. Il n'est pas possible, même avec un esprit d'abnégation qui, dans plusieurs cas va jusqu'à l'héroïsme, que vingt pour cent (20%) de la population du Québec continue à vivre malgré les gouvernements. L'échéance approche à grands pas et

nous nous réveillerons un beau matin avec la vilaine surprise de la disparition ou presque, de toute la classe agricole avec tout ce que cela peut impliquer de bouleversements.

Mais comment se fait-il que l'agriculture en soit rendue à une situation aussi désastreuse chez nous? Par quel processus est donc passé ce secteur que l'on considérait à juste titre, il n'y a pas dix ans, comme le principal pilier de la survie de la nation canadienne française? Ne sommes-nous pas devant des prophètes de malheur lorsqu'il se fait des déclarations révélatrices sur l'état pitoyable de la classe agricole?

LE BONHEUR DES UNS...

Afin de bien saisir le problème, d'en comprendre l'ampleur et de voir s'il est encore possible de prévenir le naufrage, il est indispensable de faire une brève rétrospective, puis d'examiner attentivement l'actualité.

La deuxième guerre mondiale a marqué pour l'agriculture du Canada en général et celle du Québec en particulier, une étape décisive. Les cultivateurs de notre province, comme leurs confrères des autres provinces, furent appelés à produire tout ce que leur ferme pouvait donner. Ces années de rendement intensif dans le but de satisfaire un marché illimité, bouleversèrent profondément nos méthodes de production agricole. Cette époque marqua aussi le début de l'exode massif des jeunes ruraux vers les villes. Presque sans main-d'oeuvre, nos producteurs réussirent à fournir tout ce que nos forces armées et la population civile avalent besoin, en plus de contribuer largement aux besoins alimentaires des peuples alliés.

L'après-guerre n'amena pas une diminution de la demande pour nos denrées agricoles, loin de là. Il fallait sauver de la famine les peuples de l'Europe libérée. Rien ne semblait devoir modifier ces besoins toujours croissants, c'était, comme on nous le faisait croire alors, l'âge d'or qui s'ouvrirait enfin devant les agriculteurs. Pour produire plus avec moins d'aide, on fit appel à l'outillage et des dettes fort élevées furent contractées pour acquérir l'équipement nécessaire et améliorer le rende-

ment du sol, augmenter et sélectionner le cheptel, accroître et protéger les cultures ainsi que l'amélioration des bâtiments de ferme. Pourtant, le rêve devait bientôt prendre fin. Péniblement d'abord, puis très rapidement, l'agriculture des pays d'Europe, nos principaux débouchés, se remit sur pied et les achats diminuèrent. Puis, notre agriculture, à base d'industrie laitière, reçut un coup dont elle ne s'est jamais relevée, la mise sur le marché des substituts du beurre, la fameuse margarine en particulier. Par une publicité tenace, habile et tapageuse, les consommateurs du Québec furent conditionnés pour l'opération commerciale qui devait, selon les gros trusts intéressés, faire réaliser de grandes économies à la population. Le beurre ne réussit à demeurer sur le marché qu'avec les subsides et les prix de soutien du gouvernement fédéral. Graduellement, les principales productions laitières suivirent la même pente et ne furent maintenues que grâce à l'aide d'Ottawa. Les revenus diminuant d'une façon dramatique à la ferme, l'accélération du processus de désertion des campagnes n'a pas tardé à enlever à l'agriculture des éléments qui, dans plusieurs cas, il eut été infiniment préférable de retenir et de rémunérer convenablement.

Aujourd'hui, le nombre de fermes vraiment rentables a considérablement diminué et cette baisse menace d'atteindre des proportions encore plus alarmantes surtout avec des conditions de température vraiment désastreuses comme cette année, par exemple. Et puis, il faut bien rappeler à tous ceux qui déplorent la mévente des produits agricoles excédentaires ou encore que plusieurs productions alimentaires comme l'agneau et le boeuf, sont largement déficitaires, que le Québec ne peut pas empêcher l'entrée de produits concurrentiels sur nos marchés. Il n'existe pas de frontières pour interdire ou contrôler la venue ici de produits agricoles des autres provinces. De plus, les denrées américaines et autres pénètrent en surabondance dans nos marchés d'alimentation. Devant cet envahissement systématique, notre agriculture a peine à tenir le coup. Elle paie pour l'imprévoyance, l'incompétence et l'indifférence notoire de nos



Une mise en marché ordonnée: une solution, des problèmes...

gouvernants. Devant le désastre imminent, que fait le gouvernement de "La Belle Province"? Comment réagit-on en haut lieu face à la catastrophe occasionnée par le libre échange et le respect maladif de cette vache sacrée qu'est la libre entreprise (pas la petite évidemment, qui est tout aussi brimée que la ferme familiale)? Il faut bien l'avouer, il ne se fait rien de pratique, rien de radical, rien qui pourrait apporter une solution immédiate et satisfaisante. On se contente de cautères sur une jambe de bois. Pour satisfaire une mauvaise conscience, c'est la mise en oeuvre des moyens classiques des autorités qui ne veulent pas rompre le statu quo. Adieu veaux, vaches, cochons... au moins le Québec aura sa sidérurgie!

QUELQU'UN S'EST FAIT FORCER LA MAIN

Pour ne pas avoir établi l'assurance-récolte bien que l'absolue nécessité en ait été maintes fois démontrée, le gouvernement provincial aidé par Ottawa, n'a eu recours qu'à des demi-mesures pour venir en aide aux agriculteurs éprouvés par la sécheresse de 1965. Ces secours, répartis aux agriculteurs de 50 comtés selon les dommages aux récoltes, et d'un coût global d'environ dix millions, ne représentent somme toute qu'une goutte d'eau dans l'océan. Par ailleurs, il faut bien le dire, il n'y aurait rien eu de fait sans la parade des tracteurs organisée, au grand dam de MM. Le Sage et Courcy, par les cultivateurs de la région du Saguenay Lac St Jean. Sans cette colère d'hommes menacés de la ruine, le problème se serait promené indéfiniment dans les divers services restructurés du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. La question aurait été judicieusement examinée sous tous ses aspects par des comités et des sous-comités, avant de faire l'objet de volumineux et savants rapports, puis le tout aurait fini dans les oubliettes traditionnelles.

Il est une initiative qu'il ne faut pas oublier de mentionner ici. Le gouvernement de "La Belle Province" a créé, à la mi-septembre, une Commission royale d'enquête sur l'agriculture afin d'étudier les multiples aspects de la situation agricole chez-nous. Cet organisme, dont le travail durera plusieurs mois, pour ne pas dire des années, trouvera-t-il la solution au problème d'envergure qui lui fait face? Ceux qui connaissent réellement la situation se permettent d'en douter sérieusement et de ne voir dans cette enquête qu'un écran de fumée, une autre mystification qui permettra au gouvernement de gagner du temps dans l'espoir naïf que tout se tassera à la longue. Pour atteindre la parité de revenu de l'a-

griculture et de l'industrie, but que cherchera à atteindre la Commission April, il faudrait prendre au sommet des décisions réalistes et radicales en opposition directe avec les gros intérêts que le système a tout avantage à ne pas contrarier.

UNE ROULOTTE PAS COMME LES AUTRES

Pour garder les cultivateurs sur leurs fermes, le ministre de l'Agriculture, inspiré sans doute par les pseudo-experts de l'Office d'Information et de publicité du Québec, a recours à une innovation qui ferait rire si le sort des travailleurs agricoles n'était pas si triste. En dépit d'un état de choses catastrophique, M. Courcy est parti en tournée des régions rurales avec un camion comptoir d'information. A l'instar de ses collègues, MM. Gérin-Lajoie et Laporte, le voilà lancé dans une croisade de propagande.

Il sera difficile de convaincre les agriculteurs que c'est par des subterfuges, avec une roulotte de renseignements ou autres trucs publicitaires d'ungoût plus ou moins douteux que l'Etat du Québec remettra son agriculture sur pied. Il est absolument inutile de songer à regrouper les terres, de spécialiser les productions, d'opérer un recyclage parmi les travailleurs du sol, en un mot de pousser l'évolution dont notre agriculture a tant besoin si l'on n'apporte pas les véritables correctifs.

Une politique agricole digne de ce nom devra attendre les objectifs suivants: un programme complet d'exploitation et de conservation des sols; adapter la production aux exigences nouvelles des marchés; établir la parité des prix pour assurer les agriculteurs d'un niveau de revenus comparable à celui des autres secteurs de l'économie; établir un système compréhensif d'assurance sur les récoltes, aider à l'organisation physique et sociale de la vie rurale; libérer les agriculteurs de l'étreinte des prix et du coût de revient; abaisser le coût de production en mettant fin au contrôle des monopoles d'outillage, d'engrais et de produits chimiques; faciliter le développement des coopératives; collaborer sincèrement avec les associations professionnelles de cultivateurs; organiser une mise en marché vraiment efficace des produits agricoles, c'est-à-dire par les producteurs eux-mêmes, et enfin, élaborer des programmes pour accroître la consommation des denrées agricoles. Seul un gouvernement libre de tout attache avec les cartels, un gouvernement vraiment soucieux du bien commun peut réaliser un tel programme de relèvement de l'agriculture. Le gouvernement provincial actuel en est-il capable? Nous nous permettons d'en douter.



Une ère révolue... mais elle faisait vivre son homme!

Lettres DE MON CURÉ

Es-tu dans ta vocation?...

Si moi, ton curé, je suis prêtre pour commander ..., faire de beaux sermons ..., entretenir une belle église ..., un beau parterre, et, à l'occasion critiquer l'autorité, je manque ma vocation.

Si toi, père de famille, tu es cultivateur pour avoir une belle terre ..., de la grosse machinerie ..., de beaux bâtiments ..., un troupeau dépareillé ..., faire de l'argent ... et donner à tes enfants une instruction poussée, sans plus, toi aussi tu manques ta vocation.

Tous les deux, nous ne nous élevons pas plus haut que la terre; nous faisons une bonne vie NATURELLE; nous ne nous occupons pas de l'APPEL de Dieu qui veut que nous décollions de la terre, pour faire surnaturellement toutes ces besognes naturelles; et, par nos activités naturelles, Le glorifier, LUI d'abord ... et faire des saints : -- Ce qui ne m'empêchera pas de faire de beaux sermons, -- ni toi, d'avoir des vaches au livre d'or.

Tous les deux, nous manquons notre destinée. Nous sommes dans un état de vie, une profession, un métier. Je suis un bon curé, bien honnête; toi, bon cultivateur, progressif; mais Dieu veut que tout en étant ça, et par ça, nous soyons ses témoins et nous devenions des saints. Cet appel-là ne nous intéresse pas ... ou on n'y répond qu'après avoir répondu à tous les autres.

Sur ce train-là, nous n'irons pas au ciel, ni l'un ni l'autre ..., à moins de nous aiguiller, le plus tôt possible, sur un autre rail.

Si cette opinion te surprend, ce sera tant mieux. Tu réfléchiras un peu ... et tu essaieras de dire à tes enfants, avec tes mots, comment tu comprends ça, la vocation. Ils s'attendent à ce que tu leur en parles, parce que c'est pour tous les écoliers, la SEMAINE DES VOCATIONS.

La vocation de ton gars ou de ta fille, de 7 à 17 ans, ce n'est pas de faire un prêtre ..., une missionnaire ..., un père ou une mère de famille; c'est d'être un enfant de Dieu ... qui s'occupe de son Père ... et de ses frères et sœurs; -- C'est d'être dans la caravane qu'est le Peuple de Dieu, un pèlerin qui suit le chemin ..., porte ses bagages ... et qui, au besoin, aide aux autres; -- un adolescent que Dieu entraîne, petit à petit, pour des responsabilités plus grandes, un jour.

Si ce n'est pas ça, d'abord, et qu'il te parle de faire un curé, dis-lui de se tenir tranquille ... et de commencer par faire un chrétien ..., d'être, dans le giron de l'Eglise, quelqu'un de vivant et de disponible. S'il est là, fidèle dans les petites choses adaptées à son âge, Dieu ne manquera pas de lui offrir plus de responsabilités dans l'Eglise ... et il l'appellera dans l'état où il pourra servir avec le plus d'efficacité, lui garantissant les grâces dont il aura besoin : Ce qui arrive vers l'âge de dix-huit ans, quand le jeune est en onzième année scolaire.

Le jeune sera toujours libre de répondre "oui" ou "non". -- Qu'il sache, avant de prendre option pour Dieu et l'Eglise, dans n'importe quel état de vie, qu'il devra décoller de la terre et consentir à oeuvrer sur le plan surnaturel : Ce qui ne l'empêchera pas d'édifier son avenir temporel au milieu des hommes, d'exploiter ses talents au maximum; et, s'il en est capable de dorer ses galons.

Répète souvent à tes jeunes que quand arrivera l'heure des grandes décisions, s'ils veulent choisir, ils devront être libres; non attachés par les quatre membres, à de mauvaises habitudes.

N'aie pas peur d'attaquer le problème de la chasteté; de ces appétits qui s'éveillent en eux, ... qui ne sont pas mauvais, mais que l'on doit faire taire, en attendant l'heure de Dieu, pour ceux et celles qu'il appellera à l'état du mariage. Et qu'alors même, il y aura encore de grands sacrifices à faire, des renoncements héroïques, dont ils ne seront jamais capables, s'ils n'ont pas pris l'habitude de brider leurs passions charnelles, pendant leur adolescence et leur jeunesse.

Insiste sur la belle vertu de tempérance, en tout. Sans elle, ils feront des détraqués, ne seront jamais dans le plan de Dieu, manqueront leur vocation.

S'ils restent, au contraire, dans les cadres de la grâce et des vertus chrétiennes, il se peut que Dieu appelle l'un ou l'autre à une vocation supérieure. Comme celui-là ou celle-là sera heureux, alors, de répondre "Oui"!

Et celui-là, devras-tu ajouter, sera une bénédiction pour toute la famille, et le plus beau couronnement d'une vie, pour les parents.

Il faut, pour ça, créer au foyer une atmosphère de vocation; il faut que les enfants s'aperçoivent que les parents sont décollés de la terre ... et capables de planer.

Ton Curé



Une bonne vache laitière peut vous rapporter \$4000 pendant son existence, si vous empêchez la mammite de vous en priver. Il faut si peu de temps et si peu d'argent pour l'enrayer!

Hibitane

enraye la mammite avant qu'elle ne se déclare. S'applique en quelques secondes -- ne coûte que quelques sous.

Un produit pour la santé des animaux
LABORATOIRES AYERST



Accord chez St-Raymond Paper après 61 jours de grève

Les dernières offres sont acceptées par les grévistes lors d'un vote secret tenu samedi soir, le 13 novembre 1965, une autre victoire de l'U.C.C.

C'est par une majorité de plus de 90% que les grévistes de St-Raymond Paper ont accepté les offres de la Compagnie, lors d'une assemblée tenue samedi soir à Saint-Raymond. La grève prend fin après exactement deux mois. La partie syndicale était représentée par MM. Jean-Louis Duchaine, directeur du service forestier de l'U.C.C. du Saguenay, Paul-Emile Tremblay, organisateur syndical, ainsi que Raymond Ballargeon et Réal Lachance, tous deux délégués des employés.

M. S. H. Francis, gérant du département du bois, représentait la Compagnie. L'entente a été conclue en présence de M. Jean-Paul Lafleur, conciliateur.

L'accord signé pour une durée de deux ans, soit du 16 mars 1965 au 15 mars 1967, prévoit de nombreux avantages pour les travailleurs - forestiers membres de l'U.C.C., et cela tant au point de vue monétaire qu'au point de vue conditions de travail et conditions de vie.

Entre autre, l'entente accorde la réduction de la semaine de 54 heures à 50 heures avec plus de compensations et prévoit également l'union obligatoire à l'engagement (atelier syndical parfait).

Les taux horaires sont augmentés sur une période de deux ans, de 30c. à 35c. l'heure et les taux journaliers de \$1.30 à \$2.20 par jour. Egalement sur une période de deux ans, les taux à forfait augmentent

L'Homme et le Sol,
20 nov., 12h.30 p.m.

Le revenu des bons agriculteurs

Tout le monde reconnaît que l'agriculture traverse une période difficile. Mais que signifie ces difficultés pour le bon agriculteur? Nous avons, en effet, des centaines de bons agriculteurs au Québec. Quand les statistiques parlent de revenus agricoles de \$2,000.00 par année, il s'agit là d'une moyenne qui ne décrit pas la situation de nos excellents cultivateurs. Quel est le revenu annuel de nos agriculteurs de pointe? Il existe peu de statistiques qui le précisent.

Ce problème fera l'objet d'une discussion à l'émission radiophonique "L'Homme et le Sol" du 20 novembre prochain, diffusée à midi et trente au réseau français de Radio-Canada, Gustave Larocque en sera l'animateur.

\$3.15 pour le lait à Sherbrooke

La Régie des marchés agricoles de la province de Québec a rendu récemment une sentence arbitrale concernant un différend entre la Laiterie Leclerc, de Sherbrooke, et l'Office des producteurs de lait à cette laiterie. Le différend portait sur les prix et les producteurs de lait recevront dorénavant \$3.15 le cent livres, soit une hausse de 20 cents. D'autre part, le prix du lait de revente (surplus) a été porté à \$2.80 le cent livres, une augmentation de 20 cents également.

Le différend avait été porté à l'arbitrage par l'Office des producteurs, après une séance de conciliation.

de 37c. la corde. Les augmentations accordées sont rétroactives au 15 mars 1965.

Le nouvel accord prévoit encore trois jours chômés et payés et en plus pour le personnel sans heures régulières, trois congés mensuels payés cette année et quatre (4) l'an prochain.

Le régime des vacances accordé aux employés deux (2) semaines de vacances après trois (3) saisons de service ou l'équivalent soit 4% des gains bruts.

Les allocations pour usage de l'automobile ont été augmentées

de même que celles prévues pour la location de scie mécanique. La prime de nuit, les rappels, l'hygiène, la sécurité, les commodités dans les camps, la nourriture et le personnel de la cuisine ont fait l'objet d'accords qui apporteront d'autres améliorations aux conditions de vie et de travail du forestier.

La Compagnie a accepté enfin, un véritable régime d'ancienneté pour ses employés; ce régime est adapté aux conditions particulières du travail en forêt.

Comme le règlement de Price, celui intervenu entre St-Raymond Paper et l'U.C.C. constitue un pas important vers la reconnaissance officielle du statut social du travailleur-forestier.

Producteurs de bois de Québec-Sud: VOTEZ...pour vous!

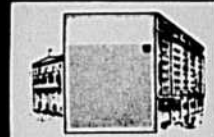
Depuis assez longtemps, les producteurs de bois de Québec-Sud désirent obtenir un plan conjoint pour la vente de leur bois. Aujourd'hui, ils ont l'occasion de réaliser ce projet puisque la Régie des marchés agricoles du Québec a organisé un scrutin en ce sens à la demande du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud dont les officiers sont élus par l'ensemble des producteurs de la région.

Tous les producteurs sont donc invités à voter. On n'a qu'à suivre à la lettre les instructions déjà reçues sous forme, entre autres, de trois enveloppes, indiquer son choix, puis mailer son bulletin de vote, comme indiqué, dans le plus bref délai.

Les producteurs qui sont réellement intéressés à "devenir maître de leur produit", sont donc priés de voter immédiatement en faveur dudit plan conjoint et profiter des avantages que déjà plusieurs autres régions en retirent. On aura sans doute pris connaissance dans une autre page de La Terre de Chez Nous qu'un plan conjoint récemment voté dans Sherbrooke a rapporté une augmentation substantielle des prix aux producteurs.

Les producteurs de bois de Québec-Sud ne doivent pas hésiter. Ils doivent voter immédiatement. Pour autres détails, on peut s'adresser à la Fédération de l'UCC de Québec-Sud, 125, 18e rue, St-Georges ouest, Beauce.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



ACTIF

	1965	1964
Encaisse et autres disponibilités	\$ 58,951,026	\$ 53,479,551
Portefeuille	131,697,975	129,932,975
Prêts sur titres	8,110,469	20,358,531
Autres prêts	329,677,635	288,810,668
Immeubles	6,334,644	6,178,929
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	8,335,592	8,134,395
	<u>\$543,107,341</u>	<u>\$506,895,049</u>

PASSIF

Dépôts	\$511,625,881	\$475,865,946
Lettres de crédit et autres passifs	4,367,635	4,588,393
	<u>\$515,993,516</u>	<u>\$480,454,339</u>
Capital, réserve de prévoyance et bénéfices non répartis	27,113,825	26,440,710
	<u>\$543,107,341</u>	<u>\$506,895,049</u>

ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

Bénéfices d'exploitation de l'année	\$ 4,463,115	\$ 4,310,312
Provision pour impôts	2,260,000	2,170,000
Bénéfices nets	\$ 2,203,115	\$ 2,140,312
Dividendes	1,530,000	1,485,000
	<u>\$ 673,115</u>	<u>\$ 655,312</u>
Solde des bénéfices non répartis, exercice précédent	140,710	185,398
Total	\$ 813,825	\$ 840,710
Porté à la réserve de prévoyance	700,000	700,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre	<u>\$ 113,825</u>	<u>\$ 140,710</u>

Le Gérant Général,
LÉO LAVOIE

Le Président,
J.-UBALD BOYER

Les résolutions forestières du 4^e congrès général de l'UCC

N.D.L.R. — Nous présentons ci-contre les résolutions forestières telles qu'amendées et adoptées par les délégués au 4^e congrès général de l'UCC tenu à Beauport, les 19, 20 et 21 octobre dernier.

F-1 INTÉGRATION DE LA FORÊT A L'ÉCONOMIE RURALE

Le Congrès demande:

1. Que des cadres soient donnés aux ruraux dans le plus bref délai possible à l'intérieur du ministère des Terres et Forêts, en vue d'activer la mise en application de la politique de l'intégration de la forêt à l'économie rurale;
2. Qu'une Régie des associations coopératives forestières soit formée au sein du ministère des Terres et Forêts. Cette Régie aurait pour but d'arbitrer et de trancher tout litige qui interviendrait entre les associations coopératives forestières et les industriels forestiers dans la négociation de contrats entre les deux parties;
3. Qu'un Arrêté-en-Conseil soit édicté chaque fois qu'il s'agit d'établir des réserves à l'intérieur des propriétés d'un concessionnaire forestier ou sur des terrains vacants de la Couronne, afin que les associations coopératives forestières puissent fonctionner avec sécurité et que de plus le même document garantisse des contrats annuels et renouvelables pour une période minimum de cinq ans dans le cas des concessions forestières, et d'une manière permanente dans le cas des terrains vacants de la Couronne;
4. Que les forêts de la Couronne soient redistribuées de façon à permettre l'amélioration des réserves déjà existantes et l'établissement des réserves

forestières nécessaires à la vie de la population rurale;

5. Que ces réserves forestières soient situées à proximité des paroisses rurales, facilement accessibles et de grandeurs suffisantes, et attribuées aux associations coopératives forestières qui en ont besoin et qui sont disposées à appliquer un contrôle convenable de la coupe et toute autre mesure apte à assurer le renouvellement indéfini de ces forêts;
6. Que le ministre des Terres et Forêts charge pour les dites réserves, un droit de coupe plus les tarifs reconnus et obligatoires, et que les dites redevances et droits de coupe soient payables sur réception des spécifications du mesurage;
7. Que les lots de colonisation disponibles et les terres abandonnées impropres à l'agriculture soient retournés ou achetés, selon le cas, par le ministre des Terres et Forêts pour être constitués en forêts domaniales;
8. Que le ministre des Terres et Forêts établisse une politique de reforestation, plantation et de sylviculture appliquée aux forêts domaniales dont les travaux seraient effectués par les associations coopératives forestières; et
9. Que le ministre des Terres et Forêts reprenne le contrôle des essences non utilisées par les concessionnaires forestiers afin que les autres essences puissent être exploitées par les associations coopératives forestières et

transformées par des industries secondaires.

F-2 STATUT SOCIAL DU TRAVAILLEUR FORESTIER

Le Congrès demande:

1. Que les industries forestières accordent aux travailleurs forestiers les bénéfices marginaux collectifs suivants, à savoir: Assurance-vie collective et familiale, Assurance accident-maladie avec indemnité de salaire, Assurance qu'il prévoit les indemnités pour la perte de membre ou mort accidentelle, Plan de pension transférable d'une industrie forestière à une autre;
2. Que la période des travaux en forêt ait une durée minimum de 250 jours de travail;
3. Que les jours où les conditions atmosphériques empêchent le travail en forêt, les repas soient payés par l'employeur;
4. Que les camps en forêt soient munis de salles de lecture, de récréation et de divertissements intérieurs, de douches à l'eau chaude et de toilettes à l'eau courante, de chambrettes pour remplacer les immenses dortoirs et que l'on offre aux travailleurs forestiers une nourriture plus variée et de qualité supérieure;
5. Que des cours soient dispensés sur le métier de forestier à ceux qui désirent les suivre et se qualifier;
6. Que les camps en forêt soient munis d'horloges chronométriques afin d'éliminer l'arbitraire dans la tenue du temps ou des heures de travail en forêt;

7. Que le timbre d'un chômage soit toujours ximum, quel que soit le nombre de jours travaillés par semaine, et que les prestations soient en proportion à l'attention générale du cong-

8. Que le ministre des Terres et Forêts abolisse la dite du pied mesure che (P.M.P.) et rende le la mesure dite du solide pour les bois et

9. Que le ministre des Terres et Forêts accente les entreprises concernant le surage des arbres et

F-3 LES PLANS CONJoints DE BOIS

Le Congrès demande:

1. Que les Offices et de Producteurs de Bois gansent pour prendre tivement leur place mise en marché du qu'ils prouvent une toute que les courtiers à pulpe sont des inter- peuvent avantageuse- remplacés par les pro- organisés.
2. Que les Offices et de Producteurs de Bois cident enfin à prendre responsabilités dans maine.
3. La mise en marché tel que l'entend cette tion signifie la négoc- contrats fermes plus tants avec les compa- pétères;

2. Que la Régie des Marchés Agricoles en coopération avec le ministère des Terres et Forêts mette sur pied une équipe de vérificateurs (mesureurs licenciés) au service des producteurs de bois dans le but de vérifier le mesurage à toutes les étapes de la mise en marché des bois provenant des boisés régis par un plan conjoint;

3. Que le ministre des Terres et Forêts établisse un système d'inventaire rapide de tous les boisés de ferme dont la vente des produits est actuellement soumise à des plans conjoints de bois;

4. Que le ministre des Terres et Forêts prépare une loi qui empêcherait la vente des lots boisés à quiconque ne se soumettrait pas à un plan d'aménagement prévu à l'avance et que cette même loi donne priorité pour l'achat de tels boisés à des cultivateurs ou associations de cultivateurs de la région qui désirent en faire l'acquisition;

5. Que le mesurage des bois sur les terrains privés soit le même que sur les terres de la Couronne et qu'une loi sanctionne officiellement les normes de tel mesurage;

6. Qu'une loi soit édictée afin qu'un cultivateur, propriétaire d'un boisé de ferme qui désire se soumettre à un plan arrêté d'avance, de reforestation, de sylviculture et d'aménagement sur sa propriété, voit après x années, (période de 5 ou 10 ans), ses taxes municipales et scolaires annulées de façon rétroactive, s'il est conformé aux direc-

tives que lui imposait un tel plan de mise en valeur de sa propriété forestière;

7. Qu'un crédit forestier soit établi par le ministre des Terres et Forêts dans le but d'aider à la revalorisation et à l'agrandissement des boisés de ferme appartenant à des cultivateurs;

8. Qu'un octroi soit accordé aux cultivateurs propriétaires de boisés de ferme pour le transport du bois provenant de leurs boisés; et

9. Que la Confédération de l'UCC étudie les modalités d'un octroi au transport du bois des boisés de ferme.

F-4 LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Le Congrès demande:

1. Qu'un comité d'étude composé de représentants de l'UCC et de producteurs de bois - d'associations coopératives forestières - du gouvernement et de la Corporation des Ingénieurs Forestiers, fasse connaître les possibilités de développement et de mise sur pied D'USINES DE TRANSFORMATION DU BOIS selon la formule de société mixte (gouvernement plus coopérateurs);
2. Que les dites usines de transformation s'alimentent de toutes les essences et des produits de récupération provenant de la sylviculture, tant par les producteurs de bois que par les associations coopératives forestières; et
3. Que la mise sur pied de telles usines se fasse en tenant

compte du contexte économique-social du milieu rural et contribue à la sécurité et à la solidarité des gens et groupements qui composent ce milieu.

F-5 ASSURANCE-CHÔMAGE AUX CAMIONNEURS FORESTIERS

Le Congrès demande:

1. Que les camionneurs actuellement à l'emploi des industries forestières soient éligibles pour l'assurance-chômage au même titre que les camionneurs à l'emploi de l'Anglo Canadian Pulp à Forestville; et
2. Que nos représentants à Ottawa fassent une enquête afin de connaître la raison de la discrimination actuellement faite aux camionneurs forestiers de la province.

F-6 ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès demande:

1. Que la Commission fasse les chèques de prestations dans un délai de quinze jours.

LES AUTRES RESOLUTIONS FORESTIÈRES SONT REPORTÉES POUR ÉTUDE SUR PROPOSITION DE M. LEONARD OTIS (RIMOUSKI), APPUYÉ PAR M. LORENZO PORLIER (GASPE).

IL EST PROPOSÉ PAR M. AIME BISSON (QUEBEC-SUD), APPUYÉ PAR M. FLAVIEN COUTURE (QUEBEC-SUD), QUE LE CONGRÈS APPUIE LES REVENDEMENTS DES TRAVAILLEURS FORESTIERS DES COMPAGNIES PRICE LIMITEE ET ST-RAYMOND PAPER, LESQUELS SONT PRESENTEMENT EN GREVE.

Service Forestier de l'U.C.C. le 3 novembre 1965.

Les offices de producteurs ont vendu pour \$460 millions de produits en '63 au Canada

Selon un rapport annuel publié par la Section des coopératives de la Direction de l'économie, au ministère de l'Agriculture du Canada, 80 offices de vente de producteurs, qui fonctionnent en vertu de législations provinciales, ont été actifs en 1963. Ces offices cherchent à faciliter la commercialisation ordonnée des produits agricoles et à assurer des revenus plus stables aux producteurs. La valeur des produits agricoles manutentionnés par ces offices de vente, en 1963, était l'équivalent d'environ 14 p. 100 du revenu en espèces reçu par les cultivateurs canadiens pour la vente des produits agricoles.

LE NOMBRE

Quant au nombre des offices, QUEBEC vient en tête de la liste avec 49 de ces organismes soit 61 p. 100 du total; l'Ontario suit en deuxième place avec 16 (20 p. 100); la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick en ont chacun quatre; la Nouvelle-Ecosse en possède trois; l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Île du Prince-Edouard en ont chacun un et Terre-Neuve n'en a pas. Le nombre des producteurs qui font partie de ces offices de vente est estimé à 219,000 et certains cultivateurs sont membres de plus d'un organisme.

LES VENTES

Dans les sept provinces qui ont fait rapport de ventes en 1963, les produits agricoles vendus par l'entremise de ces moyens de commercialisation ont été évalués à 460 millions de dollars, soit 10 millions de plus qu'en 1962. L'ONTARIO venait en tête avec 363 millions de dollars, soit 80 p. 100 de la valeur globale des produits agricoles vendus par des offices de vente au Canada et 37 p. 100 du revenu agricole global en espèces de cette province. Québec occupait la deuxième place avec une valeur de 63 millions de dollars; les travaux de l'Office de vente des producteurs de pomme du Québec ne sont pas compris dans la compilation de 1963. La Colombie-Britannique s'est classée troisième avec 25 millions de dollars; elle était suivie de la Nouvelle-Ecosse avec 5 millions de dollars; le Nouveau-Brunswick avec 1,700,000 dollars; l'Alberta avec 1,200,000 dollars et le Manitoba avec près d'un million de dollars. Pour le Canada pris en bloc, LES PRODUITS LAITIERS se sont classés au premier rang en valeur (145 millions de dollars); au deuxième rang se trouvaient les porcs (112 millions de dollars); venaient ensuite le tabac (88 millions de dollars), les pommes de terre et les légumes (26 millions de dollars); puis les fruits (26 millions de dollars). L'Ontario a vendu la plus grande variété de denrées sous le régime des offices de vente, et les plus importantes ont été les suivantes: porcs (108 millions de dollars); produits laitiers (96 millions de dollars); et tabac (88 millions de dollars); ces produits étaient suivis du blé, des légumes, des fruits, des fèves soja, des haricots blancs, des betteraves à sucre et des semences de maïs hybride.

On sait de plus en plus, au Québec, que les engrais chimiques SHUR-GAIN libèrent au maximum les éléments fertilisants

La qualité d'un engrais chimique se mesure aux résultats obtenus. Grâce aux recherches entreprises et au service donné aux cultivateurs, SHUR-GAIN vous garantit d'avance les résultats que vous attendez de ses engrais chimiques.

Par ses recherches, SHUR-GAIN vous offre de nouvelles formules d'engrais chimiques plus concentrés — plus économiques; en effet, elles contiennent plus d'éléments fertilisants pour un prix plus bas par unité.

Le service SHUR-GAIN offre ces avantages: analyses de sols gratuites sur demande, exactement l'engrais chimique qu'il vous faut à un juste prix, et un agent SHUR-GAIN tout près de chez vous.



M. Léon St-Pierre, Princeville, déclare —

"Au printemps, j'ai utilisé par arpent 350 lb d'engrais chimique SHUR-GAIN 4-24-20. Cette application m'a donné au-delà de 3 tonnes de foin à l'arpent par récolte. Grâce à l'engrais chimique SHUR-GAIN j'ai pu doubler ma récolte de foin, voilà pourquoi j'en utilise depuis 14 ans."



M. Bourque, Plessisville, déclare —

"J'ai profité de l'assistance de Canada Packers pour obtenir une analyse de sol. Quand on connaît avec précision les besoins d'une terre, il est facile de choisir l'engrais chimique SHUR-GAIN qui lui convient. Avec la formule SHUR-GAIN 4-24-20, j'ai obtenu 75 minots d'avoine à l'arpent."



M. F. Marcoux, Plessisville, déclare —

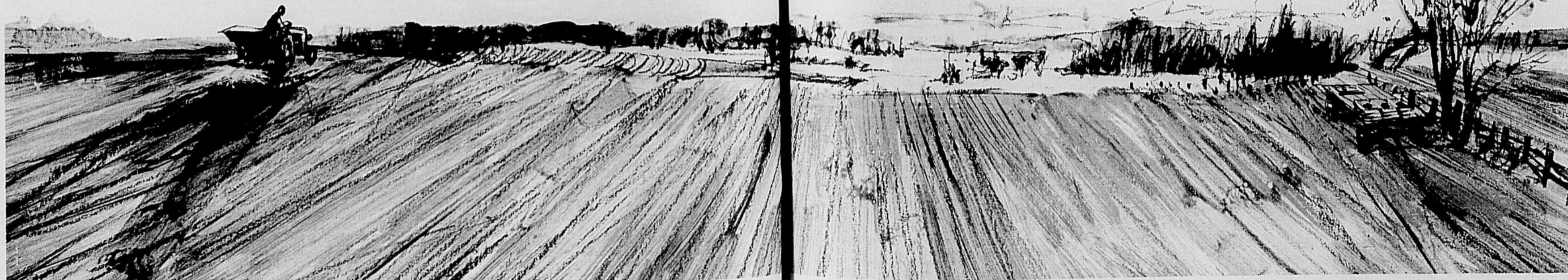
"L'augmentation de lait obtenue de mes laitières sur pâturages fertilisés à l'autonne avec SHUR-GAIN a largement compensé le coût de l'engrais chimique. J'obtiens jusqu'à 3 1/2 tonnes de bon foin à l'arpent et je n'ai pas besoin de réensemencer aussi souvent."

Cette année, vous aurez une meilleure fertilisation pour votre argent en commandant des engrais chimiques SHUR-GAIN. La marque SHUR-GAIN est réputée au Québec depuis plus de 40 ans. Souvenez-vous que SHUR-GAIN est l'engrais chimique qui libère au maximum les éléments fertilisants.

SHUR-GAIN ajoute le GAIN à L'AGRICULTURE



engrais chimiques



AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Les VRAIS professionnels de l'agriculture



La foi en l'agriculture, le désir de réussir, le travail et la persévérance sont responsables de la viabilité et de la rentabilité de l'entreprise agricole du commandeur Séguin, lauréat de la médaille d'Or de l'Ordre du Mérite du Défricheur en 1965. Cette entreprise s'est développée graduellement et méthodiquement; elle a évolué selon les principes de la technique agricole moderne.

La ferme du lauréat personnelise l'agriculteur intelligent qui a su organiser ses productions en fonction des conditions avantageuses du marché environnant. Située à proximité du Lac Castor, centre de villégiature du Nord de Montréal très fréquenté l'année durant, elle bénéficie d'un précieux débouché pour certaines productions agricoles spéciales qui assurent un revenu d'appoint appréciable et contribuent à grossir le revenu net annuel de l'exploitation.

L'exploitation du commandeur se caractérise surtout par le coût de revient peu élevé de ses productions et par la répartition judicieuse du capital investi. La capitalisation en machinerie est très faible vu que les chevaux exécutent tous les travaux. Les investissements sont concentrés sur l'amélioration du sol, et des productions végétales et animales. Toute la régie est en fonction d'un budget qui prévoit les recettes et les dépenses pour une période déterminée. Ce budget est contrôlé par une bonne comptabilité et basé sur un programme précis d'opérations.

Monsieur Séguin a acquis son expérience à la ferme paternelle et comme salarié pour le compte d'un entrepreneur forestier, alors propriétaire du lot qu'il cultive actuellement. A l'époque de l'achat il y a onze ans, le lot comprenait 30 acres de terrain non essouché. Le lauréat, doté d'un sol assez facile à cultiver et exempt de roches, travailla d'abord à la mise en valeur

de son bien par l'agrandissement et l'amélioration de l'étendue en culture. Attentif aux conseils de l'agronome, il adopta bientôt un système de culture qui contribua largement à accroître la productivité de ses champs.

Avec la progression du défrichement, des rigoles et des fossés adéquats furent creusés et, après une analyse chimique du sol, d'appréciables quantités d'amendements calcaires et de fertilisants furent appliqués régulièrement. Des applications massives d'engrais de ferme, contribuèrent grandement à l'amélioration de la fertilité du sol.

Les productions végétales sont diversifiées et les rendements répondent aux méthodes culturales pratiquées et à la bonne régie du système d'exploitation. La superficie cultivable est d'environ 64 acres et les quatre soles alternent périodiquement. Les cultures se répartissent ainsi: 15 acres de prairies de trèfle, de mil et de Ladino, 10 acres de céréales (mélange avoine et pois) 2 1/2 acres de maïs fourrager, 2 1/2 acres de pommes de terre, 1 acre de millet japonais et de choux de Siam.

Le cheptel jouit de 18 acres d'excellents pâturages d'avoine et de trèfle, pacagés en rotation, et d'un pâturage naturel amélioré de 15 acres. Les clôtures sont en excellente condition et les cultures sont à peu près exemptes de mauvaises herbes. La forêt comprend une centaine d'acres d'essences de peu de valeur commerciale, sauf l'érablière de 1100 entailles qui procure chaque saison un revenu d'appoint appréciable.

Au magnifique potager s'ajoute une fraisière d'un quart d'acre, source de revenus additionnels.

Le lait constitue la production de base et procure le revenu le plus stable de la ferme. Le rapport du contrôle laitier indique

un rendement annuel moyen d'environ 8,000 livres de lait par vache. Le troupeau comprend: un taureau Ayrshire de trois ans acheté de la Ferme de l'École moyenne d'Agriculture de Mont-Laurier, un jeune taureau de 5 mois, fruit de l'insémination, 12 vaches croisées de bonne qualité ainsi que deux taures d'un an, trois génisses et trois bouvillons de l'année. Tous ces animaux sont logés dans une grange-étable bien entretenue et bien équipée. Ils bénéficient d'une alimentation rationnelle grâce aux fourrages bien conservés, auxquels on ajoute un ensilage de maïs conservé dans un silo de tulle de béton d'une capacité de 60 tonnes. Un caveau à légumes fournit aux laitières un apport quotidien d'aliments succulents. Une laiterie propre et bien aménagée assure la conservation de la crème jusqu'à l'expédition à la Société Coopérative agricole de St-Jovite.

A la production du lait s'ajoute celle du porc. Cinq truies d'élevage, à deux portées par année, donnent une production moyenne de cent porcelets vendus en partie à l'âge du sevrage et en partie au poids de 200 livres. Un verrat enregistré de race Yorkshire est à la tête du troupeau logé dans une porcherie spacieuse et très propre.

Originaire de La Minerve, monsieur Séguin est membre actif de son association professionnelle et participe aux activités sociales de son milieu. Madame Séguin, autrefois institutrice, bien que responsable de l'éducation de ses six enfants, fait preuve d'autant de civisme que son mari.

Le commandeur projette l'agrandissement de son domaine afin de rencontrer les normes de la ferme laitière familiale de l'avenir.

Lucien SEVIGNY, agronome



M. et Mme Séguin sont fiers de leurs enfants, et... rien qu'à voir on sait pourquoi.



"J'ai deux bons chevaux, ça fait mon affaire et ça ne coûte pas cher. Si je suis mal pris j'engage un voisin avec son tracteur... ça fait son affaire et la mienne aussi." (M. Séguin)

La protection des fraisiers durant l'hiver

Paul CARPENTIER, agronome

Bon nombre de producteurs de fraises ont vu leur récolte considérablement réduite ou entièrement perdue en 1965. Il est admis que les conditions climatiques ont été défavorables, mais un peu plus de prévoyance de la part de certains producteurs aurait contribué à réduire les pertes subies.

Les gels et dégels intermittents à la fin de l'automne et parfois durant l'hiver sont les pires ennemis des fraisiers si ceux-ci ne sont pas adéquatement protégés. Il va sans dire que la plantation de fraisiers doit être parfaitement égouttée; la recouvrir d'un bon paillis constitue une protection supplémentaire indispensable. Cette couche de paille doit avoir environ trois pouces d'épaisseur. La paille d'avoine, d'orge ou de seigle constitue le paillis par excellence, à condition bien entendu qu'elle soit propre, c'est-à-dire, exempte de graines de mauvaises herbes. Les foins de grève, à défaut de paille, donnent également de bons résultats.

On sait que cette année la paille est dispendieuse et très rare dans certaines régions. Faut de mieux, on pourra utiliser des branches de cèdre ou d'épinette, ou encore des clôtures à neige qu'on déplacera au

besoin, de manière à favoriser l'accumulation d'une épaisse couche de neige. L'accumulation de la neige, empêchera que les changements de température ne se fassent sentir trop brusquement et surtout préviendra une température trop basse au niveau de la couronne des plants, condition essentielle de leur survie.

QUAND APPLIQUER LE PAILLIS ?

La date d'application peut varier d'une année à l'autre. Elle se fait généralement lorsque la température baisse aux environs de 20 degrés. La surface du sol est alors un peu durcie par la gelée, ce qui rend le travail plus facile.

QUAND ENLEVER LE PAILLIS ?

Au printemps, il est important de suivre attentivement le développement de la végétation. Dès que les feuilles du centre des plants commencent à jaunir, il faut écarter le paillis de sur le billon et le laisser dans les rangs. Il aura là encore son utilité; en diminuant l'évaporation, en retardant la croissance des mauvaises herbes, et lors de la cueillette, en conservant les fruits propres même après une pluie d'abat.



Quelques cultures: des pommes de terre, du blé-d'Inde de 8 pieds de hauteur avec lequel se mesure le jeune Séguin, un pâturage au repos, et à l'arrière plan, les bâtiments de ferme.

PUBLICATION 320

le dindon reproducteur

par ADHÉMAR GRATON/agronome



Le dindon reproducteur

L'éleveur de dindons du Québec doit améliorer la qualité de son produit s'il veut se mériter la préférence du consommateur québécois et faire face avantageusement à la concurrence des autres provinces canadiennes.

La publication 320, "Le dindon reproducteur" a pour but d'aider l'éleveur à atteindre cet objectif. Elle expose et commente les principaux facteurs de succès de l'élevage du dindon : une sélection judicieuse des reproducteurs, des méthodes d'élevage modernes assurant une croissance plus rapide et plus économique, et un meilleur contrôle des maladies découlant de conditions hygiéniques plus rigoureuses.

Tous ceux qui s'intéressent à l'élevage du dindon auront intérêt à se procurer cette publication ou l'auteur, un théoricien et praticien compétent, expose les meilleures techniques dans ce domaine.

Cette brochure est gratuite. Adressez votre demande à : Section des Publications, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Aux producteurs-fournisseurs de lait et de crème et aux propriétaires de fabriques

Le règlement du paiement du lait et de la crème, qui découle de la Loi des produits laitiers, a été modifié en janvier 1964.

Son objectif est de rendre le plus parfait possible le paiement aux producteurs-fournisseurs de lait et de crème selon des normes de prélèvement d'échantillons, de pesée, d'appareillage, d'analyse, d'état de constatation, de feuilles de paie, de vérification, etc., normes qui sont pratiques, précises et suffisamment étanches.

Les propriétaires de fabriques (entreprises coopératives ou privées ou à capital actions) et leurs essayeurs de lait ont donc le devoir de respecter intégralement toutes les clauses contenues dans ce dit règlement.

La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation désire renouveler à tous les producteurs de lait et de crème l'invitation de soumettre - directement à la division des Produits Laitiers à Québec, ou à l'inspecteur local - tous les griefs relatifs au test, à la pesée, etc. en rapport avec l'application du règlement du paiement du lait et de la crème. Ce règlement protège les intérêts des producteurs de crème et le personnel de la division des Produits Laitiers est qualifié pour l'interpréter efficacement et en surveiller l'application.

La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Effet de la chaleur du sol sur la croissance du maïs

On sait que le maïs a besoin de chaleur pour croître rapidement. Des expériences récentes ont démontré que, jusqu'au moment où les plants atteignent environ deux pieds de hauteur, la température du sol dans la zone des racines exerce un effet encore plus grand sur le développement du maïs que celle de l'air ambiant. Ce fait s'explique bien si l'on considère que la région de croissance des jeunes plants se situe très près et même au-dessous de la surface du sol.

L'effet de la chaleur du sol sur la croissance du maïs a fait l'objet d'une thèse de doctorat que l'auteur de cet article, boursier du Conseil des Recherches agricoles, vient de présenter à l'Université Cornell, à Ithaca, New-York. Il résume ici les principaux résultats de ses travaux et il fait part des observations qu'il a recueillies au cours de ses recherches.

Les jeunes plants de maïs poussent très peu lorsque la température du sol est inférieure à 50 degrés F. Dès que la température du sol s'élève de 50 à 70 degrés F, il se produit une augmentation rapide du taux de croissance. Celui-ci s'accroît davantage à des températures variant entre 75 et 80 degrés F, températures maximales utilisées dans ce travail.

Les basses températures du sol au début de la végétation ne causent pas en elles-mêmes d'effet dommageable sur le rendement final du maïs pourvu que le sol se réchauffe rapidement par la suite. Elles ne font que ralentir la croissance.

En effet, des semis, faits à une profondeur de deux pouces, dans des sols dont la température a été maintenue constante à 59 degrés, 68 degrés et 77 degrés F, ont sorti de terre 10, 5 et 4 jours respectivement après la date du semis. La période qui va de la sortie de terre jusqu'à ce que les plants aient atteint le stade de quatre feuilles a été, pour les mêmes températures, de 24, 15 et 12 jours.

Comme les jeunes plants de maïs requièrent de la chaleur pour se développer rapidement, il est de toute nécessité d'adopter des façons culturales qui favorisent le réchauffement rapide du sol au printemps telles que l'épandage et la préparation du terrain. L'emploi d'engrais azoté, phosphaté et potassique est un autre bon moyen d'activer la croissance à cette période de l'année.

Que la récolte de maïs soit utilisée comme grain, comme fourrage ou pour la consommation humaine, il est important de semer aussitôt que le sol est prêt à recevoir la semence, disons durant les deux premières semaines de mai dans le sud du Québec. Même si la température du sol est plus basse que celle requise pour une croissance rapide, il se produira tout de même une certaine végétation. Un semis hâtif aura pour effet de produire des plants suffisamment développés pour tirer plein avantage des chaleurs du mois de juin et ainsi parvenir à maturité quelques jours plus tôt.

Eric G. BEAUCHAMP,
Station de Recherches,
Saint-Jean, Québec

Mutation d'agronomes

Monsieur Isidore Laliberté vient d'être muté au poste d'agronome titulaire du comté de Témiscamingue, avec bureau à Ville-Marie.

Monsieur Laurent Chouinard, ci devant agronome du comté de Témiscouata, à Notre-Dame-du-Lac devient agronome titulaire de Mégantic-Sud, avec bureau à Thetford-Mines. Il remplace monsieur Lucien Therrien qui prend sa retraite le 15 novembre.

Animaux de boucherie

Succès de la vente à l'enchère à La Sarre

L'Association des Éleveurs de bovins de boucherie de l'Abitibi avait organisé, pour la première fois cette année, une vente à l'enchère qui eut lieu à La Sarre, le 13 octobre dernier.

La vente de 673 sujets a rapporté la somme globale de \$60,954.59, soit en moyenne \$90.57 par tête. Les spécialistes en ce domaine considèrent cet encan comme un véritable succès. Les membres de l'Association des Éleveurs, consignataires des animaux vendus, partagent cette opinion. Lors d'une assemblée récente ils ont décidé qu'une vente semblable où cette fois 1,000 sujets seraient offerts aux acheteurs, aurait lieu en octobre 1966.

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.



G. Bissonnette délégué des jeunes à Chicago

Monsieur Gaston Bissonnette, un jeune agriculteur de St-Polycarpe, comté de Soulanges, diplômé de l'École d'Agriculture de Ste-Martine, a été choisi comme délégué des Jeunes Agriculteurs du Québec au 44e Congrès National des Clubs 4-H qui aura lieu à Chicago, du 28 novembre au 2 décembre prochains.

C'est la première fois depuis la formation des Clubs 4-H au Canada qu'une pareille opportunité est offerte aux jeunes. Dix délégués, un de chaque province canadienne et deux chefs provinciaux responsables composeront la délégation Canadienne dont les frais de voyage et de séjour seront soldés par International Minerals & Chemical Corporation Canada Limited, de Esterhazy, Saskatchewan.

Le Congrès fournira aux membres 4-H l'opportunité d'entendre des orateurs expliquer et souligner l'importance de leur mouvement. Les délégués pourront également exposer leur point de vue au cours des discussions, et profiter des visites éducatives qui sont au programme.

Domages aux récoltes par la pluie

L'Honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que les agents du Ministère complètent actuellement une deuxième enquête pour déterminer l'étendue des dommages aux récoltes par la pluie lors de la moisson et permettre au Gouvernement de prendre une décision relative à la demande d'aide de la part des agriculteurs de tous les comtés du Québec.

Une enquête avait été faite au début d'août 1965 pour déterminer la diminution de récoltes due à la sécheresse du début de l'été.

Les deux gouvernements (Fédéral et Provincial) avaient décidé de venir en aide -- à part égale -- aux exploitants agricoles de 50 comtés dont les récoltes étaient le plus réduites par la sécheresse, cependant, des pluies très abondantes survenues en septembre et octobre, ont causé des dommages aux récoltes de céréales et autres. Elles ont même empêché plusieurs agriculteurs de se rendre dans les champs avec les instruments nécessaires à la moisson et une certaine partie de ces récoltes est encore dans les champs un peu partout dans le Québec.

Propos avicole par A. Melançon, agronome

- Il est toujours plus avantageux de vendre les poulets à griller au poids minimum requis par le marché.

- Il faut bien surveiller l'alimentation au début de la ponte. Un régime trop riche en grain engraisse inutilement les sujets.

- Le crédit utilisé à bon escient permet d'augmenter les effectifs de production. Il ne faut pas cependant s'engager à des paiements prohibitifs.

- Lors de l'entrée des poulettes l'automne, la désinfection du poulailler s'impose pour détruire les poux et les mites.

- Il est recommandable de traiter avec un bon vermifuge, les poulettes élevées sur parcours, afin de les débarrasser des vers intestinaux.

- Les sujets destinés à la production d'œufs d'incubation doivent recevoir une ration spéciale pour la reproduction. Ainsi, les poussins et les dindonneaux seront plus viables et l'éclosion sera plus élevée.

- Ne compromettez pas l'état de santé du troupeau par l'usage d'un traitement inadéquat pour une maladie spécifique.

- Laver fréquemment les abreuvoirs car ils sont souvent un lieu de contamination.

- Les risques d'introduction de la vermine durant les mois d'automne peuvent être enrayés par l'administration d'un bon raticide.

L'OPINION RURALE...



Carte de compétence

Le Ministre de l'Agriculture, M. Courcy, déclarait à Montréal il y a quelque temps, qu'il est temps d'exiger une carte de compétence du cultivateur. En 1960, M. Courcy, vous les trouvez compétents les cultivateurs. Le gouvernement qui précédait avait fait beaucoup plus pour l'agriculture, lui il promettait la lune avec sa petite politique néfaste. L'Agriculture est en train de paralyser pour de bon le pouvoir qui a été fait par des orgueilleux et des incompetents. En 1960, il prétendait que la province de Québec n'existait pas, on bouleverse tout on dirait que le gouvernement veut décourager les cultivateurs pour qu'ils abandonnent leurs terres. L'Etat veut-il s'emparer des terres comme en Russie? La voirie est dans un état lamentable, on nous ferme nos écoles et on nous impose un système d'éducation qui ne convient pas à notre milieu à un tel point que plusieurs abandonnent l'école. Il n'a qu'un seul moyen pour sauver l'agriculture, fixer un prix pour leurs produits soit l'équivalent de la hausse que le cultivateur doit payer dans d'autres domaines. Monsieur Courcy on va lui donner une carte de compétence d'organisateur d'un parti qui a patenté les faux certificats d'électeurs, dans le but d'incriminer leurs adversaires de petits politiciens et de Ministre de l'Agriculture incompetent. Vous remerciant.

A. Thibault.

Trouver une autre "patente"

Notre Ministre d'Agriculture se frotte les mains d'aise depuis quelque temps, croyant avoir trouvé une "opération" merveilleuse qui va rendre les cultivateurs heureux et prospères, une "patente" qui va permettre à notre premier "taxeux" quand il ira faire une tournée dans les autres provinces de dire "les cultivateurs du Québec gardent tous au moins 25 vaches". Investir ou abandonner, tel est la sentence rendue par notre bon ministre de l'agriculture et son dévoué sous-ministre. Il y en aurait bien long à dire sur les inconvénients de cette aventure. Je

résumerai. Je ne parlerai pas non plus des paroisses où les terres sont déjà assez grandes, fertiles, planches pas de roche, faciles à cultiver. Je laisse le soin aux gens de ces régions de dire ce qu'ils en pensent. Parlons des paroisses en arrière des concessions comme on dit où le sol est pauvre, pierreuse, accidenté et on pourrait ajouter où il tombe de la neige de bonne heure l'automne. La plupart des terres de ces régions ont une superficie de 80 à 100 acres et le plus grand nombre n'a pas 50 acres de cultivables, mais disons 50. Or, comme ça prend au moins 5 acres par unité animale et que pour maintenir 25 vaches faut garder avec les animaux de remplacement une quarantaine de têtes. Donc ça va prendre 200 acres, 3 autres terres que celle de la résidence. Si un cultivateur était à même d'acheter ses voisins ce sera un grand avantage mais ça ne sera pas toujours le cas, va falloir aller à 10, 15 et même 20 arpents.

Imaginez quel capital à investir en machinerie, achat de terres même avec l'aide préconisée. Quelle somme de travail pour faire marcher l'affaire, entretenir les clôtures, couper les taillis, ramasser les roches. Imaginez les dégâts que pourront causer 25 vaches quand à la fin de l'été l'herbe commencera à se faire rare, si il leur prend la fantaisie d'aller passer un petit bout de nuit dans le clos d'avoine parfois dans celui du voisin. Il y a bien encore de l'herbe sur les autres terres, mais imaginez 25 vaches sur le chemin du Roi avec un homme et son petit gars qui n'est pas encore d'âge scolaire car s'il est d'âge scolaire le père va être tout fin seul. On va peut-être dire qu'il prenne de l'aide. Des employés à \$1.00 l'heure, à la fin de l'année se sont eux qui vont avoir le gros lot. Le pauvre homme ça va être le boss. Lui et son épouse vont avoir trimé 15 heures par jour. Il va avoir eu tous les troubles, pris tous les risques, subis toutes les pertes. Il n'aura pas eu de congé même le dimanche. Il n'aura pas eu le temps d'être malade, faudra pas que la cigogne passe non plus.

Quel beau sort attend les cultivateurs de demain, moi j'appelle ça "l'Opération martyre".

On conseille à monsieur Courcy dans le peu de temps qui lui reste d'être à ce poste de tâcher de trouver une autre "patente", s'il ne veut pas passer pour le Ministre de l'Agriculture le plus insignifiant depuis la Confédération.

Edwin Bélanger,
St-Cyrille.

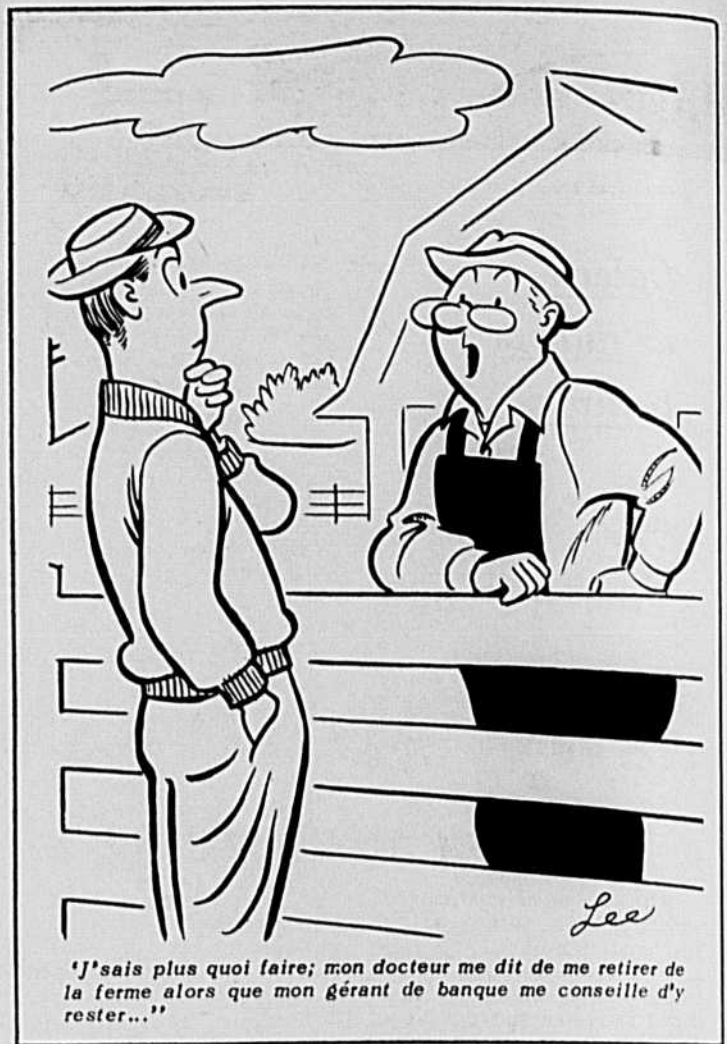
Qui peut hésiter à devenir membre de l'UCC?

Nos cultivateurs sont encore loin de recevoir l'aide financière qui leur est due en regard de l'énorme capitalisation qu'ils portent. Le nombre effarant des terres négligées ou abandonnées sont autant d'épithètes témoins du caractère néfaste d'un Crédit Agricole non complété par un service de petits prêts à court et à moyen terme.

A qui profitent les directives techniques quand le petit cultivateur n'a même pas l'argent requis pour acheter les matériaux propres à améliorer sa ferme et à accroître sa production? Pour financer l'achat d'animaux d'élevage, d'engrais chimiques, grains de semence, frais de drainage et d'érection de bons pâturages, etc., ne suffit-il pas de doubler et même de tripler le montant investi de 5 à 6 millions par l'Office du Prêt, alors qu'on lui vote, chaque année, une somme de vingt à trente millions? Il y a des politiciens qui chantent la gloire de nos belles familles affamées et chassées par la pourriture des marchés agricoles et la dévaluation de leurs biens.

Le coût des matériaux utilisés par du travail bien fait n'est-il pas par lui-même un placement lucratif? Et peut-on exiger meilleure garantie de remboursement qu'un surcroît de biens du fonds et de revenus. Et s'il en était ainsi, la petite ferme de 70 acres, d'une valeur croissante proportionnelle au capital investi, n'aurait-elle pas tôt fait d'assurer son exploitant d'une existence normale?

Quand nos dirigeants du Québec clament à tous vents que les petites fermes n'ont pas d'autres issues que de disparaître alors que le gouvernement Ontarien s'appête à aider ses cultivateurs pauvres en se faisant l'endosseur de prêts allant jusqu'à \$4,500.00 dont l'utilisation inclut même la nourriture pour les animaux. Quand la Chambre des Communes adopte, comme



"J'sais plus quoi faire; mon docteur me dit de me retirer de la ferme alors que mon gérant de banque me conseille d'y rester..."

solution ou marasme... industriel, le projet contesté du fameux plan de syndicats, il encourage les fermiers à s'endetter jusqu'à \$15,000., un capital mort. Enfin, quand le Fédéral démasque la trame d'un chambardement organisé en offrant des prêts couvrant les frais de déplacement des foyers déracinés, peut-on s'étonner qu'après avoir dévoré six millions de dollars le Bureau d'Aménagement de l'est ne trouve pas mieux que de déplorer la désertion rurale et nier que la pauvreté de nos habitants soit attribuable à un manque de syndicalisme?

La survie de l'agriculture familiale ne dépend que du souci de nos propres responsabilités comme membres aspirants de l'U.C.C. Les dénégateurs nous diront: "n'entrez pas là dedans c'est un trust". Et je répondrai qu'il y a 45 ans les journaux de ce temps précisait la domination des puissances d'argent (trusts) sur nos gouvernements. A preuve qu'aujourd'hui il ne

reste, à vrai dire, que la classe agricole qui soit encore contrainte d'engraisser les exploitants de tout accabité.

Parce que nous négligeons de contribuer au syndicalisme, parce que nous évoluons de cinquante ans en arrière des autres classes de la Société, nos griefs traînent des années en instance. Par négligence de notre premier devoir social, il s'en faut de plus que nous soyons écrasés. Mais comme nos rangs se vident à une allure qui porte à réflexion, le temps serait-il venu de jeter les cartes.

Qui de nous hésiterait à devenir membre de son association professionnelle en signant simplement une formule de contribution promissoire prenant force et échéance le jour où l'on aura recruté une majorité décisive.

Les ministériels seront dès lors nos subordonnés, et la démocratie ne s'en portera que mieux.

Joachim Couture.

MAIGRIR C'EST RAJEUNIR

et être en bonne santé
PAR LES PLANTES

TISANE AIDE A L'ELIMINATION obtenue la pureté de vos lignes, la grâce des formes et le charme de la jeunesse. Toute personne soucieuse de sa grâce physique et de sa santé doit combattre l'embonpoint alors défendez-vous contre l'ennemie grâce à notre régime qui n'altère pas la santé et qui vous permet de retrouver le contrôle de l'appétit. Lorsque vous prenez de l'embonpoint, votre organisme accumule un excédent de graisse inutile, surtout aux organes vitaux, nuit au rendement physique et à la santé en général. On peut éviter ou diminuer l'accumulation de graisse en augmentant son activité physique, aussi les produits à base de plantes vous aideront.

- a) TISANE QUATRE SAISONS No 3..... \$2.50 ou 100 TABLETTES No 3..... \$3.50 ou nos CAPSULES qui dissout rapidement..... \$3.50 (tisane et capsules peuvent être prises en même temps)
- b) CREME A BASE DE PLANTES à massage qui infiltre dans les tissus et qui résorbera les empaitements graisseux qui déforment et vieillissent et ne laissent pas, la crème - 4 onces..... \$4.50
- c) SEL DE BAIN 2 bouchons par bain chaud..... \$4.50
- d) la marche vous est pénible, rester debout vous fatigue, la chaleur vous incommoder, le froid vous donne des engelures, vous engraissez facilement par mauvaise circulation, essayez notre TISANE No 5 FEEN..... \$2.50

VÊTEMENTS SUDATION

qui aident à RESTER ALERTE, DETENDU, EN BONNE SANTE.

Deux-pièces solides SUN-N HEALTH pour hommes et dames

Blouson..... \$7.50
Pantalon..... \$8.50
Combinaison complète..... \$14.00

GRATIS - avec chaque commande d'un vêtement: une tisane "Quatre Saisons" No 2, laxative, valeur régulière \$2.50, et le cours "Comment rester alerte".



CAPSULES D'AIL

pour débarrasser l'organisme de ses déchets.

Les capsules d'ail "SUN" sont additionnées de chlorophylle et d'huile de germe de blé qui éliminent l'odeur. Elles se consomment toute l'année, se conservent facilement, sont absolument inoffensives et leurs résultats sont formidables.

100 capsules d'AIL: \$ 3.50
200 capsules d'AIL: \$ 6.00
400 capsules d'AIL: \$10.00

Le champion de la longévité (146 ans), Christian Jacobson, fuyait les médecins et mangeait de l'ail. C'était un géant droit comme un sapin, aux cheveux abondants, aux gestes vifs, au regard assuré, à la voix bien timbrée. Renseignements sur demande.

CRÈME "SUN QUICK" pour le BUSTE

Dans plusieurs cas un seul pot suffit.

Crème SUN "QUICK" pour le buste, 2 onces..... \$3.50



ÉTONNANTE DÉCOUVERTE pour le BUSTE

Le secret qui garde les seins jeunes et fermes: l'huile de GERME DE BLE en application externe, matin et soir, avec massage de 5 minutes. Ce procédé conserve aux seins un galbe parfait. Les étoiles de cinéma connaissent depuis longtemps les bienfaits de l'huile de GERME DE BLE. Format simple d'huile SUN, pure, concentrée, inoffensive.

Format simple:..... \$4.50
Format double:..... \$8.00

L'HERBE QUI ÉPILE...

un fameux traitement naturel, inodore, sans danger, supprime à jamais les poils superflus, sans arrachage, sans douleur. Herbe SUN, 2 onces - \$3.50

TROUBLES NERVEUX

Déprimé, anxieux, découragé... 100 tablettes NERVE..... \$3.50 ou liquide très fortifiant..... \$4.00



DÉFENDEZ-VOUS CONTRE L'ÂGE

Avez-vous fait ce qu'il faut pour rester jeune?

On a l'âge de ses artères, mais aussi celui de son foie et de son intestin. Lorsque ces organes n'accomplissent pas bien leurs fonctions, les déchets s'accumulent. La TISANE "QUATRE SAISONS" No 2 à base de plantes, facilite les éliminations et agit sur la circulation. En aidant l'organisme à retrouver son équilibre, elle retardera l'arrivée de la vieillesse.

Tisane No 2..... \$2.50
100 tablettes No 2..... \$3.50 aussi: TISANE LAXATIVE..... \$2.50 ou 100 tablettes laxatives..... \$3.50

COMMANDEZ AUJOURD'HUI SUN-N HEALTH PRODUCTS REG'D.

(André Benoit), - 5991, rue De La ROCHE, MONTREAL 10, P.Q. (Dépt. La Terre) - Tél.: 277-7834 ou 277-3635.

La MAISON SOLEIL ET SANTE vous présente des produits naturels, à base de plantes et éprouvés (sans danger) qui ont fait leurs preuves chez les Européens, les sportifs, les Néo-Canadiens. Commandez sans tarder par poste, envoyez chèque ou mandat, ou nous expédions C.O.D. par poste. Ajoutez 6% de taxe provinciale. Téléphonnez et venez sur RENDEZ-VOUS SEULEMENT. MODE D'EMPLOI AVEC CHAQUE PRODUIT. En ajoutant 75 cents à votre commande, vous recevrez le livre "ARGILE terre miraculeuse", pour soins à la maison (valeur régulière \$1.50).

Nos produits sont naturels, à base de plantes; ne constipent pas, ne font pas engraisser, bons pour tous les âges et les deux sexes. - Ne pas confondre avec les substituts du même nom.



Un préventif à toutes les maladies par Mantovani

Aujourd'hui, l'ail tient, sans contredit, la première place parmi les médicaments végétaux. Le Docteur Delvaile, ancien interne des Hospices de Paris, en a fait le sujet de sa thèse pour le doctorat en Médecine. L'ail est un antiseptique de premier ordre et un préservatif des maladies contagieuses, de la grippe, notamment. Puissant désinfectant des alvéoles pulmonaires, il réduit rapidement les expectorations purulentes et est préconisé dans l'asthme, la bronchite, l'emphysème, la coqueluche et la tuberculose pulmonaire. L'ail dissout les cristaux dont l'accumulation provoque le durcissement des artères. Il active et régularise la circulation du sang par l'effet de stimulation qu'il exerce sur les muscles du cœur et abaisse la tension artérielle. En outre, c'est un remarquable purifiant du sang qu'il purifie et enrichit. Il est donc indiqué dans toutes les maladies qui ont leur origine dans la circulation ou l'altération du sang, telles que: artériosclérose, hypertension, rhumatisme, arthritisme, etc...

(Communiqué)



rédaçtrice: Huguette CHAGNON

**Galerie
de talents
féminins**

par
Jacqueline April

des connaissances techniques indispensables si on veut le mener à bonne fin, c'est-à-dire créer une oeuvre belle, utile et durable. Différentes étapes concourent à sa bonne réalisation :

L'artiste May Kelly se concentre dans le tournage d'une pièce volumineuse

PRÉPARATION

1. Le choix de la terre et sa préparation. - La terre d'ici est très bonne, mais elle est trop grasse, trop plastique pour être utilisée telle quelle au tournage. Elle peut cependant être utilisée comme glaçure. Il faut mêler la terre glaise d'ici avec une autre terre déshydratée. Pour fabri-



**May Kelly-Tétreault
céramiste et skieuse**

Le présent article pourrait s'intituler "La terre de chez nous" ou "Ce qu'on peut faire avec la terre de chez nous". Pour en avoir une juste idée, il faut s'arrêter sur la route no 7, entre Iberville et Sabrevois, à l'atelier en stucco blanc de Mme André Tétreault. En pénétrant dans ce studio qui est en même temps un comptoir de vente, jadis un restaurant tenu par son frère, le visiteur est accueilli par une grande jeune femme toute simple qui a vite fait de vous son invité. Sa silhouette élancée évolue sur un fond de scène où se découpent des bouteilles rondes ou carrées, des services de vaisselle, des lampadaires suspendus au plafond, des lampes de table, une cage à moulinet, des cruches, jattes à biscuits, casseroles, pots à épices, services à liqueur, pots à bière, bols de toutes dimensions, etc., toutes oeuvres signées May Kelly.

May, une Irlandaise d'extraction qui parle mieux le français que l'anglais, ne se fait pas trop prier pour raconter son histoire aux lectrices de la T.C.N. Elle prit goût à la céramique, comme "hobby" tout d'abord, lors d'une visite à l'atelier de Gaétan Beaudin, maître-potier de North Hatley, avec un groupe des Jeunesses Musicales. Pendant cinq années consécutives elle suivit les cours d'été donnés par Gaétan. En même temps elle montait patiemment son propre atelier ayant trouvé dans la manipulation de la terre son mode d'expression favori.

"Ca vaut la peine d'essayer, nous confie-t-elle. Maintenant je ne serais plus capable de m'arrêter. C'est une détente et ça me manque si je n'en fais pas pendant deux ou trois jours. Ce que j'aime, c'est travailler avec mes mains".

Cependant, ce travail manuel, simple en apparence, repose sur

quer ses pièces en grès, May utilise 3 sortes de terre à feu qu'elle achète de différents fournisseurs. Elle délaye le tout à l'eau puis fait sécher pendant 2 heures. Après ce temps, la terre est ordinairement assez consistante pour être tournée. Les formules différentes de ces terres, qui vont faire varier la couleur, la résistance et le grain de la poterie, sont le fruit de longues recherches qu'elle commença lors de son apprentissage chez Gaétan Beaudin.

TOURNAGE

2. Le tournage est l'opération qui consiste à donner forme à une motte de glaise à l'aide du mouvement rotatif imprimé par le tour. C'est le moment privilégié où l'artiste prend le pas sur le technicien.

3. Suit un séchage incomplet de 5 à 6 heures des pièces fraîchement tournées.

4. Le tournassage se fait également sur le tour. La pièce durcie est débarrassée de ses retailles et excédents, on pose l'anse ou la poignée s'il y a lieu. C'est la touche finale sur le corps de l'objet.

5. La glaçure vient en dernier lieu, elle est facultative. C'est la couche de vernis qui donne la couleur, le lustre, reçoit la décoration. On utilise du kaolin ou du "ball clay" comme ingrédient de base auquel on ajoute un oxyde qui donne la couleur désirée : oxyde de fer pour rouge et noir, rutile pour un rouge brillant, cobalt donne bleu et nickel, gris et vert.

6. Le motif décoratif sera tracé dans la glaçure à ce stage-ci des opérations.

7. Séchage complet de 2 à 3 jours.

CUISSON

8. Les pièces sont cuites au four à 2300 degrés F., pendant 12 heures et plus, après quoi on éteint le four sans l'ouvrir pen-

dant une période de temps aussi prolongée afin d'éviter le brusque refroidissement des pièces. La température varie avec la position des pièces dans un four à gaz, elle sera plus uniforme dans un four électrique, mais donne alors des résultats moins intéressants. May possède un four de fabrication domestique, fait de briques assemblées mais non cimentées, d'après un modèle pris dans une revue du métier.

Les oeuvres de May Kelly, marquées au coin de la pureté de la forme et de la sobriété de la décoration et de la couleur, ont fait le tour de la province dans des expositions privées ou par l'entremise de la Centrale d'Artisanat du Québec. Exposées à Toronto elles ont remporté un prix de la Canadian Handicraft Guild. Mentionnons aussi les cours et démonstrations donnés au Collège Militaire de Saint-Jean et à des groupes des Chambres de Commerce, des Cercles d'Economie Domestique, des Cercles de Fermières, etc., qui ont solidement établi sa renommée d'artisan.

Pourtant les intérêts de May Kelly ne s'arrêtent pas là. Depuis son mariage il y a un an et demi à André Tétreault, étudiant comptable, elle ambitionne de posséder une vieille maison canadienne comme on en trouve le long du Richelieu. Sa collection de meubles canadiens est déjà très avancée. "Décaper un meuble, dit-elle, c'est aussi intéressant que de faire de la poterie. C'est une grande joie quand on voit apparaître le bois après plusieurs heures de travail ..."

Il est un aspect de cette riche personnalité qu'il ne faut pas passer sous silence : c'est la sportive qui vit en parallèle avec l'artiste chez May Kelly. Née d'une famille de douze enfants, dont six garçons et six filles, tous grands skieurs devant l'éternel,

elle a profité et profite encore d'une vie familiale intense et saine où les sports et la vie en plein air occupent une grande place. Elle-même a travaillé pendant plusieurs saisons comme patrouilleur de ski au Mont Gabriel dans les Laurentides, puis au Mont Sutton dans les Cantons de l'Est. Entre les deux, la sportive et l'artiste, la contradiction n'est qu'apparente. C'est May elle-même qui nous en donne le secret : "La céramique, dit-elle, c'est une expression de liberté comme le ski. Je me souviens que Raymond Lanctôt m'a dit un jour, à l'occasion d'un cours de moniteurs de ski qu'il donnait : "Toi, tu fais du ski par oreille, tu changes de technique deux, trois fois par descente..."

C'est donc sous le signe de la liberté la plus exubérante que May Kelly fait du ski tout comme

elle fait de la poterie. Elle avoue cependant qu'il y a conflit en elle par les belles journées ensoleillées d'hiver quand les pentes fraîchement enneigées se font tentatrices, alors que des commandes la retiennent à l'atelier ... Elle conclut en riant : "Non, ce n'est pas drôle d'être bohème, c'est exigeant, ça prend de la discipline pour être indisciplinée et produire en même temps".

Bohème et productive, c'est toute la définition de l'artiste authentique.

Pour tout renseignement concernant la céramique, les cours, le matériel, etc., on peut s'adresser aux personnes et endroits suivants : M. Pierre Legault, boul. Lalande, Pierrefonds; M. Gaétan Beaudin, North Hatley; Institut des Arts appliqués, 1430, St-Denis, Montréal.

PLONGÉE SUR LE RÉEL

"Je suis débordée"

La saison du grand ménage s'accompagne d'une kyrielle d'expressions toutes synonymes les unes des autres: "J'en ai par dessus la tête" - "Je n'arriverai pas à abattre toute cette besogne aujourd'hui, je suis débordée".

"Je suis débordée"...pourquoi? Le programme de la journée n'étant pas précis ou non balancé, il y a trop à faire; madame s'énerve, court, s'épuise et inflige sa fatigue à son entourage. Pour y remédier, il n'y a malheureusement pas de fée, qui d'un coup de baguette magique, transformera votre maison de la cave au grenier, mais il y a une recette composée de deux ingrédients: un peu de maîtrise de soi et de l'organisation.

Un peu de maîtrise de soi pour interrompre le lavage du plafond et recevoir aimablement votre voisin. Halte bienfaisante qui entretient l'amitié et repose vos muscles endoloris.

Un peu de maîtrise de soi pour oublier tout ce qui reste à faire et étudier, avec votre jeune fille, un patron présentant quelques complications. Aide précieuse, moments d'intimité qui ne sont jamais assez nombreux.

Un peu de maîtrise de soi pour organiser son travail afin que le mari et les enfants ne souffrent pas de ce brouhaha. Quelques moments de détente pour présenter un visage souriant, une tenue propre, des repas bien préparés tout en étant simple, feront oublier l'odeur de la peinture, le bruit de l'aspirateur... et chacun continuera de demander: "Marie, veux-tu enregistrer ces chiffres dans le cahier de comptabilité", "Maman, veux-tu coudre un bouton à ma tunique", "Maman, veux-tu me faire réciter mes leçons"... Ils sont heureux parce que vous êtes attentive, présente à leurs besoins.

Un peu de maîtrise de soi pour se dire deux choses: "Il y a demain, il y a d'autres jours..."

"Il y a toujours des joies quotidiennes qui font oublier le surcroît de fatigue".

HUGUETTE



Les pots alignés, à moitié séchés, sont prêts pour le tournassage.

May s'appropriant à leur poser des anses

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Est-ce pure folie de la part d'un conjoint blanc?..."

Q - Je suis une étudiante de 17 ans, fille de cultivateur. Notre famille est nombreuse, mais nous n'avons jamais été dans la misère. Je correspond depuis 1 an avec un étudiant noir d'Algérie qui poursuit dans son pays des études de pharmacie. Nous avons échangé des photos et ses sentiments deviennent plus tendres. Il parle même de venir un jour me rencontrer au Canada. J'essaie de ne pas m'illusionner et de garder une certaine réserve. Croyez-vous que les préjugés que l'on répète à-propos des Noirs sont fondés: ils seraient malpropres, paresseux et ne recherchent que les plaisirs des sens. Pour ma part, je suis assez sérieuse. J'ai toujours eu de la sympathie pour ceux que les autres rejettent. Leurs souffrances me révoltent et le désir de les aider me hante. Encore là, je veux être lucide dans l'analyse de la situation. Mes parents envisagent la possibilité de me voir épouser un garçon d'une autre race. Quant à moi, j'essaie de me renseigner auprès de sources dignes de confiance. Je me donne à mes études, car l'instruction acquise est une des seules choses qu'on ne pourra m'enlever plus tard. J'ai lu dans la Terre de Chez-Nous qu'on avait traité de ce sujet à la radio (mariage entre blancs et noirs). Malheureusement, je n'étais pas aux écoutes. Croyez-vous qu'il y ait du bon sens dans un projet semblable ou si c'est pure folie de la part d'une blanche de songer à épouser un noir?

Péridot.

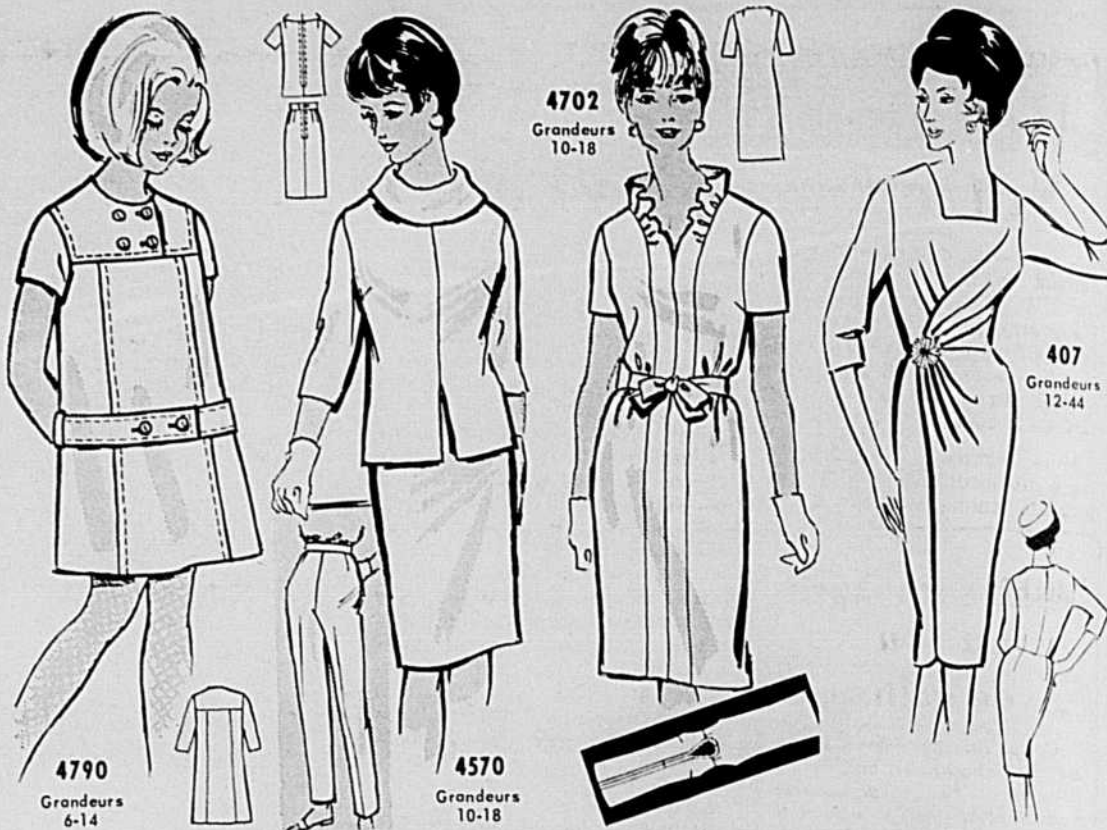
R - Je vous remercie de votre confiance. Ces problèmes d'ordre général intéressent bien des gens. Votre problème est double: devez-vous songer à épouser un noir? Mais il y a aussi que ce jeune homme vous ne le connaissez pas vraiment. Vous lui écrivez. Est-ce que vous l'aimez? Si oui, ce que vous aimez ce n'est peut-être pas tellement cet homme en tant que "Un Tel", mais un être de fiction que vous avez idéalisé. Vous aimez le "Noir intellectuel d'Algérie". Avant de le laisser faire des démarches pour venir au Canada, il faudrait que vous soyez quand même assez sûre de vous. Ses sentiments à lui, sont-ils parfaitement désintéressés? Y a-t-il déjà été question d'argent entre vous deux? S'imaginer-t-il que vous pouvez l'aider s'il vient au Canada? Tout cela, c'est important. Il y a toujours des possibilités de bonheur pour une blanche d'épouser un noir. La grande difficulté du problème n'est pas tellement la différence de couleur que le milieu où le couple vivra après le mariage. Ce jeune noir une fois devenu pharmacien viendrait-il s'installer au Canada? Devriez-vous aller vivre avec lui en Afrique? S'il vient demeurer dans une de nos grandes villes, il y a bien des chances pour que vous soyez acceptés pas mal partout. Surtout si votre famille ne s'oppose pas catégoriquement à ce projet. Si vous devez aller vivre dans son milieu à lui et vous plier à toutes sortes de coutumes familiales étranges, je doute que vous puissiez vous adapter. Trop de choses seront nouvelles: climat, nourriture, séparation totale d'avec votre vie passée. C'est romantique à 17 ans de correspondre avec un jeune Noir. Votre penchant pour les délaissés ne vous jouerait-il pas un mauvais tour? L'amour ce n'est pas la pitié. Vous ne travaillez pas pour la Sainte-Enfance. Enlevez à cet homme ce qui fait son originalité, que reste-t-il de lui en tant qu'homme tout court?

S'il avait été algérien, c'est-à-dire arabe, la différence de couleur de peau aurait été minime. Les Arabes sont presque blancs et fort jolis suivant nos critères habituels. Cependant leur mentalité et leur attitude vis-à-vis de la femme est assez rétrograde. Ils considèrent facilement la femme comme une inférieure. Cela évolue. Mais on ne change pas tous ces préjugés séculaires en une génération. Le problème de la religion est lui aussi important. Est-il mahométan, catholique, incroyant? Si en plus de la différence de couleur, il y a aussi divergence dans les croyances, les terrains d'entente peuvent devenir rares. Evidemment, on peut épouser le fils de son voisin et être malheureuse comme les pierres. Une des règles d'or d'un mariage heureux est que les deux conjoints doivent attacher de l'importance aux mêmes choses. Une certaine équivalence dans les goûts, les cultures, les besoins profonds peuvent se retrouver parfois chez des êtres différents par la pigmentation de la peau.

On croit généralement que tous les noirs sont paresseux, indolents et portés aux plaisirs sensuels. Le climat de l'Afrique comme celui des Antilles et du Sud des Etats-Unis n'est pas favorable aux excès de vitesse à cause de la chaleur et de l'humidité. Le rythme de vie doit s'accorder à ces limites-là. Aujourd'hui, dans les grandes villes industrialisées les urgences de l'efficacité obligent bien des Noirs à courir. Certains Africains de 1965 feraient honte à beaucoup de Canadiens sous le rapport du raffinement et de la propreté. Quant au langage, on n'en parle pas. Leur français est impeccable.

Si votre correspondant est étudiant en pharmacie, il y a bien des chances pour que ses goûts et sa culture vous rejoignent davantage que si vous correspondiez avec un ouvrier de Toronto sans instruction par exemple. Quant à savoir si les Noirs sont plus sensuels que les Blancs on pourrait dire en parodiant le fabuliste Lafontaine "qu'on connaît sur ce point beaucoup de blancs qui sont noirs..." Les limites que la civilisation nord-américaine imposent forcément canalisant habituellement ce que le relâchement et le désœuvrement des brosses africaines favorisent. Vous ne soulevez pas le problème des enfants nés de parents de couleurs différentes. C'est peut-être le point le plus délicat. Il faut que vous soyez capables de surmonter les préjugés et les incompréhensions que font naître ces cas-là. Si cela prend de l'amour pour faire un ménage heureux normal, cela en prend encore trois fois plus dans ces sortes d'union.

Vous me semblez quand même assez lucide en dépit de vos 17 ans pour éviter de vous engager dans une voie où vous devriez brosser chemin ou continuer de marcher en étant malheureuse. Que la lumière vous éclaire sans vous aveugler.



Une petite robe neuve

4790 - De coupe parisienne par des piqûres fait à la main, cette petite robe convient parfaitement à votre fillette. Elle l'aimera en coton ou en lainage pour les fêtes à l'école ou chez des camarades. Tailles: 6-8-10-12-14 ans. Prix: \$0.50 - Un patron 10 ans demande 1 7/8 verge de tissu de 45" de largeur.

4570 - Remarquez l'allure nouvelle de cette tunique. Portée sur une jupe ou un pantalon, elle vous permet deux ensembles différents. Choisissez un tricot, un lainage ou une rayonne. Tailles: 10-12-14-16-18 ans. Prix: \$0.50

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: - Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe.) Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seules les tailles mentionnées sont disponibles.

4702 - Un ruché ajoute une touche féminine à cette robe droite. Voyez le graphique et confectionnez cette jolie robe dans un crêpe, un lainage ou un shantung. Tailles: 10-12-14-16-18 ans. Prix: \$0.60 - 3 1/8 verges de tissu de 45" de largeur sont nécessaires pour un patron 16 ans.

407 - Robe très seyante qui a l'avantage d'allonger la silhouette. Jupe et corsage drapés, manches 3/4. Tailles: 12-14-16-18-20-40-42-44. Prix: \$1.00 - La taille 12 ans requiert 3 verges de tissu de 45" de largeur.

INSOUCIANTE: J'espère de tout coeur que vous obtiendrez de bons résultats avec cette méthode de contrôle des réflexes que je vous ai envoyée. Vous faites bien de vouloir au plus tôt vous confesser. Cela va vous procurer un calme et une confiance dont vous avez besoin. Ne vous laissez pas écraser par vos difficultés. Ne vous rendez pas plus coupable que vous l'êtes. Il est très important de garder confiance en soi en toutes circonstances. Vous n'êtes pas la grande pécheresse que vous redoutez. Vous voulez mieux agir et vous prenez les moyens pour réussir. C'est tout ce que Dieu peut exiger de ses petites créatures.

MARTY: Je vais peut-être vous surprendre, ma petite Marty, mais dans les circonstances que vous me décrivez, je vous dirais que vous, à 14 ans, vous devez laisser tomber ce garçon. Il serait autrement, il n'aurait pas ces tendances marquées pour l'alcool et une certaine forme de légèreté que je vous dirais la même chose. Tout d'abord, vous avez encore au moins 2 ans d'études à poursuivre. Vous avez déjà consulté un prêtre et il vous a dit que vous gaspilliez votre jeunesse en sortant avec ce garçon. Même si vous ne vous conduisez pas mal avec lui, il n'en reste pas moins que vous vous posez des questions à son sujet et qu'il vous inquiète. Vous ne pensez pas que vous seriez plus en paix si vous rompiez définitivement avec lui? Vous avez manqué d'affection dans votre famille, votre père boit et est brusque avec tout le monde. C'est regrettable pour vous tous. Mais ne prenez pas ce prétexte pour légitimer vos petites concessions aux garçons. Il est toujours facile de se trouver des raisons pour justifier sa conduite. Je ne sais pas quels sont vos autres intérêts dans la vie, vous prenez la peine de m'avertir que c'est inutile de vous conseiller les sorties en groupe mixtes, car les garçons de 14 à 16 ans de votre paroisse en savent plus sur la femme que n'importe laquelle d'entre elles. Beaucoup de jeunes filles sont évidemment troublées de constater à quel point les garçons sont bien tourmentés par ces problèmes. Il en a passablement toujours été ainsi. De nos jours, l'atmosphère se prête plus à l'expression de toutes ces inquiétudes là. Les groupes d'adolescents sont souvent bien grossiers. Mais, ne vaut-il pas mieux pour vous sortir même parmi ces groupes que de risquer de vous attacher à un garçon qui sera probablement la réplique de votre père d'ici bien des années. Dans votre paroisse, êtes-vous bien certaine que tous les jeunes soient aussi affolants? A 14 ans, vous bâtissez votre maison. Organisez-vous pour qu'elle soit solide sur de bonnes bases. Vous ne vous en rendez pas compte, mais vous serez l'épouse et la mère pauvre ou riche spirituellement suivant que vous aurez su utiliser votre jeunesse ou la gaspiller. Bonne chance.

INQUIETE: Vous avez 16 ans et vous sortez avec un jeune homme de 20 ans. Jusqu'à maintenant tout va bien. Mais, vous avez peur parce que vos trois soeurs ont dû se marier étant déjà enceintes. Vous dites ne rien connaître sur les problèmes de la sexualité. Votre mère ne vous a rien dit même avec les expériences malheureuses de vos trois soeurs, car ça la gêne. Certains parents me font penser à un couple qui donnerait des bâtons de dynamite à ses enfants en leur disant d'aller s'amuser dans la cour. Il recommencerait chaque fois la même chose avec tous leurs rejetons même après qu'ils eurent sautés chacun leur tour. Ce doit être bien gênant d'instruire ses filles des dangers auxquels elles s'exposent puisque tant de mères préfèrent se promener dans la grande allée avec une mariée à la taille imposante... Tous les produits d'utilité courante se vendent avec un mode d'emploi. On fournit à ses enfants un corps et un coeur et on se garde bien de leur dire comment s'en servir. Enfin, le problème ne se règle pas en un jour, même si on le criait sur les toits. Pour votre cas personnel, étant donné que vous ne pouvez disposer de que \$2.35 pour vous acheter un livre qui vous renseignera, je ne puis que vous recommander de faire venir des Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, à Montréal, le livre: "Tout ce qu'une jeune fille devrait savoir". Mais attention, ça ne veut pas dire que vous pouvez faire tout ce qui vous tente et que ce ne sera pas dangereux parce que vous avez lu le livre. Connaître les dangers et les éviter ce sont deux choses distinctes. On met des clôtures le long des routes pour empêcher les vaches de se faire écraser dans le chemin. On a des clôtures et des barrières dans nos vies un peu pour les mêmes raisons. Les Commandements de Dieu sont un peu là pour ça, entre autres choses. Une jeune fille avertie en vaut deux. Mais une jeune fille non avertie en "fait" deux... C'est différent. Sans rancune et fructueuses lectures.

ESPERANCE: Les pellicules dans les cheveux vous désespèrent. Vous avez déjà essayé beaucoup de produits sans résultat. Cet inconvenient provient assez souvent de l'état de santé en général. Il y a un produit "Rogier" à base de goudron qui est fort recommandé pour les pellicules. Avez-vous essayé le savon au soufre? Ces produits se vendent dans les pharmacies. A 18 ans étant donné vos 5 pieds, vous pourriez peser entre 110 ou 130 livres, suivant que vous avez une ossature fine ou grosse. Le roman "Les Belles Histoires des Pays d'En Haut" de Grignon se vend dans la plupart des librairies. Vous pourriez l'obtenir en écrivant aux Editions Ouvrières 1617 Maisonneuve, Montréal.

KATIA: Pour votre conseil de mode, je regrette de n'avoir pu répondre plus tôt. Pour recevoir un ré-

ponse en temps il faut adresser votre demande au moins 2 semaines à l'avance. Le velours peut toujours convenir pour un mariage, bien qu'on préfère habituellement le réserver pour le soir. Un joli ensemble en tricot de laine de teinte fusain, garni d'un tricot de dentelle blanc peut se porter aussi bien le matin que le soir. Un corsage sans manche au décolleté arrondi lui donne une allure très élégante. Vous pouvez choisir aussi des teintes plus vives telles le bleu, jaune ou rose. A 17 ans, mesurant 5pi-4po, vous pouvez peser entre 110 et 130 livres suivant que votre ossature est fine ou grosse. Pour enlever une tache de fer chaud sur votre pantalon élastique, je ne vois vraiment pas quoi faire, surtout si le tissu est jauni. S'il n'est que luisant, vous pourriez essayer de le frotter avec de l'eau vinaigrée.

FLEUR DE LYS: Je suis touchée de voir que vous avez pris la peine de m'écrire à nouveau pour répondre aux questions que je vous posais sur vous-même il y a quelques semaines. Votre désir de faire venir le prêtre chez-vous est bien différent de ce que je pensais. Il s'agit en effet d'un vieux prêtre de 82 ans, très sourd, auquel vous redoutez d'aller vous confesser parce qu'il faut parler très haut dans la sacristie. J'ai vécu le même problème dans mes jeunes années, alors qu'un vénérable chanoine aussi sourd que vénérable persistait à "entendre" les confessions. Entendre, c'était beaucoup dire. Il lui fallait à toutes minutes nous crier: "Souffle plus fort!"... On imagine alors la confusion des jeunes de 12 et 13 ans qui croient que leurs péchés sont les seuls et les plus gros de la terre. Plutôt que de le faire venir chez-vous, est-ce que ce ne serait pas plus pratique d'aller le voir à son presbytère. Dans son bureau, je doute fort qu'une fois les portes bien fermées, la ménagère ait le goût d'aller coller son oreille sur la serrure. Vous ne voulez pas que je vous envoie par la poste la méthode pour contrôler les mauvaises habitudes car, vos parents ouvrent votre courrier et vous ne voulez pas qu'ils perdent confiance en une aide aussi précieuse. Je ne suis pas surprise de lire que vous devez travailler très dur aux champs comme vos soeurs. Vous êtes de gros cultivateurs et c'est souvent la règle à ce moment là. Je m'étonne que vos parents n'aient pas soulevé ce problème. C'est une question d'optique, c'est le cas de le dire. C'est dur aussi sur les yeux que de se pencher sur les "veilloches" en plein mois de juillet quand le soleil aveugle. Cela évidemment c'est nécessaire pour la bonne marche de la terre. Tandis que la lecture, beaucoup de nos cultivateurs la considèrent comme du temps perdu. Il y a quantité de gens pourtant qui gagnent leur vie avec leurs yeux, les

(Suite à la page 20)

Réunion de secteur à Notre-Dame-du-Laus

Quatre-vingts dames représentant les cercles de Notre-Dame-du-Laus, Notre-Dame de Pontmain, Lac du Cerf et Lac des Iles ont pris part à une soirée de secteur. Mme Origène Martel, directrice de ce secteur dirigea la réunion.

Mme Jérôme Fillon, responsable diocésaine du comité d'éducation anima une discussion

sur "L'épanouissement de la femme par et dans la famille".

"Une femme est épanouie dans la mesure où elle est vraiment femme, où elle accepte sa condition d'épouse et de mère. Elle aime ses enfants en leur témoignant toute la tendresse et l'affection dont ils ont besoin; elle contourne d'une manière calme et intelligente les difficultés qu'apportent l'enfance et l'adolescence.

Une femme épanouie est celle qui profite des joies de la famille : baptêmes, premières communions, anniversaires, réunions familiales. Elle voit dans les épreuves un moyen de se grandir moralement et spirituellement".

A son tour, Mme Réal Monette, responsable diocésaine du comité de publicité-propagande expliqua la nécessité de l'U.C.F.R. "Aujourd'hui, en 1965, où la radio et la télévision présentent des émissions éducatives, à une époque où les moyens de communication sont plus faciles, les dames ressentent le besoin de se réunir, de discuter leurs problèmes, de se perfectionner dans leurs tâches ménagères.

Par la suite, elle expliqua le sens d'une campagne de recrutement, son importance et les principales objections auxquelles les membres devront répondre.

Mme Romuald Ménard, responsable diocésaine du comité des arts ménagers, présenta le programme de l'exposition diocésaine et provinciale. Elle expliqua la confection d'un chapeau et de carreaux de couvre-plats avec d'anciennes cravates.

Mme Hervé Bélanger, présidente diocésaine, M. l'abbé Bernard Cloutier, aumônier de la fédération et M. le curé Cyrille Lévesque ont communiqué conseils et paroles bienveillantes aux responsables locales.

Que faut-il savoir sur les pommes?

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère de l'Agriculture du Canada recommandent d'entreposer de petites quantités de pommes, dans des sacs de plastique perforés, au réfrigérateur.

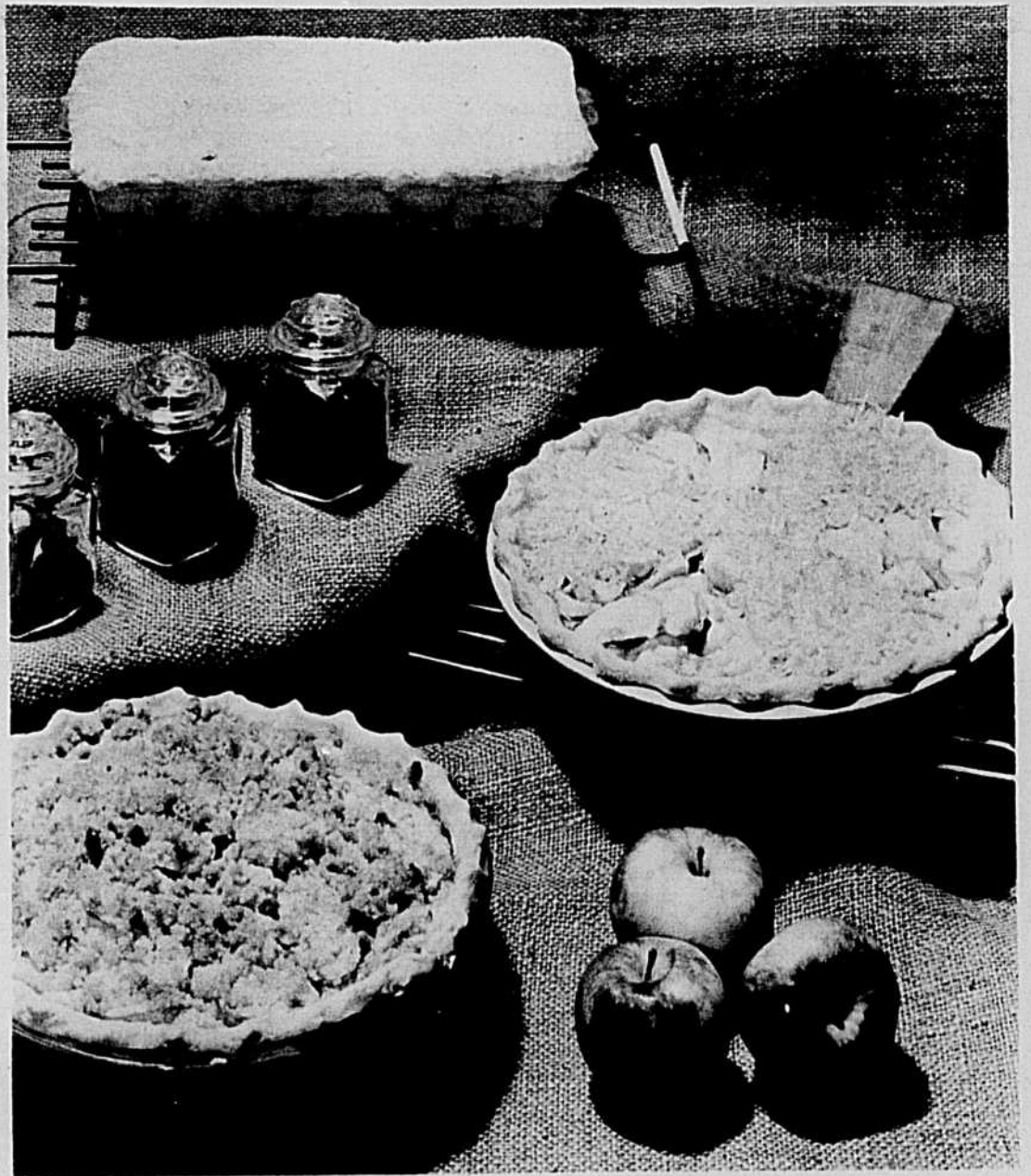
Si vous avez acheté des pommes en grande quantité, entreposez-les dans une pièce froide tout en vous assurant autant que possible que les pommes sont enveloppées dans du papier chiffon ou du papier à entreposage. Recouvrez le panier de plastique perforé.

Si vous désirez utiliser des tranches de pommes comme apéritif ou dans des salades de fruits, prévenez le noircissement en enduisant les surfaces coupées de jus de citron ou d'une solution d'acide ascorbique.

Lorsque vous servez une purée de pommes comme accompagnement du porc, donnez un peu de piquant à la sauce en ajoutant du raifort.

Pour glacer un gâteau ou un pain d'épices, fouettez 4 onces de fromage à la crème dans deux tasses de purée de pommes et étendez sur le gâteau.

Surprenez les membres de votre famille en leur servant des pommes cuites au four. Elles peuvent être farcies de dattes ou de raisins mêlés à des noix.



Hum!.....Quel arôme...

Oui! Quel arôme... une tarte aux pommes tout juste sortie du four! Même si elle est la tarte préférée d'un bon nombre de famille, elle a parfois besoin d'être relevée par une épice ou un agent sucrant différemment; du fromage Cheddar râpé ou de la chapelure constitueront aussi des garnitures différentes. Voici une recette de "tarte aux pommes et au fromage" que vous pourrez expérimenter dès maintenant.

- 1 abaisse de tarte de 9 pouces
- 3 c. à table de beurre fondu
- 2/3 tasse de sucre
- 5 tasses de pommes tranchées
- 1 c. à table d'amidon de maïs
- 1/2 c. à thé de cannelle
- 1 tasse de fromage Cheddar moyen râpé.

Préparer l'abaisse et enfoncer l'assiette à tarte. Verser le beurre fondu sur les pommes et mélanger pour les enrober. Mélanger le sucre, amidon de maïs et cannelle. Saupoudrer 2 cuillerées à table de ce mélange sur l'abaisse et ajouter le reste aux pommes. Verser le tout dans l'abaisse. Faire cuire dans un four de 450 degrés F, jusqu'à ce que les pommes soient tendres, environ 25 minutes. Retirer la tarte du four et parsemer de fromage râpé. Retourner au four 2 à 3 minutes, jusqu'à ce que le fromage fonde. 6 portions. Variation : Omettre le fromage, préparer une meringue en utilisant 3 blancs d'oeufs et 6 cuillerées à table de sucre. Incorporer 3 c. à table de noix hachées. Garnir la tarte de la meringue et dorer au four 2 à 3 minutes.

Décoration à Mme Monique Corriveau

A l'occasion de son congrès annuel, l'Association Canadienne des Bibliothécaires a décerné la médaille de bronze à Mme Monique Corriveau pour son livre "Le Wapiti".

L'héros de ce livre Mathieu Rousseau, un garçon du dix-septième siècle, vit heureusement à Québec jusqu'au jour où on l'accuse de meurtre. Sa capture par les Iroquois semble une suite; il ne peut se disculper. L'intrigue qui suit est bien émouvante. Pour se documenter, Mme Corriveau a fouillé les bibliothèques et le résultat de son travail est un livre authentique et captivant.

Mère de neuf enfants, Mme Corriveau a déjà écrit deux livres, Le secret de Vanille et Les jardiniers du Hibou. Trois autres volumes destinés aux jeunes adolescents paraîtront bientôt.

Des jours heureux sans

Constipation

Elle disparaît en douce grâce aux nouvelles PILULES EX-LAX

Pour retrouver la joie de vivre, prenez la nouvelle pilule Ex-Lax contre la constipation. Elle exerce son action douce du jour au lendemain. Facile à prendre, elle contient un ingrédient médicamenteux reconnu. Chaque pilule est enveloppée dans du cellophane. Gardez-en sous la main.



BILLET

Un peu de culture

Cette fois, je donnerai à ma collaboration une note d'intimité au moyen d'une conversation écrite et sans prétention avec des femmes de tous les milieux. Il me semble que cela s'impose. Devant la rapidité de l'évolution humaine actuelle, pas une de nous ne doit ni ne peut rester indifférente.

Combien de fois nous entendons les parents nous dire: "Où allons-nous donc! Il n'y a plus moyen d'aider nos enfants dans leurs travaux scolaires. Pourtant, j'ai fait un bon cours moi aussi." C'est vrai, mais il faut savoir distinguer le sens du verbe "aider" de celui de "suppléer". Aider, dit M. Quillet, c'est seconder, appuyer de son action, tandis que suppléer, c'est fournir ce qui manque à... c'est compléter. Or, dans un sens comme dans l'autre, rien dans notre participation au travail scolaire de l'enfant ne peut être efficace sans une dose suffisante de connaissances variées. Mais où donc les puiser ces connaissances jugées si indispensables? C'est là le point. Il faut être à l'écoute du monde en ébullition. Il faut surtout discipliner notre intelligence de façon à ce que ce soit elle qui capte, assimile et transmette à ceux et celles qui dépendent de nous, à leur doser selon les âges, toutes les informations qui sont le fruit de la recherche, de la réflexion. Si nous repassons un soir sur sept, ce que les moyens modernes d'éducation ou de culture nous offrent, trop souvent nous reconnaissons qu'ils sont sous la moyenne... Si j'ajoute à cela la paresse intellectuelle de trop de spectateurs de la T.V. ou du cinéma, que reste-t-il donc dans notre esprit qui alimente une réflexion, suscite une prise de conscience? Et que dire de tous ces romans écrits ou illustrés qui alimentent d'une façon douteuse l'émotivité, l'affectivité des jeunes et les désirs des autres?

Chères lectrices, pour vous aider à repenser votre rôle de femme au 20e siècle, je vous recommande la lecture du bouquin suivant: "La femme, nature et vocation" Edité chez Arthème Fayard, il fait partie de la collection: "Recherches et débats" numéro 45. Il est suivi d'une bibliographie de choix en matière de sujets d'intérêt féminin. Il se vend au détail \$2.10. Ce n'est pas un livre de spiritualité, mais d'informations présentées par différents spécialistes. Je vous le demande. Il demande de l'attention, mais il nous aide à accepter d'être dans notre siècle une unité pensante, une valeur sociale et aussi... un témoignage de vie.

Marie Dupuis

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot.
Prix minimum: \$2.00.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES.
"LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P. Q.
Tél. 288-4285

AGENTS DEMANDES

PROFITS assurés, vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1933. Etoffes attrayantes vendues facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bons gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise, opportunité exceptionnelle. Écrivez pour échantillons. RODNEY TAILORING COMPANY, DEPT. T. CASIER 3018, MONTREAL.

VOUS désirez plus d'argent? Notre nécessaire de vente gratis vous permettra de faire beaucoup d'argent en vendant nos vêtements sur mesures, à temps partiel. Habits gratuits. Instructions de vente faciles. Écrivez à: PARK-FLETCHER CLOTHES, BOITE 106, STATION "N", MONTREAL.

HOMME demandé pour vendre produits domestiques Rawleigh au consommateur. Nous vous aidons. Bons profits. Pas d'expérience nécessaire. Ouvrage plaisant, profitable et digne. Écrivez: RAWLEIGH, DEPT K-LTN-53, 4005, rue RICHELIEU, ST-HENRI, MONTREAL.

FAITES \$3.00 L'HEURE. A temps plein ou partiel. Vendez 250 produits; remèdes, articles de toilette, sayons, nettoyeurs, cartes de Noël, etc. à des clients dans votre voisinage. Écrivez immédiatement à: Produits Paula, 21 St-Paul est, Montréal.

AIGUISAGE

MESSEURS, confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguillage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set plus frais transport. EMILE BOLDUC, CHATEAU DE BLOIS, TROIS-RIVIERES.

CULTIVATEURS - Chaque lame de CLIPPERS (pour vaches, moutons) aiguillée sur machine diamantée coupe plus longtemps - 75c. set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart lorsque nécessaire. Charge raisonnable. Personnel compétent, ouvrage garanti, retour rapide. Nos nombreux clients l'apprécient. Seul véritable atelier Stewart à Pierreville. Fermiers, méfiez-vous des dénonciateurs! Entière satisfaction en adressant: ATELIER REPARATION STEWART ENR., Électrique Office 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

FAITES aiguiser vos lames de clip-pers, vaches, moutons, par une maison responsable qui vous offre une coupe garantie, supérieure à l'aiguillage à l'huile, 50c, lames, 75c, set. Nous avons un département spécial pour la réparation de clip-pers électriques Stewart et Oster. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASE POSTALE 24, SOREL, QUE.

CULTIVATEURS! Confiez-nous l'aiguillage de vos lames de clip-pers, vaches, moutons, 50c, huile. Aiguillage garanti sur machine Ultra Spéciale. Nous réparons avec soin les clip-pers électriques. Adresses: LA FERME D'AIGUISAGE STEWART, YAMASKA OUEST, QUE.

AIGUISAGE - Faites aiguiser lames clip-pers, vaches, moutons, avec un aiguillage à l'huile amélioré, 75c. set. Réparons clip-pers brisés. Ouvrage garanti. Adresses: DEPOT D'AIGUISAGE STEWART, 108 AUGUSTA, SOREL, QUE.

AIGUISONS lames clip-pers, vaches, moutons, 50c. lame à l'huile. Réparons tondeuses brisées. Travail garanti. Acceptons les envois C.O.D. Adressez MACHINE SHOP STEWART, 134 Limoges, Sorel.

SERVICE D'AIGUISAGE et réparation - tondeuses d'animaux, 90c. le set - barbillers 75c. plus frais retour - Couteaux - Roulettes - Hache-Vlande. Vendons, échangeons tondeuses, neuves - seconde main. Ouvrage garanti. LEOPHILE LACASSE, ST-GERVAIS, BELLECHASSE.

AIGUISONS lames, clip-pers, vaches, moutons. Aiguillage à l'huile. Réparons clip-pers électriques, travail garanti. Prix modique. Bon service. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

AIGUISONS lames, clip-pers, vaches, moutons. Huile, 50c. set, garanti tondeur votre troupeau. Nous avons un département spécial pour réparation tondeuses et vente de morceaux. Ouvrage garanti. S'adresser: STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

SERVICE Réparation Clip-pers Stewart, Oster. Aiguillons lames toutes marques 75c. set, ciseaux 35c. - Choisissez-vous. Finie la misère pour tondeur vos animaux. Adressez: STEWART CLIPPERS SERVICE, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

CULTIVATEURS! Aiguillons lames, clip-pers Stewart, Oster, vaches moutons, 50c, huile. Réparons tondeuses défectueuses. Ouvrage garanti retour même jour. S'adresser: STATION SUNBEAM, CASE POSTALE 245, SOREL.

AIGUISAGE garanti: tondeuses toutes sortes, à l'huile, au carburandum. Coupe durable, \$1.00 le set. Ajoutez frais de retour. CIE D'AIGUISAGE ST-OURS, CTE RICHELIEU.

AIGUISONS, réparons clip-pers, vaches, moutons, 50c. huile. Retourné 24 heures. Garanti tondeur votre troupeau. Ouvrage garanti. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232 PRINCE, SOREL.

NOUS AIGUISONS les lames de clip-pers, \$1.00 le set. Aiguillage à l'huile. Ouvrage garanti. SERVICE D'AIGUISAGE, CASE POSTALE 1183, TROIS-RIVIERES.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers", vaches, moutons, 50c. huile. Ouvrage garanti retour même jour. Vendons morceaux tondeuses. Nous faisons la réparation. Adressez: COMPTOIR SUNBEAM, 515 NOTRE-DAME, ST-FRANCOIS DU LAC, CTE YAMASKA.

NOUS faisons seulement aiguillage et réparation tondeuses et lames "Clippers". Vendons morceaux toutes marques. 50c. huile. Tout ouvrage est garanti. Adressez vos envois: SUCCURSALE D'AIGUISAGE SOREL, 232 PRINCE, SOREL.

AIGUISAGE de clip-pers, toutes sortes, barbillers, vaches, moutons. Service rapide. Ouvrage garanti, \$1.00 le set. EDMOND GAGNON, FORTIERVILLE, CTE LOTBINIERE.

ATTENTION Cultivateurs, Aiguillons, réparons, lames, clip-pers, vaches, moutons, 50c. huile. Retourné même jour. Ouvrage garanti. SHOP D'AIGUISAGE RURAL, CASE POSTALE 245, SOREL.

REPARATIONS - ventes - échanges - accessoires. Tondeuses électriques d'animaux, barbillers. Aiguillage \$1.00 - Lames neuves \$5.95 set. Tondeuses Stewart - Sunbeam, Spéciale \$46.00. Laveuse, Frigidaire, Poêle, Télévision, Radio, Grille-Pain, Fer-à-repasser, etc. Prompt service garanti. BOUCHERVILLE ELECTRIQUE FURNITURE, 3 De Grandpre, BOUCHERVILLE.

AIGUISAGE, Réparation Stewart, clip-pers d'animaux, barbillers, 75c. set, coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguillage défilant toute compétition; personnel expert, ouvrage garanti, service rapide. Attention aux imitateurs, nous avons une seule adresse pour Pierreville et la province. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, DEPT. 104, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES laitières pur-sang ou composites, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: FERME ROLLAND CHARBONNEAU, 251 BOUL. DESTERRASSES, VILLE D'AUTEUIL, NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE: 622-1225.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, vèlées ou devant vèler en novembre. Bonnes conditions. EMILIE CHOUINARD, STE-FLAVIE, CTE MATANE. TEL: 775-7018.

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, LES FERMES DUBOIS, 54 COTE SUD, STE-THERESE DE BLAINVILLE, TEL: 435-0220, Succursale: FERME MAURICE CHAMPAGNE, KINGSEY FALLS, P. QUE. TEL: WARWICK 358-2788.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVEES

VACHES laitières, fraîche, négatives à la brucellose, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Si désiré, nous avons un plan de finance applicable dans un rayon de 50 milles. S'adresser de préférence le JEUDI à ODILAS et JACQUES GOYER, 69 GRANDE COTE, ST-EUSTACHE, TEL: 473-7702 ou 473-3475.

ANIMAUX

Nous achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous détenons un permis du gouvernement. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. A. PICARD ENR., Entrepôt dans le 4ème Rang, STE-ROSALIE, ST-HYACINTHE. Téléphone, CHARGES RENVERSEES, à: PR. 3-2939.

A VENDRE, vaches et taures Holstein croisées ou pur-sang, vèlant en tout temps. Conditions de paiements: Comptant ou sur la finance. PAUL ADAM, 740 Laurier, Beloeil, tel: FO.7-4305.

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, vèlant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario et non des encans. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite par camion. Jusqu'à 3 ans pour payer, ROBERT DE GRANDPRE, 832 GRANDE COTE, BERTHER, CTE BERTHER. TEL: 836-4809.

LANDRACE enregistrés des deux sexes, pour tout éleveur établissant un nouveau troupeau, désirant améliorer son présent troupeau ou pour éleveurs de pur-sang ou de croisées. FERGUS LANDRACE SWINE FARM, FERGUS, ONTARIO. DEPT. 10.

7 TAUREAUX Hereford, sans cornes, 8 à 15 mois, lignée de sang excellente. A sacrifier. ROBINSON & FRERES, MASCOUCHE. TEL: 474-2369.

VACHES laitières Holstein de choix, venant de l'Ontario, pur-sang ou croisées, vèlant en tout temps. PHILIPPE FAVREAU, 148 COTE STE-CATHERINE, LAPRAIRIE. TEL: 632-0569.

HEREFORD enregistrés, 5 taureaux, 6 génisses, de 6 à 10 mois, exempts de brucellose. Bonne qualité. PAUL-ETIENNE LAPORTE, ST-NORBERT, CTE BERTHER. TEL: 836-3308.

VASTE choix de vaches laitières provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Crédit accommodant, jusqu'à trois ans pour payer. Venez en discuter. Avenant décès de l'acheteur, la balance est payée par l'assurance. CLAUDE DAGEAIS, 21 RANG ST-JACQUES, ST-CANUT, CTE DEUX-MONTAGNES. Sur l'Autoroute, Sortie No 17. TEL: GE.8-7331.

BOIS USAGE

BOIS DE CHARS
ACHETEZ DU BOIS DE CHARS
PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'10" à \$50.00 le mille. Madriers emb. 13/4" x 2 1/2" largeurs 5' à 9' longueur 9' à \$45.00 le mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 933-4289.

ENCANS PUBLICS

ENCAN
à la Ferme de M. Emile Legault, New Erin Road, 3 milles à l'est de Huntingdon, Samedi le 27 novembre 1965, à 1.30 p.m. précise.

43 têtes Holstein dont 12 vaches fraîches vèlées, 3 dues au temps de la vente, 10 devant vèler cet hiver et au commencement du printemps, 4 vèleront en décembre, 3 en janvier, 10 taures non saillies - 1 taureau de 2 ans et 1 taureau de 1 an.

1 Réservoir-Citerne (bulk-tank) Darl-Kool, capacité 23 bidons, 2,000 balles de foin, 500 balles de paille, 1,500 minots d'avoine.

CONDITIONS: COMPTANT
Cultivateurs, c'est votre chance d'avoir du lait cet hiver!

LYELL J. GRAHAM, Encanteur, Atholstan, Qué. Tél: 264-2289.

Femmes, filles demandées

AIDE générale, famille de médecin, 1 enfant, \$25.00 par semaine. MME JACQUES LE BEUF, 2815 WILLOWDALE, MONTREAL. TEL: 733-1663.

AIDE domestique pour couple travaillant à l'extérieur, 3 enfants dont 2 d'âge scolaire. Logée ou non. MME G. ST-ANDRE, 254 RUE CHAMPIGNY, REPENTIGNY.

AIDE-CUISINIÈRE demandée. Salaire d'après l'âge et la qualification. S'adresser à: CONGREGATION DE NOTRE-DAME, ECOLE SECONDAIRE MARGUARITA, 1150 GORDON, MONTREAL 19.

FILLE ou femme responsable pour travail général. Un enfant, 6 ans, 3 adultes. Chambre privée. Femme de ménage. \$30.00 par semaine. MME R. SOUBLIERE, 1480 ROCKLAND, MONTREAL 16. TEL: 731-2526.

Belle POULICHE de 3 ans à vendre. S'adresser à: ROLAND GAGNON, BON-SECOURS, CTE SHEFFORD. TEL: 535-6630.

HEREFORD pur-sang enregistrés, taureaux 8 mois à 2 1/2 ans, aussi gros taureau 2 1/2 ans avec papier pour prime. S'adresser à: FERME JUTRAS ENR., R.R. 7, ST-CYRILLE DE WENDOVER, CTE DRUMMOND. TEL: 397-2777.

COLLIE dressés pour vaches, 1/2 an, mâles \$12.00 - Pollicier X Collie, mâles, 4 mois, \$6.00 - Petits Collie, 4 mois, mâles, \$5.00, femelles, \$3.00. Collie 7 mois, mâles, \$9.00 - ALEX ARGUE, LYN, ONTARIO.

BOEUFs et génisses de 6 mois à 1 an, Hereford enregistrés. Porcs Tamworth enregistrés, de tous âges, verrats prêts pour le service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIERE. TEL: 269-3395.

A VENDRE DIVERS

SILO CIMENT
JEAN-PAUL BEAUDRY
ST-MARC,
Cité VERCHERES
Tél.: 514-584-2348

BOIS de char pour construction. Madriers 1 3/4 x 6 x 9 pieds de longueur, \$45.00 le mille. Planches emboutevées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, \$50.00 - H. RIENDEAU, 2761 rue ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 932-9144.

SILO D'ACIER MARTIN
MESSEURS les Cultivateurs, profitez de nos prix d'automne, achetez votre SILO dès maintenant. Le seul silo complètement étanche à l'air et à l'humidité, disponible dans les grandes superficies: 9 pi. 10 po. de diamètre jusqu'à 40 pi. - 19 pi. 3 po. de hauteur jusqu'à 71 pi. Communiquez avec: ODILON LEBRUN, MASKINONGE. VENDEUR AUTORISÉ.

MIEL BLANC NO. 1, 12 boîtes de 4 lb, \$13.75 - Chaudières de 30 lb, \$9.00 - 45 lb, \$13.25 - Gâteaux \$6.00 douzaine - Miel doré-ambre, contenant de verre, 30c. la lb - Chaudières, 6 de 8 lb, \$13.00 la caisse - 30 lb, \$7.00 - 90 lb, \$20.00 - J.B. MONTAMBEAULT, BATISCAN, QUE.

TRAYEUSE Surge 2 chaudières, complète pour 25 vaches, au prix de \$125. - 150 pi. de rail à fumier complète, 2 sections avec char, 2 ans d'usage, \$65.00 - Compresseur Frigo avec 2 moteurs dont l'un de 1/2 force, \$75.00 - 2 sieghs de chantier, doubles, \$50.00 - 2 Clip-pers à vaches, 1 Stewart, l'autre Pascal, 2 set de lames, \$15.00 chacun - 1,000 blocs de ciment en rond, pour silo, \$150.00. FERNANDO VENNE, 293 LACHENAIE, CTE L'ASSOMPTION. TEL: 666-8987.

PAQUETS-SURPRISE: coupons cotonnades, fil, boutons, etc. Valeur supérieure aux prix demandés. Collis de \$1.00 ou de \$2.00 - Payables avec commandes pour éviter frais C.O.D. COUPONS LISON, 849 - 75ème AVENUE, CHOMPTON, QUE.

BOIS USAGE

BOIS DE CHARS
ACHETEZ DU BOIS DE CHARS
PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'10" à \$50.00 le mille. Madriers emb. 13/4" x 2 1/2" largeurs 5' à 9' longueur 9' à \$45.00 le mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 933-4289.

ENCANS PUBLICS

ENCAN
à la Ferme de M. Emile Legault, New Erin Road, 3 milles à l'est de Huntingdon, Samedi le 27 novembre 1965, à 1.30 p.m. précise.

43 têtes Holstein dont 12 vaches fraîches vèlées, 3 dues au temps de la vente, 10 devant vèler cet hiver et au commencement du printemps, 4 vèleront en décembre, 3 en janvier, 10 taures non saillies - 1 taureau de 2 ans et 1 taureau de 1 an.

1 Réservoir-Citerne (bulk-tank) Darl-Kool, capacité 23 bidons, 2,000 balles de foin, 500 balles de paille, 1,500 minots d'avoine.

CONDITIONS: COMPTANT
Cultivateurs, c'est votre chance d'avoir du lait cet hiver!

LYELL J. GRAHAM, Encanteur, Atholstan, Qué. Tél: 264-2289.

Femmes, filles demandées

AIDE générale, famille de médecin, 1 enfant, \$25.00 par semaine. MME JACQUES LE BEUF, 2815 WILLOWDALE, MONTREAL. TEL: 733-1663.

AIDE domestique pour couple travaillant à l'extérieur, 3 enfants dont 2 d'âge scolaire. Logée ou non. MME G. ST-ANDRE, 254 RUE CHAMPIGNY, REPENTIGNY.

AIDE-CUISINIÈRE demandée. Salaire d'après l'âge et la qualification. S'adresser à: CONGREGATION DE NOTRE-DAME, ECOLE SECONDAIRE MARGUARITA, 1150 GORDON, MONTREAL 19.

FILLE ou femme responsable pour travail général. Un enfant, 6 ans, 3 adultes. Chambre privée. Femme de ménage. \$30.00 par semaine. MME R. SOUBLIERE, 1480 ROCKLAND, MONTREAL 16. TEL: 731-2526.

Fils, tissus coupons

LISIERES - FIL A TISSER
Nylon fin 15 deniers pour tricoter. Tricoteuse pour tisser. Plus grand choix de couleurs.
COUPONS APPAREILLES 1/2 à 1 vg. IMITATION FOURRURE, couleurs assorties, pqt 1 lb, (d'une couleur) \$2.25 le pqt.

SUEDINE, (velours-suède) belles teintes, pqt 5 lb (13 vgs) \$6.57 le pqt. GROS DRILL, pour pantalons, pqt 5 lb (14 vgs) pour \$2.96 pqt. CORDUROY (velours-cordé) couleurs vives, pqt 5 lb (13 vgs) \$6.24 le pqt. FLANELETTE fleurie et rayée, pour pyjamas, pqt 5 lb (23 vgs) pour \$6.21 le pqt.

COTON uni, de couleurs assorties, pqt 5 lb (22 vgs) pour \$3.96 le pqt. COTON BLANC, tout usage. Pqt 5 lb (environ 24 vgs) pour \$4.08 le pqt. RATINE à serviettes, 3 lb pour \$3.00. BOUTONS toutes sortes, pqt 1 lb \$1.40. PRIME avec commande de \$8.00. SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS. Demandez catalogue gratis. Ajoutez 10c. pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE

172, Duhausie, Montréal
48 paires BAS NYLON, dames à \$2.84, vendus comme rejet de moulin, 12 paires de BAS HOMMES à \$2.88; 12 paires BAS ENFANTS sec. unis ou rayés à \$2.25, reprisés et bien assortis. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

BROCARD et Peau de Soie

BROCARD et Peau de Soie, 1.59 vg. Georgette .49 vg. Crêpe Satin 45", \$1.29 vg. Bengaline \$1.10. 80 vgs dentelle, \$1.47 - Boutons, 800 - \$1.00. Lames à rasoir, 100 - \$1. Lainage 54", 77c. vge. Choix de n'importe lequel des items suivants: élastiques pour gaines, laines à tricoter, culrettes, draperies fleuries; la lb 35c. choix assorti: 5 lb pour \$1.47. Jersey taillé (4 couleurs parmi 20 lb), la lb 18c. Jersey 15 deniers, 100 lb \$69.00. Catalogue de 100 items avec échantillons, 25c. Dépôt \$1.00, bal. C.O.D. Votre commerce pour \$150.00. MME I. SCHAEFER LTEE 317, rue Hériot, Drummondville, P. Q.

FILS à tisser naturel

FILS à tisser naturel 2/16, 2/8, 80c. à 90c. lb - Jersey pâle 35c. lb - foncé 45c. lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE. TEL: 676-4904.

HOMMES DEMANDES

DÉTECTIVES
Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

BOIS USAGE

BOIS DE CHARS
ACHETEZ DU BOIS DE CHARS
PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'10" à \$50.00 le mille. Madriers emb. 13/4" x 2 1/2" largeurs 5' à 9' longueur 9' à \$45.00 le mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 933-4289.

ENCANS PUBLICS

ENCAN
à la Ferme de M. Emile Legault, New Erin Road, 3 milles à l'est de Huntingdon, Samedi le 27 novembre 1965, à 1.30 p.m. précise.

43 têtes Holstein dont 12 vaches fraîches vèlées, 3 dues au temps de la vente, 10 devant vèler cet hiver et au commencement du printemps, 4 vèleront en décembre, 3 en janvier, 10 taures non saillies - 1 taureau de 2 ans et 1 taureau de 1 an.

1 Réservoir-Citerne (bulk-tank) Darl-Kool, capacité 23 bidons, 2,000 balles de foin, 500 balles de paille, 1,500 minots d'avoine.

CONDITIONS: COMPTANT
Cultivateurs, c'est votre chance d'avoir du lait cet hiver!

LYELL J. GRAHAM, Encanteur, Atholstan, Qué. Tél: 264-2289.

Femmes, filles demandées

AIDE générale, famille de médecin, 1 enfant, \$25.00 par semaine. MME JACQUES LE BEUF, 2815 WILLOWDALE, MONTREAL. TEL: 733-1663.

AIDE domestique pour couple travaillant à l'extérieur, 3 enfants dont 2 d'âge scolaire. Logée ou non. MME G. ST-ANDRE, 254 RUE CHAMPIGNY, REPENTIGNY.

AIDE-CUISINIÈRE demandée. Salaire d'après l'âge et la qualification. S'adresser à: CONGREGATION DE NOTRE-DAME, ECOLE SECONDAIRE MARGUARITA, 1150 GORDON, MONTREAL 19.

FILLE ou femme responsable pour travail général. Un enfant, 6 ans, 3 adultes. Chambre privée. Femme de ménage. \$30.00 par semaine. MME R. SOUBLIERE, 1480 ROCKLAND, MONTREAL 16. TEL: 731-2526.

SOUDEUSES électriques à vendre, à partir de \$100.00 chacune. ÉCRIRE: PAUL BERNARD, 7439 ST-DENIS, MONTREAL, P.QUE.

LES SYSTEME à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

MOULANGE à marier à vendre, en parfaite condition. S'adresser à: MARC BOUCHARD, ST-AUGUSTIN, COMTE DEUX-MONTAGNES. TEL: 258-2219.

ON DEMANDE

ACHETEURS, en tout temps, de roulants et d'animaux de toutes sortes. S'adresser à: JEAN-MARCELLEBLANC, Tél.: 23-S-1 ou PHILIPPE PICHE, Tél.: 20-S-11, ST-SYLVERE, CTE NICOLET.

ACHETERAIS une petite couveuse électrique ainsi que du petit sarrasin noir pour semence. GILLES LAPLANTE, FULFORD, CTE BROME.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc. COUVORE DE PONT-VIAU, 25 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656. ENVOYEZ-NOUS vos noms et adresses et nous vous enverrons détails complets en français, concernant les poulettes Bray. Vaste choix de races, croisements, poudeuses, à deux fins. BRAY CHECKS LIMITED, 122 JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONT.

PROPRIETES A VENDRE

MONTREAL, propriété, centre de la ville, 12 logements 5 pièces, rapportant \$5,700.00 - Prix \$34,000. - Duplex, excellente condition, \$14,500.00 TELEPHONEUR: 521-3491.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chamadey, Qué.

TERRES A VENDRE

TERRE 220 arpents en culture. Bien bâtie, avec ou sans rouland. S'adresser à: A. LALANCETTE, ST-MARCEL-DE-RICHELIEU.

TERRAIN, 13 arpents, près C.N.R. - Bungalow, coteage modernes, garage, eau chaude. ALBERT LAVIGNE, 819, FRESNIERE, ST-EUSTACHE. 473-3406.

ST-HERMAS, 35 milles de Montréal, 160 arpents, roulant complet, quota lait à Montréal. GERMAIN CAMPEAU, ST-HERMAS, DEUX-MONTAGNES.

DES HOMMES ET DES FEMMES

Ce furent des élections ternes. Ternes pour les candidats, ternes pour le public de la télévision. Il me semble qu'habituellement, la soirée des élections à Radio-Canada c'était quelque chose de piquant, d'amusant même. Je ne sais pas ce qui manquait cette année, mais il y avait des longueurs et cela manquait d'allant. Il ne nous intéresse pas beaucoup de savoir que sur 2 polls sur 150, M. X a 2 voix de plus que M. Y. Si je me souviens bien, auparavant pour meubler ces trous, on retenait les services de commentateurs d'expérience qui pouvaient nous instruire de l'orientation possible du vote, etc. Evidemment, depuis quelques années, les partis politiques ont fait des ravages parmi les journalistes capables de captiver un auditoire. Où sont les Fillon, Pelletier, Laurendeau et Lévesque d'antan? Il reste bien Jean-Louis Gagnon, Fernand Séguin et maints professeurs en sciences politiques, mais on avait jugé inutile de les solliciter. Radio-Canada avait rapatrié pour

la circonstance ses commentateurs d'outre-mer. Roméo Leblanc et Pierre Nadeau firent honnêtement leur travail, mais il leur était difficile de se compromettre. A quoi bon aussi faire répéter plus qu'une fois les résultats globaux des Maritimes? Cela devient lassant. Les grandes vedettes des élections, ce sont les machines électroniques qui prennent le pas avec précision sur les bulletins parlés. On n'a pas eu souvent recours cette année aux prévisions des machines I.B.M.

Ce qui serait intéressant pour le spectateur, ce serait de temps en temps de pouvoir lire un tableau comparatif des résultats des élections précédentes à une heure donnée. Quelques tableaux préparés à l'avance nous donnant par exemple toutes les demi-heures ce qui en était aux derniers scrutins seraient intéressants. Au rythme où les élections se précipitent, ça vaudrait la peine d'engager un dessinateur spécial qui aurait presque du travail à plein temps.

Le parlement...

(Suite de la page 8)

pourtant esquissé dès 1962. Un tel programme, selon l'U.C.C., aiderait grandement à écouler un certain surplus de production laitière au bénéfice des enfants en pleine croissance. Déjà, le Progress Club recueille \$40,000 l'an à Montréal et \$6,000, à Sherbrooke, pour assurer un tel service dans les écoles, tout comme les Optimistes le font à Québec. Enfin, on soutient que le Québec devrait imiter l'Ontario dans cette initiative. A la session de 1966, tout indique que le sujet rebondira dans les débats tout au moins.

"Trois femmes, un homme". Ce fut le début des séries de théâtres à Radio-Canada, dimanche, le 7 novembre. Une pièce sombre, mais qui pouvait retenir l'attention d'un vaste public. Elle était facile à suivre. Tout ce qu'on pouvait regretter c'est que pour beaucoup de gens, l'intérêt était émoussé car on avait pu voir le film inspiré de cette oeuvre à quelques reprises au petit écran sous le titre "Les Louves". La réalisation était soignée. L'atmosphère était très dense. La musique lancinante du piano un peu faux, le décor très provincial, des interprètes de classe donnaient de la consistance à une oeuvre qui n'en a pas tellement en elle-même.

On peut regretter d'être resté un peu "la jambe en l'air" à la fin. Comment cela a-t-il bien pu finir exactement? Il fallait avoir lu le livre pour le savoir. Ce furent quand même des moments de détente plus intéressants qu'ennuyeux. Bravo particulièrement à Janine Sutto et à François Tassé. Le réalisateur Dumas mérite qu'on souligne son travail consciencieux. Je me demandais pourquoi on avait décidé de changer le titre de l'oeuvre initiale. Le roman s'appelait: "Meurtre en fa dièse". Le film avait pour titre "Les Louves" et le téléthéâtre affichait "Trois femmes, un homme". C'était pourtant bien la même soupe à l'ancienne, servie à la moderne.

Marie-Stéphane

Les Travaux et les Jours,
21 novembre, 1h. 30 p.m.:

Concours de maïs à grain

La culture du maïs à grain devient de plus en plus populaire dans la région de Montréal. Après un départ hésitant, il y a quelques années, voici que les producteurs du Québec obtiennent pratiquement d'aussi bons rendements que leurs confrères du sud-ouest de l'Ontario.

Cette année, les autorités du ministère de l'agriculture du Québec ont organisé un concours de maïs à grain dans la région du sud de Montréal. On pourra prendre connaissance des résultats à l'émission "Les Travaux et les Jours" du 21 novembre, télédiffusée à 1 h. 30 p.m. au réseau français de Radio-Canada. Toutefois, les gagnants seront proclamés le 25 novembre. Jean-Guy Roy animera cette émission.

On retrouvera Germain Lefebvre à la chronique de l'actualité et Auray Blain à l'horticulture.

Un témoin...

(Suite de la page 3)

L'Esquisse du Plan, mais, il ne faudrait pas laisser ces messieurs décider seuls de l'avenir de toute la région pilote. Si la population a compris les tendances communistes qu'il y a au Bureau d'Aménagement, elle prendra les moyens pour décider elle-même de son avenir avec l'aide du BAEQ. Ce dernier doit servir d'instrument pour l'accomplissement d'une cause juste et noble tendant vers une plus grande égalité dans la liberté, et non pas de moteur infernal qui entraînerait le peuple du territoire vers la perte de l'idéal. Un riche enchaîné n'a pas besoin d'argent.

Le cultivateur doit donc être vigilant et se protéger; pour le faire, il y a deux moyens: 1. Son union l'U.C.C.; 2. Le conseil municipal ainsi que la commission scolaire de sa localité.

1- Son union l'U.C.C.: L'Esquisse du Plan étant très complexe, ayant sa propre dialectique, n'est pas à la portée de tout le monde. C'est assez facile à lire mais pas aussi facile à comprendre -- et on ne peut pas m'accuser de ne pas l'avoir lu -- aussi, l'U.C.C. avec ses spécialistes est à même de s'opposer à toutes mesures qui seraient au détriment de la classe agricole.

2- Conseil municipal et commission scolaire: Le BAEQ préconisant un socialisme avancé veut donner plus d'envergure aux conseils municipaux et aux commissions scolaires dans la planification du territoire pilote, tel que démontré dans l'Esquisse du Plan-Cadre Institutionnel. Aussi en épurant ces deux organismes des croulants, des sulteux, de cette vieille garde qui se rend toujours et ne meurt jamais, le cultivateur pourra être protégé. Car tout socialisme exige des

Honneur au mérite



ASSURANCES U. C. C.
compagnie mutuelle

Nous avons le plaisir de vous présenter M. Richard Trépanier un des représentants de VOTRE Mutuelle. Il s'est classé premier vendeur pour la troisième fois, soit pour la semaine du 2 novembre 1965, à l'occasion du grand concours de vente organisé par VOTRE Compagnie. Son bureau est situé à: Casier Postal 190 La Sarre, Cte Abitibi. Tél: 333-2770.

sacrifices et, ce qui est pire, forme une nouvelle classe dirigeante ayant souvent une telle soif de jouissance que la corruption est un phénomène normal de ce système, et de ce fait la population paie toujours quand elle se laisse "encarcanner".

Je vous assure, messieurs les cultivateurs, de mon entière collaboration.

Bien à vous,
Hermel ST-JEAN,
Les Hauteurs,
Cte Rimouski, P.Q.

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 21 AU 28 NOVEMBRE 1965

MONTREAL Canal 2 - CBFT

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

LUNDI, 22 NOVEMBRE

11 h. 30 a.m. - LE PRISONNIER DU TEMPLE; G.B. 1958. Mélodrame. Nombreux rebondissements. - Superficiel. Bonne interprétation. Adultes et adolescents.

1 h. 05 - APPELEZ NORD 777; E.U. 1948. Drame policier avec James Stewart et Richard Conte. Oeuvre intéressante. - Style documentaire. Interprétation de premier ordre. Milieu assez trouble. Adultes, des réserves.

MARDI, 23 NOVEMBRE

11 h. 30 a.m. - QUAND NAITRA LE JOUR; Pak. 1959. Chronique sociale. Poésie. Rythme lent. - Belle photographie. Adultes.

1 h. 05 - LA ROUTE DE SACRAMENTO; Mex. 1948. Film d'aventures. Mise en scène modeste. De belles scènes d'action. - Mélange de cruautés et de religion. Adultes, des réserves.

11 h. 30 - NAPOLEON; Fr. 1934. Drame historique. - Quelques phases de la vie de Napoléon Bonaparte. Oeuvre puissante. - Excellente réalisation. Interprétation théâtrale. Adultes et adolescents.

MERCREDI, 24 NOVEMBRE

11 h. 30 a.m. - LA PYRAMIDE HUMAINE; Fr. 1950. Etude sociale. Dans un lycée d'Afrique, une jeune Française essaie d'établir l'intimité entre Blancs et Noirs. - Essai valable. Artifices et banalités. Quelques belles scènes. Rapprochement entre les races. Libertés d'allure. Adultes.

1 h. 05 - LES NUITS DU PÉROUQUET VERT; All. 1958. Comédie musicale. Lourde et pauvre. - Danses vulgaires. Attitudes libres. Adultes, des réserves.

8 h. 30 - RUE DES PRAIRIES; Fr. 1959. Drame avec Jean Gabin et Marie-Josée Nat. - Récit surchargé. Dialogues trop brillants. - Réalisation et interprétation bonnes. - Lacunes dans la perspective morale. Adultes, des réserves.

JEUDI, 25 NOVEMBRE

11 h. 30 a.m. - L'APPEL DE LA FORET; E.U. 1936. Film d'aventures avec Clark Gable et Loretta Young. Réalisation moyenne. - Bons interprètes. Fin morale. - Attitudes libres. Adultes.

1 h. 05 - L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC; Autr. 1960. Comédie musicale. Agréable. - Musique entraînante. Paysages splendides. Interprétation convenable. - Légereté. Adultes.

VENDREDI, 26 NOVEMBRE

11 h. 30 a.m. - LE CHEVALIER DE LA VENGEANCE; E.U. 1941. Drame d'aventures avec Tyrone Power et Gene Tierney. - Rythme rapide. Habile reconstitution historique. Interprétation moyenne. - Liaison. Brutalité. Adultes.

1 h. 05 - LE REBELLE; Mex. Drame. Bonne technique. Intrigue un peu obscure. - Violence. Une scène osée. Adultes.

8 h. 30 - SOURCE DE VIE; Suisse. 1961. Drame. Point de départ original. Photographie souvent admirable. Interprétation convenable. Adultes et adolescents.

SAMEDI, 27 NOVEMBRE

11 h. 30 - STELLA, FEMME LIBRE; Grec. 1955. Drame psychologique. Réalisation vivante. Quelques maladroises. - Bonne étude de moeurs. M. Mercouri excellente. - Exaltation de l'amour libre. Rejet délibéré du mariage. Déconseillé.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 21 NOVEMBRE

1 h. 30 - L'AGONIE DES AIGLES; Fr. 1951. Drame. - Mise en scène assez faible. Interprétation inégale. Eléments répréhensibles atténués par le caractère historique. Adultes.

7 h. - LA BATAILLE DE CORINTHE; Fr. 1916. Film d'aventures. Theme usé. Beaucoup de mouvement. Interprétation assez pauvre. Intrigues amoureuses. Violences. Adultes et adolescents.

LUNDI, 22 NOVEMBRE

10 h. 30 a.m. - HOTEL IMPERIAL; E.U. 1939. Mélodrame. - Technique moyenne. Comportements répréhensibles. Traitement discret. Adultes.

12 h. 15 - A LA JAMAÏQUE; Fr. 1956. Opérette filmée avec Luis Mariano. Intrigue mince et conventionnelle. Réalisation pauvre. - Beaux extérieurs. Toilettes provocantes. Propos légers. Goût douteux. Adultes.

11 h. 10 - LE PERE SERGE; Fr. 1946. Drame. - Réalisation moyenne. Scènes très libres. Adultes, des réserves.

MARDI, 23 NOVEMBRE

10 h. 30 a.m. - AINSI FINIT LA NUIT; Fr. 1948. Drame avec Claude Dauphin et Anne Vernon. - Scénario bien construit. Technique sûre. Interprétation

de qualité. - Présentation équivoque d'une aventure adultère. Adultes, des réserves.

12 h. 15 - HITLER ET SA CLIQUE; E.U. 1944. Film biographique. La montée au pouvoir d'Hitler, de 1918 à 1934. - Marque d'unité et de profondeur. Insertion de bandes d'actualité. Interprètes bien choisis. Scènes brutales et réalistes. Adultes.

11 h. 10 - L'OEIL EN COULISSE; Fr. 1954. Comédie. - Plaisanterie amusante réalisée sans originalité. Adultes et adolescents.

MERCREDI, 24 NOVEMBRE

10 h. 30 a.m. - KASPA, ROI DE LA JUNGLE; E.U. 1933. Film d'aventures. Médiocre en tous points. Adultes et adolescents.

12 h. 15 - JALOUSIE; R. 1953. Drame sentimental. Mélange de genres qui sombre dans le mélodrame. Belles images. Liaison présentée avec indulgence. Adultes, des réserves.

11 h. 10 - L'AMOUR AU COLLEGE; R. 1952. Comédie psychologique. Bonne réalisation. Fine psychologie. Tendance positive. Adultes.

JEUDI, 25 NOVEMBRE

10 h. 30 a.m. - UN COEUR PRIS AU PIEGE; E.U. 1941. Comédie avec Barbara Stanwyck et Henry Fonda. Bons passages comiques. - Interprétation brillante. - Dialogue et scènes libres. Adultes, des réserves.

12 h. 15 - SI TOUS LES GARS DU MONDE; Fr. 1955. Drame social de Christian-Jaque - Un appel de détresse d'un chahuteur amène des gens de diverses nationalités à se porter au secours de l'équipage. - Theme ingénieux. - Rythme vivant. - Bonne interprétation. - Solidarité humaine. Tous.

8 h. 30 - SECTION DES DISPARUS; Fr. Arg. 1956. Drame policier. Mise en scène quelconque. - De peu d'intérêt. Interprétation très conventionnelle. Conduite scandaleuse récompensée. Suicide. Déconseillé.

11 h. 10 - MISSION A TANGER; Fr. 1949. Film d'espionnage. - Beaucoup d'action. - Rythme rapide. Réalisation très habile. - Milieu peu reluisant. Nombreuses violences. Adultes.

VENDREDI, 26 NOVEMBRE

10 h. 30 a.m. - CINQ JEUNES FILLES ENDIABLES; E.U. 1939. Comédie. Dialogue abondant. Interprétation pleine d'entrain. - Légereté. Adultes.

12 h. 15 - NON COUPABLE; Fr. 1947. Drame psychologique. - Bien fait. Forte tension dramatique. - Michel Simon excellent. - Fatalisme. Ensemble pénible. Adultes, des réserves.

Clary qui fut fiancée à Napoléon, puis délaissée par lui. - Mise en scène somptueuse. Bonne interprétation. Aventures amoureuses. Adultes.

11 h. 10 - LA COLERE DES DIEUX; Fr. 1946. Drame avec Viviane Romance. - Scénario confus. Réalisation inégale. Interprétation moyenne. Fatalisme. Amour libre idéalisé. Déconseillé.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

LUNDI, 22 NOVEMBRE

9 h. a.m. - SHANG HAI; E.U. 1941. Drame avec Gene Tierney et Victor Mature. - Histoire pénible. Longueurs. Réalisation inégale. Bonne interprétation. Milieu dépravé. - Atmosphère malsaine. Adultes, des réserves.

MARDI, 23 NOVEMBRE

9 h. a.m. - FRONTIERES INVISIBLES; E.U. 1949. Etude sociale. - Film de qualité. Bons interprètes. Adultes et adolescents.

11 h. 30 - NAPOLEON; voir canal 2, mardi 23 novembre, 11 h. 30.

MERCREDI, 24 NOVEMBRE

9 h. a.m. - TROUBLES AU CANADA; E.U. 1941. Film d'aventures. Intrigue mouvementée. Tous.

8 h. 30 - RUE DES PRAIRIES; voir canal 2, mercredi 24 novembre, 8 h. 30.

11 h. 30 - ROMANCE A RIO; E.U. 1948. Comédie musicale. - Comédie sans prétention. Bons moments musicaux. Adultes.

JEUDI, 25 NOVEMBRE

9 h. a.m. - LA FILLE DU CORSAIRE; R. 1942. Drame d'aventures. Reconstitution grandiose et vigoureuse. Interprétation plutôt théâtrale. Scènes de violence. Adultes.

11 h. 30 - LE PRIX DU SILENCE; E.U. 1949. Drame avec Alan Ladd. Histoire assez embrouillée. Réalisation moyenne. - Personnalités amoureuses. Déconseillé.

VENDREDI, 26 NOVEMBRE

9 h. a.m. - DANS LES GRIFFES DE BORGIA; Fr. R. 1960. Film de cape et d'épée. - Conventionnel. Quelques beaux extérieurs. Interprétation mé-

diocre. - Scènes lentes. Adultes, des réserves.

8 h. 30 - SOURCE DE VIE; voir canal 2, vendredi 26 novembre, 8 h. 30.

11 h. 10 - LE SIGNE DE LA CROIX; E.U. 1933. Drame religieux de C.B. de Mille avec Claudette Colbert. - Quelques phases de l'histoire romaine, atempore de Néron et de la persécution des chrétiens. - Mise en scène pauvre. Jeu théâtral. Orges romaines. Brutalités. Adultes.

SAMEDI, 27 NOVEMBRE

11 h. - L'ODYSEE DU DOCTEUR WASEL; E.U. 1946. Film de guerre de C.B. de Mille avec Gary Cooper et Laraine Day. - Mise en scène imposante. Bonne interprétation. Quelques légèretés. - Ensemble nettement positif. Tous.

SAMEDI, 27 NOVEMBRE

10 h. a.m. - SURPRISE CAMPING; E.U. 1938. Comédie. - Amusant et plein de détails charmants. - Tous.

1 h. - COEUR SECRET; E.U. 1947. Etude psychologique avec Walter Pidgeon et Claudette Colbert. Conventionnel. - Chargé. Faux romantisme. Adultes et adolescents.

MARDI, 23 NOVEMBRE

10 h. a.m. - LE RETOUR D'ARSENÈ LUPIN; E.U. 1938. Film policier. Intrigue compliquée. - Réalisation et interprétation honorables. Crimes, vols, Plusieurs libertés. Adultes.

1 h. - LES BAGARREURS DU PACIFIQUE; E.U. 1953. Film d'aventures avec Burt Lancaster et Virginia Mayo. Moyen. - Joyeuse invraisemblance. Mariage traité à la légère. Adultes.

11 h. 30 - NAPOLEON; voir canal 2, mardi 23 novembre, 11 h. 30.

MERCREDI, 24 NOVEMBRE

10 h. a.m. - CETTE SACREE FAMILLE; E.U. 1952. Comédie avec Gary Grant et Betsy Drake. - Rythme alerte. Humour. - Interprétation juste. Adultes et adolescents.

1 h. - TOCSIN; R. 1949. Comédie dramatique avec Gina Lollobrigida. Sympathique. - Faiblesses dans la réalisation. - Bons interprètes. Conclusion positive. Détails scabreux. Adultes, des réserves.

8 h. 30 - RUE DES PRAIRIES; voir canal 2, mercredi 24 novembre, 8 h. 30.

11 h. 30 - LES POSSEDEES; Fr. 1955. Drame psychologique avec Raf Vallone

et Madeleine Robinson. - Théâtral. Interprétation inégale. - Atmosphère trouble et sensuelle. Déconseillé.

JEUDI, 25 NOVEMBRE

10 h. a.m. - LE FAUCON NOIR; E.U. Film d'espionnage. - Ensemble banal. Adultes et adolescents.

1 h. - LA PEINE CAPITALE; G.B. 1956. Drame. - Poignant. Sobre et objectif. Interprétation remarquable. Playdoyer contre la peine de mort. Inconduite. Adultes, des réserves.

VENDREDI, 26 NOVEMBRE

10 h. a.m. - LE VAGABOND DES MERS; E.U. 1953. Film d'aventures. Mouvementé. - Jolis décors. Trucages réussis. Errol Flynn excellent. Duel fratricide. Violences. Moeurs relâchées. Adultes.

1 h. - LA TAYERNE DES REVOLTES; E.U. 1952. Western. - Conventionnel. Bons interprètes. - Brutalité et meurtres. Adultes.

ROUYN-NORANDA Canal 4 - KCRN-TV

LUNDI, 22 NOVEMBRE

1 h. 05 - APPELEZ NORD 777; voir canal 2, lundi 22 novembre, 1 h. 05.

MARDI, 23 NOVEMBRE

1 h. 05 - LA ROUTE DE SACRAMENTO; voir canal 2, mardi 23 novembre, 1 h. 05.

11 h. 30 - NAPOLEON; voir canal 2, mardi 23 novembre, 11 h. 30.

MERCREDI, 24 NOVEMBRE

1 h. 05 - LES NUITS DU PÉROUQUET VERT; voir canal 2, mercredi 24 novembre, 1 h. 05.

8 h. 30 - RUE DES PRAIRIES; voir canal 2, mercredi 24 novembre, 8 h. 30.

JEUDI, 25 NOVEMBRE

1 h. 05 - L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC; voir canal 2, jeudi 25 novembre, 1 h. 05.

VENDREDI, 26 NOVEMBRE

1 h. 05 - LE REBELLE; voir canal 2, vendredi 26 novembre, 1 h. 05.

SAMEDI, 27 NOVEMBRE

11 h. 30 - STELLA, FEMME LIBRE; voir canal 2, samedi 27 novembre, 11 h. 30.

REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

MARDI, LE 16 NOVEMBRE 1965

La demande pour les oeufs s'est améliorée et les approvisionnements se sont bien écoulés. Les oeufs de la catégorie A-Gros étaient suffisants. Quelques lots ont été importés des Etats-Unis en plus des A-Moyens qui ont été importés régulièrement depuis plusieurs semaines. Les prix sont à la hausse.

La demande pour les poulets de grill, les gros poulets et les poules a été stable et les arrivages suffisants. Le marché du dindon montre beaucoup de fermeté.

Volailles éviscérées

Prix de gros au détail

POULETS
(6 livres et plus)

A46c.-48c.
(5 et moins de 6 livres)

A45c.-47c.
(4 et moins de 5 livres)

A40c.-41c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)
(moins de 4 livres)

A33c.-34c.

POULES
(5 livres et plus)

A38c.-39c.
(4 et moins de 5 livres)

A37c.-38c.
(moins de 4 livres)

A26c.-28c.

DINDONS
Jeunes dindons:
Moins de 10 lb.....44c.-45c.
10 lb et moins de 16...46c.-48c.
16 lb et plus.....42c.-44c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS
7 livres et plus.....26c
6 livres et moins de...
7 livres.....22c.
5 livres et moins de...
6 livres.....21 1/2c.
Poulets à griller et à frire
Moins de 5 livres.....20 1/2c.

POULES
6 livres et plus.....21c.
5 lb et moins de 614c.
Moins de 5 lb09c.

DINDONS
Jeunes dindons:
Moins de 12 lb.....26 1/2c.
12 lb. et
moins de 20 lb.30 1/2c.
20 lb. et plus26c.

Beurre, lait en poudre, fromage

SEMAINE SE TERMINANT LE 13 NOVEMBRE

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, No 1 pasteurisé, admissible 92, .54 5/8., 93, .55 5/8c.

f.a.b. MONTREAL

Poudre de lait écrémé : (ventes de 25 sacs ou plus) Pulv., Canada 1ère cat., sacs, .15 1/2c. à .16 1/2c. Cylindre, Can. 1ère cat., sacs, .13 1/2c. à .15c. Alliments du bétail, sacs, .13c. Poudre de lait de beurre, bétail, .11c. Poudre de petit lait .04 1/4c. -.04 1/2c. Caséine, 30 mailles38c. Lait évaporé, calse 48/167.10 Crème douce, la lb86c. matière grasse (en bidon).....86c. Du 3 au 9 novembre 1965 inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait .40c., coloré .40 1/4c., (lait cru) prix de remise, parafiné.

Fruits et légumes

LE 15 NOVEMBRE

Prix payés aux producteurs par les marchands en fruits et légumes au marché central métropolitain, jusqu'à 9 h. a.m. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

POMMES: McIntosh, de fantaisie 2.00, "C" 1.75, Wolf River 1.25-1.50 le minot.

BETTERAVES: 1.00-1.25 le sac de 50 lb.

CAROTTES: No 1, 1.25-1.50 le sac de 50 lb, 1.75-2.00 / 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: verts 1.00 le cageot ou le sac de 50 lb, rouges ou savoy 1.25 le cageot.

CHOUX DE BRUXELLES: 3.50 les 16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 1.00-1.25 la doz.

CHOUX FLEURS: 1.50-2.00 la doz.

NAVETS: en sacs de 50 lb No 1, 1.50-1.75, No 2, 1.00, en minot 1.75.

OIGNONS: jaunes No 1, 1.15-1.35, No 2, 1.00 / 50 lb, 30c.-35c. / 10 lb, rouges 1.50, type espagnol 1.75 / 50 lb.

PANAIS: 2.00 le minot, 2.00 / 12 cellos de 24 oz.

POIREAUX: 50c.-75c. la doz.



Oeufs

Prix sur place à Montréal OEUFS TRIÉS

CAISSES EN CARTON

Extra-Gros56c.-57c.
A-Gros.....55c.
A-Moyens50c.-51c.
A-Petits46c.
B.....44c.
C.....33c.

\$0.01 de plus en caisses de bois.

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros62c.-64c.
A-Gros.....60c.-62c.
A-Moyens55c.-57c.
A-Petits51c.-52c.

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra-Gros71c.-77c.
A-Gros.....69c.-75c.
A-Moyens63c.-69c.
A-Petits59c.-61c.

Pommes de terre

Lundi, le 15 novembre 1965, sur le marché de Montréal.

Québec 50 lb.....1.35-1.45
N.-B. 50 lb.....1.60-1.65
N.-B. 10 lb.....0.39-0.40
I.P.-E. 75 lb.....2.60-2.70
I.P.-E. 50 lb.....1.85-1.90
I.P.-E. 10 lb.....0.40-0.45
Virginie sucrées le minot ou le cageot.....3.75-4.25

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des procs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés lundi, le 15 novembre

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base ..	38.00	37.00-38.00	37.25-38.50
B-	37.00	36.00-37.00	36.25-37.50
C-	34.00	34.00-35.00	34.25-35.50
D-	31.00	30.00-31.00	30.25-31.50
Légers	34.50	33.50-34.50	33.75-35.00
Lourds	34.75	33.75-34.75	34.00-35.25
Extra-Lourds	26.50	25.50-26.00	28.40
Semi-castrats.....	31.00	30.00-31.00	30.25-31.50
Truies.....	26.50	25.50	28.40

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine finissant le 12 novembre)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne de la semaine
\$36.71	\$36.77	\$37.14	\$37.43	\$37.41	\$37.04

(Courtoisie de l'Office des producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 8, 9 et 10 novembre 1965

MARCHÉ DE L'OUEST

Les ventes de porcs ont rapporté \$1.00-\$1.50 de plus, et les truies 50c. de plus que la semaine précédente.

Catégorie A	28 à \$36.00 129 à \$37.00
Truies	\$26.00

MARCHÉ DE L'EST

Les porcs se sont vendus \$1.00 de plus et les truies 50c. de plus que la semaine précédente.

Catégorie A	38 à \$35.50 11 à \$36.50
Truies	14 à \$35.50 plus 85c. ch. majorité \$25.00 plus 85c. ch.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant régional du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 15 novembre 1965.

Les réceptions : 787 bovins, 430 veaux, 31 porcs, 218 agneaux et moutons.

Les offres de bovins se composaient de 240 bouvillons, 517 taures et vaches et 30 taureaux. La demande s'est maintenue bonne pour toutes les catégories et les ventes enregistrées ont rapporté \$0.50 de plus que lundi dernier.

Les veaux étaient en bonne demande et s'échangeaient facilement à des prix stables comparativement à lundi dernier.

Les premières ventes de porcs ont rapporté généralement \$1.00 de plus que la semaine dernière, catégorie "A" \$38.00 et les truies \$0.50 de plus à \$26.50.

Les agneaux offerts ont rapporté \$22.50 et \$23.00 le cent livres. Ceux requis pour l'abattage rituel, \$25.00 et \$26.00. Les prix des moutons variaient de \$3.00 à \$6.00 selon la qualité.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 15 novembre 1965.

Les arrivages : 616 bovins, 535 veaux, 130 porcs, 8 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins se formaient pour la majeure partie de vaches de diverses qualités. A la suite d'une bonne demande, les transactions s'effectuaient activement et les ventes enregistrées rapportèrent des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Toutes les classes de veaux étaient en bonne demande et les prix payés sont demeurés à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$1.50 de plus que la semaine dernière, soit pour ceux de catégorie "A" \$37.00 et 38.00 et les truies \$0.50 de plus à \$25.50.

Les quelques moutons vendus ont rapporté \$8.00 le cent livres.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mt-Royal).

MARCHÉ DE L'OUEST		MARCHÉ DE L'EST	
BOUVILLONS		BOUVILLONS	
Choix	25.85-26.50	Choix	aucun
Bons	24.50-25.60	Bons	aucun
Moyens.....	22.50-24.25	Moyens.....	aucun
Communs.....	11.75-22.25	Communs.....	14.00-15.00
VACHES		VACHES	
Bonnes (types à boucherie).....	16.50	Bonnes (types à boucherie).....	16.00
Bonnes, locales.....	14.00-15.75	Bonnes, locales.....	14.00-15.00
Moyennes.....	12.50-13.75	Moyennes.....	13.00-13.75
Communes	11.25-12.25	Communes	11.50-12.75
Très communes	6.00-11.00	Très communes	6.00-11.25
TAUREAUX		TAUREAUX	
Bons	16.25-17.50	Bons	16.50-18.00
Communs,moyens.....	12.00-16.00	Communs,moyens.....	12.00-16.00
TAURES		TAURES	
Bonnes	aucune	Bonnes	aucune
Moyennes.....	18.00-18.75	Moyennes.....	17.00-18.00
Communes	10.25-17.75	Communes	13.00-16.50
VEAUX DE LAIT		VEAUX DE LAIT	
Bons.....	29.00-32.00	Bons	29.00-33.00
Les meilleurs.....	33.00	Les meilleurs.....	35.00
Moyens.....	23.00-28.00	Moyens.....	24.00-28.00
Communs.....	9.00-22.50	Communs.....	13.00-23.00
AGNEAUX ET MOUTONS		AGNEAUX ET MOUTONS	
Agneaux:		Agneaux:	
Bons	22.50 et 23.00	Bons	aucun
Lots mélangés	aucun	Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel.....	25.00 et 26.00	Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun	Communs.....	aucun
Moutons:		Moutons:	
Bons	aucun	Bons	aucun
Communs.....	3.00- 6.00	Communs.....	8.00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, surveillant régional, 400 carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511

Case vous offre de l'argent!

\$200 à \$300

DE BONI

**SI VOUS COMMANDEZ UNE NOUVELLE
MOISSONNEUSE-BATTEUSE**

CASE MAINTENANT!

Un léger dépôt ou l'allocation d'échange vous garantira le prix et la livraison sans intérêt jusqu'au moment d'utiliser la machine.

**VOUS PROFITEZ DEUX FOIS
VOUS PROFITEZ FORTEMENT**

Votre boni d'avant-saison Case est votre RÉCOMPENSE EN ARGENT pour avoir acheté de BONNE HEURE une moissonneuse-batteuse Case. Votre chèque de boni vous sera envoyé à la DATE DE RÉGLEMENT de votre achat d'une nouvelle moissonneuse-batteuse. Comme ce boni vous est donné par la compagnie J.I. Case, il n'influe aucunement sur l'affaire que vous transigez avec votre marchand local. Vous profitez de nouveau lorsqu'il vous offre une allocation extra-généreuse de reprise pour "avant la saison".

CETTE OFFRE EST DE DURÉE LIMITÉE et ne s'applique qu'aux commandes reçues entre le 1er novembre 1965 et le 28 février 1966. Mais vous pouvez acheter votre moissonneuse-batteuse en tout temps au cours de cette période et recevoir intégralement le boni annoncé.

RÉGLEZ LA LIVRAISON SELON VOS BESOINS. Case vous garantit le prix en cours à la date de la commande. Néanmoins, il vous fait profiter de toute diminution de prix qui peut exister au moment de la livraison. Il n'y a pas d'intérêt ni de frais de financement jusqu'à la saison où vous utilisez la machine.

J. I. CASE COMPANY, TORONTO

BONIS D'AVANT LA SAISON 1965-66

MOISSONNEUSE-BATTEUSE	BONI À LA DATE DU RÉGLEMENT
400-460*	\$200
600-660*	\$250
700-900-960*	\$300
1010-1060*	\$300
1160*	\$300

* Voyez la nouvelle série 1966 de grosses moissonneuses-batteuses Case - gros modèles de capacité maximum dont le prix vous assure le maximum d'économie!



CASE®